



En Traversant la France

IMPRESSIONS ET OBSERVATIONS



L'EQUATEUR, paquebot des *Messageries maritimes*, venant de la Syrie et de l'Égypte, est accosté à Marseille. J'ai quitté ma flottante habitation, et je me trouve dans un compartiment de troisième en route pour Paris. L'espace dont je dispose en wagon est beaucoup plus étroit que sur l'*Equateur*. Il est vrai qu'en retour tangage et roulis vont m'être épargnés. Un désavantage, qui m'est plus sensible, c'est la disparition de cette société polyglotte et bigarrée dont j'ai joui pendant onze longs jours. Mon vis-à-vis me rappelle pourtant la grande bleue et les pays exotiques, que je commence à regretter.

Il en vient lui aussi. Il porte le costume marin, et sur son képi je lis en grosses lettres le nom de *Brennus*. Comme son air de jeunesse m'indique suffisamment qu'il n'a pu faire partie des

troupes de l'ancien chef gaulois, je conclus qu'il appartient à l'équipage du *cuirassé* de ce nom. Nous ne tardons pas à lier conversation. Le pauvre enfant m'apprend qu'il s'est engagé à l'âge de dix-huit ans dans la flotte de guerre, et qu'il a encore trois ans à y servir. Malgré qu'il n'ait aucune tendance antimilitariste, la perspective n'a rien de souriant pour lui, surtout s'il en juge par le passé. Il a en effet navigué sur les côtes occidentales de l'Afrique; il a été au Congo. Il n'y a même guère joui du plaisir de voir du neuf. Miné par la fièvre, il s'est presque étiolé dans un hôpital embryonnaire, et il va maintenant demander à l'air natal un regain de vie, qu'il n'est pas sûr d'obtenir. Heureusement, sur cette côte inhospitalière d'Afrique, il a rencontré des compatriotes, des missionnaires qui lui ont témoigné une sympathie et lui ont prodigué des soins tout paternels. Le souvenir de leur délicate bonté est la plus belle page de sa vie de marin. Aussi n'est-il pas de ceux que l'habit de prêtre effraie. Il sait, par expérience, quels coeurs généreux et dévoués recouvre la robe noire. Ce qui lui inspire un peu plus de terreur, c'est l'idée de sacrifice qu'elle symbolise. Il s'explique là-dessus avec une ingénuité filiale. Je lui réponds que dans les hamacs du *Brennus* on ne doit pas précisément être à la noce, ce dont il convient sans peine. Mais il compte que les hamacs seront remplacés un jour par quelque chose de plus moëlleux, tandis que le prêtre ne saurait songer à remplacer une robe noire que par une autre robe noire, et qu'un sacrifice pour lui ne saurait être suivi que d'un autre sacrifice. Le raisonnement a du sens commun, mais il est loin d'être infail- lible. Pauvre jeune homme! Savait-il ce qui succéderait pour lui à son hamac du *Brennus*? Savait-il s'il ne le regretterait pas quelque jour? Il est vrai qu'il ne se préoccupait pas outre mesure de l'avenir! Il se laissait vivre, m'avouait-il simplement. Naïf aveu, qui ne lui enlevait rien de ma sympathie. Je plaignais bien plutôt mon petit ami. Il était si abandonné! Dans son milieu trouvait-il un guide qui lui apprit quel usage faire de la vie, qui lui montrât la rive vers laquelle il fallait orienter sa barque, au lieu de la laisser aller au gré du flot? La phrase qu'il avait lancée me rendit pourtant rêveur! Il y en avait tant d'autres, en France, qui ne se laissaient pas vivre, mais qui diri-

geaient tous les efforts de leur intelligence vers un but précis, vers un but diabolique, vers la déchristianisation de leur patrie, tant aimée par le Christ ! Ces hommes-là, mon jeune interlocuteur me les rappelait naturellement en m'informant que sur son vaisseau, quoique les journaux fussent interdits, les officiers fermaient les yeux sur la circulation de feuilles maçonniques, telles que la *Raison* et la *Dépêche* de Toulouse ! Les voilà bien, me disais-je, ces gouvernants, qui profitent des avantages énormes de la Puissance publique pour infiltrer le poison dans toutes les artères vives de la nation, qui ne veulent laisser hors de l'atteinte de leur malfaisance ni l'enfant venant sur les bancs de l'école apprendre les premiers secrets de la vie, ni le travailleur peinant sur la glèbe, ni l'ouvrier étouffant dans l'atmosphère des usines ou des galeries souterraines, ni le marin luttant avec les ouragans et les tempêtes, ni même le mourant aux prises avec les affres de l'agonie ! Pour cette oeuvre de destruction morale quelle activité dévorante ne déploient-ils pas ? Mais s'ils réussissent si bien, n'est-ce pas, ajoutais-je en moi-même, qu'il y en a trop d'autres, qui, moins excusables que mon petit marin, ne songent qu'à se laisser vivre, et n'opposent aucune barrière aux entreprises des mécréants !

Grâce à Dieu pourtant, tels ne sont pas tous les français ! La patrie de Jeanne d'Arc, des Bayard, des Turenne, des Sonis n'a pas cessé d'être une terre fertile en héros ! De cette vérité c'est encore mon jeune compagnon de voyage qui allait me fournir une preuve éclatante. Il était sur le *Brennus* dans le port de Toulon le 11 août 1900, alors que le torpilleur *La Framée* vint se heurter contre le puissant cuirassé, s'entr'ouvrit et laissa tomber pour toujours au fond de l'abîme quarante hommes sur cinquante huit. L'héroïque commandant, Henri de Manduit, fut parmi les victimes. Trois fois pourtant le salut lui avait été offert. Une première fois, après l'abordage, quand il n'avait qu'à saisir la main que lui tendait un quartier-maître du *Brennus* ; une seconde fois quand une ceinture de sauvetage lui fut jetée ; une troisième fois, quand, revenant sur l'eau, il trouva à sa portée une bouée. Déjà, au moyen de ce dernier et inespéré secours, il se dirigeait vers le *Brennus* et pouvait se croire hors de danger. Mais à ce moment il aperçut un de ses hommes, qui

luttait vainement contre la mort. Il n'hésita pas, il poussa la bouée devant lui en lui disant : ne criez pas, on va vous sauver. Le matelot fut en effet sauvé et le commandant perdu.

C'est beau cela ! concluait mon jeune narrateur. Mais dans son exclamation il y avait je ne sais quel ton timide, et dans ses yeux je ne sais quel regard vague, comme s'il cherchait quelque part la raison de cette beauté !

Certes, oui, l'exploit était beau, il était sublime. Henri de Mauduit, qui était un chrétien de vieille roche, savait, lui, pour quoi, l'acte étant beau, il l'avait accompli. S'il avait refusé successivement la main secourable du quartier-maître, la ceinture de sauvetage et la bouée, pour en faire profiter ses compagnons de malheur, c'est parce que une voix divine, qui avait retenti bien souvent au fond de son âme pendant toute sa vie de marin, y résonnait encore, à cette heure, avec bien plus de force que jamais. Elle disait : " aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime." En l'écoutant, cette voix rédemptrice, Henri de Mauduit était devenu un martyr.

Presque à la même époque, un autre officier de marine, l'enseigne du vaisseau, Paul Henry, donnait sa vie, dans des circonstances non moins héroïques, pour la défense du Pé-tang, la demeure des missionnaires de Pékin où des chrétiens en foule avaient cherché un refuge contre la rage des Boxeurs. Ce ne sont pas là des héros isolés. Ils sont nombreux encore, les fils de France, qui ne demanderaient que l'occasion d'illustrer leur uniforme de soldat ou de marin par de semblables actes de courage ; nombreux sont ceux qui, à l'exemple d'Henri de Mauduit et de Paul Henry, mettent encore honneur et dévouement au dessus de l'égoïsme et du plaisir de vivre ; ceux qui trouvent naturel de se sacrifier pour la patrie et la religion.

Mais ils appartiennent, sinon toujours à cette race bretonne, comme le commandant de la *Framée*, dont la foi est aussi bien enracinée que les chênes de leurs landes, du moins à des familles chrétiennes ; ils ont reçu une éducation de chrétienne vaillance : ils ne sont pas habitués à se laisser vivre. Ainsi que le disait un jour familièrement Henri de Mauduit, ils se sont préparés à descendre sans sourciller " au fond de la grande tasse ", parce

que ils ont aimé à voir au-dessus d'eux l'étoile de la mer illuminant le firmament de leur jeunesse comme celui de leur âge mûr, et surtout consolant de sa suave clarté leur dernière heure.

Est-ce à dire qu'en dehors des chrétiens pratiquants il n'y a dans l'armée et la marine que des pusillanimes, des égoïstes ou des lâches, des disciples tout prêts du premier Hervé venu leur prêchant la désertion et l'abandon du drapeau? C'est ce que concluent parmi nous certains publicistes, ignorants des conditions d'une armée européenne. Ils oublient qu'il existe des tempéraments militaires, des soldats qui s'étiolent dans une caserne, qui appellent le jour où ils pourront faire parler la poudre et le canon sur un champ de bataille. On l'a dit avec justesse, dans chaque français en particulier dort un cocardier. Et puis c'est une tradition dans l'armée de vibrer à la vue du drapeau, de donner sa vie plutôt que de le laisser tomber entre des mains ennemies. Se faire tuer est affaire de métier, c'est un point d'honneur! Aussi voyez! vienne une occasion d'aller faire respecter le nom de la France par des bandes marocaines ou chinoises, ce sera peut-être le troupier voltairien, qui se battra avec le plus d'entrain. Je ne dis pas que ce beau courage ne soit pas un reste de christianisme. Mais à vouloir ainsi mettre toute la vertu, même naturelle, d'un côté, et tous les vices d'un autre côté, on se ménage de désagréables surprises. Il reste vrai toutefois que c'est le christianisme qui a fait de la France une nation grande et chevaleresque; il reste vrai que, si les vertus militaires, comme les autres, ne plongent pas leurs racines dans la religion, elles risquent d'être emportées par le souffle des passions viles; il reste vrai que, si un Hervé a des chances d'être écouté, quand il parle de planter le drapeau dans le fumier, ce ne sera pas par des hommes de la trempe de Mauduit ou de Henry, ce sera par des hommes chez qui domine le cri de l'égoïsme et des jouissances charnelles! Si l'antimilitarisme, qui n'a pas encore pénétré le coeur de l'armée française, est cependant une réelle menace pour elle, c'est que un grossier matérialisme envahit de plus en plus l'âme moderne et y tue toute virilité. On ne saurait douter hélas! après les manifestations de certains congrès récents, où a triomphé Hervé, que le patriotisme, le dévouement, le courage ne soient en décadence dans la

patrie de Saint-Louis, de Louis XIV et de Napoléon. C'est une décadence qui va de pair avec celle du christianisme!

Etrange pays tout de même que ce pays de France, où se heurtent de si violents contrastes, où les citoyens semblent se diviser en deux catégories bien tranchées, l'une composée de héros, l'autre de vils insulteurs! Contemplez! Là-bas, sur les plages les plus inhospitalières, au milieu des forêts habitées par quelques tribus de nègres fétichistes, s'enfoncent allégrement des missionnaires issus souvent de familles distinguées, élevés avec les raffinements d'une éducation moderne. Toutes les immolations, ils les acceptent avec joie; ils font porte close sur leur rêve et leur imagination, ils condamnent leur coeur à l'isolement; ils détournent leurs regards du vaisseau qu'ils voient fuir vers la patrie pour ne pas sentir jaillir du fond de leur être des larmes de nostalgie. Ils vivent leurs plus belles années parmi des huttes de Sauvages; et quand sous le faix du labeur, sous le vague de l'ennui, sous l'étreinte de la maladie ils sont tombés à ce champ de sacrifice souvent stérile, voilà que dix autres se précipitent pour les remplacer. Sur six mille cent-six missionnaires, actuellement répandus dans l'univers, sait-on que la France seule peut en revendiquer à peu près quatre mille cinq cents (1).

A côté du missionnaire, voici le marin, qui est fier d'aller promener le pavillon protecteur du catholicisme à l'étranger. Jusqu'à ces derniers temps au moins pas une escadre ne croisait sur les côtes de l'Egypte, de la Syrie, de la Chine, sans que l'amiral, accompagné du consul français, ne fit visite aux principaux établissements catholiques des ports, où il abordait; sans qu'il n'y fut accueilli par des chants de fête. Aux yeux des indigènes de tous les pays, le pavillon, qui flotte aux mâts des lourds cuirassés et des légers croiseurs venus de France, n'a pas deux significations: il dit protection pour les missionnaires et les catholiques romains; à leurs ennemis il commande le respect et inspire une crainte bienfaisante.

(1) Depuis la naissance de la Propagation de la foi sur les 341 millions de francs que cette oeuvre a collectés, la France seule a fourni 217 millions.

Or, pendant ce temps, pendant qu'au loin marins et missionnaires fraternisent et luttent, rivalisant de patriotique dévouement, dans la métropole, aux alentours du Pouvoir, quand ce n'est pas au sommet, des calomnieurs effrontés déversent contre eux les injures les plus ignobles, et dans la presse des folliculaires éhontés les salissent à plaisir; des fantassins et des dragons sont envoyés à l'assaut des maisons, qui ont été les pépinières de ces pionniers de la civilisation et de ces vaillants soutiens de l'influence française; des meetings sont organisés pour traiter le soldat ou le marin de soifard de sang humain et de bourreau galonné! Oui, tandis que par ses missionnaires la France demeure une incomparable propagatrice de l'Évangile; elle se transforme chez elle en une sorte de laboratoire, où bouillonnent toutes les idées mauvaises et toutes les chimères de la Révolution; d'où s'épand sur le reste du monde tout un fleuve de fange et de littérature pornographique!

Ce contraste de deux Frances si radicalement opposées ne tarda pas à m'être présenté sous une forme tangible. Dans le compartiment voisin de celui, où j'échangeais avec mon petit matelot du *Brennus*, les idées sérieuses exprimées ci-dessus, se trouvaient quelques soldats de ligne, en congé, eux aussi. L'un d'eux, ayant observé qu'un représentant de la flotte n'était pas loin, s'approcha pour le saluer. Mais quelle ne fut pas sa surprise de le voir en compagnie si cléricale? Notre fantassin faillit en avoir une suffocation. Il se retira sans mot dire, s'affala sur sa banquette, commença à fredonner des refrains légers et à tenir des propos grivois, sans doute dans l'espoir "d'embêter un curé à deux francs l'heure." Il y réussit médiocrement et l'incident n'eut pas d'autres conséquences. Ce fut mieux à mon entrée dans Paris. J'étais arrivé dans la capitale vers les cinq heures du matin. Trouvant que l'heure était trop matinale pour me rendre dans le domicile que j'avais choisi, je faisais les cent pas sous les arceaux de la vaste gare de Lyon, quand, à quelques deux cents mètres de moi, déboucha de la banlieue un train rempli d'ouvriers. Un bon nombre de ceux-ci, apercevant à une certaine distance un costume ecclésiastique crurent très spirituel d'imiter le cri peu harmonieux d'un certain volatile aux ailes noires, et qui est, paraît-il, pour toute une catégorie de

français, l'unique salut dont on doit accueillir le représentant de Jésus-Christ. Assurément l'exclamation est plus sotté que méchante. Celui à qui elle s'adresse ne s'en porte ni mieux ni plus mal. Un sourire de dédain en a raison. Mais elle traduit un état d'esprit, pénible à constater, pénible surtout pour quelqu'un, qui vient des pays infidèles, qui a passé plusieurs années au milieu de schismatiques, de Juifs, de musulmans et n'a jamais reçu d'eux que des marques de respect, voire de familiarité confiante. Il lui faut rencontrer des hommes de sa race, de son sang, de sa langue, de sa foi; il lui faut aborder dans sa patrie pour s'entendre saluer de cette façon méprisante! Ce n'est pas que le musulman ou le Juif vaillent mieux. Après tout, ces pauvres ouvriers si mal embouchés sont des chrétiens, ils portent sur leur front la marque des disciples de Jésus-Christ; beaucoup d'entre eux, s'il leur arrivait quelque malheur, appelleraient à leur chevet l'homme que, par respect humain et pour imiter les camarades, ils ont salué comme un oiseau de mauvais augure. Il y a beaucoup de fanfaronnade dans leur impiété; et je n'oublie pas, après tout, que là persécution contre le clergé, sous quelque forme qu'elle se manifeste, ne peut exister que là où il y a des prêtres, et où les prêtres ont de l'influence, par conséquent en pays catholiques; comme les blasphémateurs ne se rencontrent guère que parmi ceux qui ont la foi. C'est d'ailleurs l'oeuvre préféré de l'Esprit mauvais, qui porte ses efforts sur les nations chrétiennes plutôt que sur les nations infidèles, puisque celles-ci lui appartiennent de longue date. N'exagérons donc rien; ne tombons pas dans le travers de ces moralistes grincheux, qui trouvent toujours au-dessus de tout mal, le mal dont ils sont témoins et victimes. La comparaison remet bien des choses au point; et à la comparaison les nations catholiques, même travaillées par l'Esprit maçonnique, l'emporteront infailliblement sur les nations païennes.

De quel nom toutefois appeler les hommes qui, de parti pris, s'acharnent à instiller dans l'âme de leurs compatriotes catholiques la haine du prêtre? Ah! les infâmes! avec quelle habileté ils ont mené et mènent encore leur entreprise réellement satanique. Sachant fort bien que le vulgaire est presque exclusivement frappé par le côté matériel des choses, ils ont dépouil-

lé le ministre de Jésus-Christ de son caractère surnaturel; ils n'ont montré en lui qu'un homme qu'ils ont abominablement caricaturé et calomnié; ils l'ont représenté tantôt comme une bête de proie avide d'argent et de domination, se servant pour atteindre son but de toutes sortes de ruses et de violences; tantôt comme un esprit faible, un dégénéré, croyant et enseignant des fables et des légendes; tantôt comme un obscurantiste et un arriéré radicalement opposé aux progrès de la science et à l'ascension des classes laborieuses. Cela et cent fois pire encore, ils l'ont dit dans leurs discours; ils l'ont imprimé dans leurs journaux; ils l'ont répandu par des millions de feuilles dans les villes et les campagnes; ils l'ont murmuré à l'oreille de l'enfant dans les écoles; ils l'ont publié à son de trompe ou à mots couverts. Pour discréditer le prêtre aucun moyen ne leur a paru trop vil. Faut-il s'étonner, maintenant, que quelques cris saugrenus accueillent parfois celui qui a été ainsi vilipendé aux yeux de tout un peuple?

Ce n'est pas évidemment que le prêtre soit un ange; ce n'est pas qu'étant homme il ne partage aucune des faiblesses humaines; ce n'est pas qu'il ne puisse être l'objet de quelques critiques; ce n'est même pas qu'il ne puisse exister quelques prêtres indignes. La haine, ou tout au moins la fuite de ces derniers serait légitime. Mais précisément ce n'est pas la haine de ceux-ci que les adversaires du clergé cherchent à inspirer. Une pareille conduite supposerait qu'ils ont une grande idée de la dignité sacerdotale, qu'ils se soucient de la sauvegarder. Non, non, hélas! au contraire les prêtres, infidèles à leur vocation, ils voudraient en multiplier le nombre; tout en les méprisant ils les admettraient dans leurs rangs pour s'en servir dans leur guerre à l'Eglise. Ils sont toujours prêts à payer trente deniers aux Judas de tout acabit, qui s'offrent à vendre leur Maître?

Dans la lutte, à propos des associations cultuelles, rappelez-vous avec quelle joie ils avaient escompté la défection d'une partie du clergé français, pour former une Eglise schismatique. Leur déception a prouvé que le clergé était bien au dessus de l'estime qu'ils en avaient; mais elle n'a pas changé leurs sentiments. Non, ce n'est pas la haine des Loyson et des Charbonnel qu'ils tâchent de semer, c'est la haine du prêtre, ministre

irréprochable de Jésus-Christ; c'est la haine du prêtre en tant que prêtre; parce que ils haïssent et veulent faire haïr ce que le prêtre représente et ce qu'il est appelé à défendre par vocation, à savoir la loi, les préceptes, les sacrements et la morale de Jésus-Christ (1). Nouveaux Phariséens, ils ne veulent pas de la lumière apportée par le Fils de Marie, ils aiment mieux leurs ténèbres; ils ne veulent pas davantage guérir de la lèpre morale pour laquelle il a laissé le remède. Puis, parce que à cette perversion du coeur ils ajoutent l'orgueil de l'esprit, ils cherchent à justifier cette aveugle et criminelle obstination en faisant de leurs semblables une image de leur propre méchanceté. Mais enfin est-il vrai, ce qu'on nous redit souvent dans les feuilles ultramontaines, qu'un immense complot ait été ourdi contre la foi et l'âme du peuple chrétien de France? Est-il vrai qu'un parti se soit formé avec le but, sous couleur d'établir un régime politique, de déchristianiser un grand pays, où la religion du Christ a derrière elle quinze siècles de gloire? Un pays que les évêques ont fait, comme les abeilles font leur ruche? Est-il vrai que ce parti impie poursuive le rêve insensé de faire du peuple français un peuple sans Dieu? De la République un régime d'athéisme? un tel dessein pourrait-il s'expliquer chez d'autres que des adversaires déclarés de la nation? On rapporte qu'au cours de la guerre de 1870, Bismark aurait dit au Maire de Rennes, en quittant la ville, cette parole suggestive: "Les nations latines tiraient leur principale force du catholicisme; quand nous aurons raison de lui, elles ne tarderont pas à disparaître." A la bonne heure! Je comprends le *Kulturkampf* de la part de ce Protestant brutal et cynique. C'était l'anéantissement des nations latines qu'il poursuivait par contre coup dans la destruction de l'Eglise. Le *Kulturkampf* n'était pour lui qu'une sorte de continuation de la guerre franco-allemande. Au bout c'était l'écrasement définitif de la France et sur ses débris l'élévation de la Prusse qui lui apparaissait. Mais, après dix ans de cette

(1) Ces sectaires oublient l'aveu de Renan: "Tout pays qui, dans l'oeuvre de son amélioration morale, procède sans l'aide du christianisme, aura une partie faible dans les assises de ses institutions, en apparence les mieux établies."

lutte religieuse, je vois les armes tomber des mains du Chancelier de fer, je l'entends lui-même, de guerre lasse, demander la paix. Eh! quoi! serait-il possible que des Français se soient assigné la tâche abandonnée par Bismark, qu'ils aient poursuivi la réalisation du rêve délaissé par lui? Il n'en faut pas douter, et le jour où, à Romans, Gambetta lança son fameux mot d'ordre: *le cléricalisme, voilà l'ennemi!* si l'on tressaillit d'aise quelque part, ce fut à Berlin. Ce jour-là Bismark pouvait s'acheminer vers Canossa; il pouvait inaugurer la détente entre l'Eglise et le gouvernement prussien, sans renoncer à l'espoir de voir le catholicisme disparaître au moins d'une de ces nations latines, objet de son aversion, et précisément de celle, qui restait le plus en vue, en dépit de l'humiliation formidable qu'il lui avait infligée. Car du sein même de cette nation des hommes s'étaient levés, qui résolument entreprenaient d'anéantir cet élément, "d'où les nations latines tiraient toute leur force."

Qu'en engageant sa malencontreuse campagne, Gambetta ait eu le dessein avoué et conscient de poursuivre l'oeuvre de Bismark, je ne le prétends pas; mais qu'en fait il poursuivit cette oeuvre, c'est ce qu'il est facile de démontrer. Quelque succès qu'entrevit le tribun de Romans, il ne pouvait se dissimuler qu'il engageait là une partie terrible. En dépit des assauts, qu'elle avait subis depuis Voltaire et les Encyclopédistes, l'Eglise comptait encore en France pour une force considérable; elle restait une société parfaitement hiérarchisée et constituée. Avec ses quatre-vingts évêques, ses soixante mille prêtres; avec ses paroisses, ses couvents, ses séminaires, ses chapelles, ses collèges elle couvrait la surface du pays d'un réseau aux mailles serrées. S'atteler à la destruction d'un organisme pareil c'était s'atteler à une besogne herculéenne, mais surtout à une besogne funeste et antipatriotique au dernier chef; c'était inaugurer jusque dans le moindre hameau une véritable guerre civile; c'était jeter aux quatre coins de la France un brandon inextinguible de discorde; c'était aller contre les sentiments intimes de la moitié des citoyens français, contre les sentiments religieux qu'on ne heurte jamais impunément; c'était pour des siècles peut-être couper la France en deux camps irréconciliables; c'était ouvrir la voie à une série indéfinie de violences, d'injusti-

ces, d'actes tyranniques; c'était réduire le pays à l'impuissance devant l'étranger et pour le règlement des questions internationales, en immobilisant toutes ses forces vives dans les luttes stériles et meurtrissantes pour le coeur de l'élite de la nation. De pareils résultats, qu'on pouvait prédire d'avance sans aucun don prophétique bien spécial, ne valaient-ils pas déjà n'importe quelle défaite infligée par Moltke ou le prince Frédéric Charles? Mais les maîtres nouveaux de la France faisaient pire encore: ils commettaient un vrai parricide. Ils s'attachaient à tuer la France. La France d'autrefois, s'entend: la France d'ancien régime, la France monarchique et cléricale sans doute. Mais c'était toujours la France existante. On ne transforme pas une nation de fond en comble sans déterminer en elle des perturbations. On ne déracine pas les éléments intimes que le lent travail des siècles a fait pénétrer dans la constitution d'un peuple, qui lui ont donné ses affinités, ses traditions, son génie, sa figure particulière, au milieu du reste des races, et son identité à travers les âges; non, on ne déracine pas de tels éléments sans menacer l'existence même de ce peuple. Or les éléments qui avaient fait le peuple français ce qu'il avait paru dans l'histoire et dans le monde c'était des éléments catholiques! Gambetta et les sectaires de son école n'en voulaient plus. Mais comment ne s'apercevaient-ils pas que c'était de la France même, de la France historique qu'ils ne voulaient plus? Hélas! ils ne s'en apercevaient que trop. Ce n'est pas par mégarde qu'ils travaillaient à substituer à la France des chevaliers chrétiens et catholiques la France des grands ancêtres de la Révolution; à la France des Croisés la France des fils de Voltaire. Patrie, famille, éducation, magistrature, institutions civiles et militaires, tout jusque là était imprégné de christianisme; tout cela ils étaient résolus de l'épurer, de lui infuser un autre esprit. Encore un coup c'était donner à ce grand corps, qui s'appelait la France, une âme étrangère; c'était le démarquer; c'était le dénationaliser. En passant sous le joug prussien, la France aurait subi une transformation moindre qu'en s'identifiant avec l'esprit de ses nouveaux gouvernants.

Est-ce donc trop dire dès lors que Gambetta, par l'inauguration d'une politique anticléricale, se mettait nécessairement à

la remorque de Bismark, qu'il continuait la destruction de la France et une destruction radicale où les armes victorieuses de l'ennemi eussent été impuissantes, une destruction pour laquelle le Chancelier de fer lui-même n'avait compté que sur la disparition du catholicisme! Est-ce donc faire preuve de trop de sévérité que de traiter ces hommes de mauvais patriotes, que de les ranger parmi les pires adversaires de la France? Même à leur point de vue, même en supposant (ce qui est invraisemblable) qu'en faisant une France à leur image ils crussent faire une France plus grande, plus belle, plus utile à l'humanité, auraient-ils dû se jeter dans cette aventure avec de pareils risques? Auraient-ils dû entreprendre de changer la France en s'exposant formellement à la tuer, tout au moins en étant sûrs de faire au coeur de la moitié de leurs concitoyens d'inguérissables meurtrissures?

Trente ans d'expérience ont d'ailleurs justifié amplement ces pronostics pessimistes. Par un mystère insondable de sa justice Dieu a permis que Gambetta et ses amis réussissent au delà même de leurs propres espérances. En trente ans, toutes les écoles publiques devenues des écoles sans Dieu; l'immense majorité des écoles congréganistes fermées; les séminaristes envoyés à la caserne; les couvents pillés et vendus; la séparation accomplie entre l'Eglise et l'Etat; la plupart des établissements ecclésiastiques confisqués; le Christ enlevé des prétoires et des hôpitaux; un grossier athéisme installé officiellement dans toutes les branches du Pouvoir et de l'administration, au Palais de l'Elysée, comme au Palais Bourbon, dans l'armée comme dans la marine, oui c'est plus que n'avaient rêvé les fondateurs de la République nouvelle. Mais qu'est devenue la France au milieu de ces bouleversements? A-t-elle grandi aux yeux de l'étranger? S'est-elle illustrée par quelque réforme ou par quelque victoire célèbre? Hélas! la question religieuse est restée au premier plan de la politique; elle a absorbé toute l'attention, toute l'habileté et tout le génie des hommes d'état de la République; elle a cimenté chaque ministère; elle a été l'éternelle diversion à toutes les questions épineuses et délicates; mais en même temps elle a été cause que la République, au lieu de se signaler par des bienfaits au peuple, s'est déshonorée par

des injustices, par des vols, par des pillages, des proscriptions qui l'ont rendue la honte de la civilisation; elle a été cause que son gouvernement a été trop souvent un gouvernement de voleurs et de cambrioleurs, ne s'arrêtant même pas devant l'outrage à de faibles femmes.

Non, le peuple français, depuis qu'il a l'heur d'être en République maçonnique, n'est ni plus libre, ni plus riche, ni moins imposé; il est seulement plus irréligieux; aucune réforme sérieuse qui ait modifié la condition des travailleurs; seules ont réussi les lois contre l'Eglise; seule la politique anti-chrétienne a eu de la consistance et de l'unité. Aucun édifice sérieux et durable. Car l'on ne peut appeler monuments durables des institutions fondées sur l'irréligion et l'athéisme! Ce qui les distingue, c'est encore une partie négative. En définitive rien que des ruines. Aussi c'est à se demander si, revenant de la tombe, Gambetta ne rougirait pas de la France, telle que l'a faite le succès de sa politique et de l'esprit insufflé par lui. Il demeurerait indifférent devant les vols des biens d'Eglise, voire devant l'expulsion et la proscription de pauvres filles, uniquement coupables de trop de dévouement et de sacrifice; mais ne rougirait-il pas de voir cette armée française, que, dans un suprême effort de défense nationale, il avait lui-même lancée contre les bandes prussiennes, requisitionnée pour monter à l'assaut de quelque monastère de Carmélites et d'Ursulines, ou pour tirer sur des viticulteurs ruinés et manifestant contre la fraude? Ne rougirait-il pas d'un Combes et d'un Clemenceau? Il aurait tort cependant de se montrer si susceptible sur le point d'honneur. Ce ne sont là que les fruits de cet anticléricalisme, dont il s'était fait le Prophète et l'apôtre! Il eut désiré peut-être aller plus lentement et plus habilement; mais il n'eut pas dépendu de lui d'aller plus loin et d'éviter les bas-fonds de l'ignominie, de la tyrannie et de l'injustice, où s'est effondrée et avilie sa République. S'il est facile à un tribun de déchaîner les puissances mauvaises de l'homme, il lui est extrêmement malaisé de leur assigner des bornes. Leur nature est justement de toujours réclamer la rupture de quelque barrière et quelque nouvelle proie à dévorer. D'ailleurs ceux qui, sous les auspices de Gambetta, ouvrirent les hostilités contre l'Eglise, n'y apportèrent

pas une modération très remarquable. C'était bien la haine, et une haine farouche contre l'Eglise qui inspira les premiers actes d'un Grévy, d'un Ferry, d'un Paul Bert, d'un Brisson, etc. Le célèbre article 7, interdisant l'enseignement à tout membre d'une congrégation religieuse, n'était pas un timide coup d'essai. Les décrets proscripteurs du 29 mars 1880, qui suivirent l'échec du fameux article au Sénat n'était pas non plus une revanche très anodine du ministre déçu. Ce demi-échec fut d'ailleurs le dernier. A partir de 1882, et du vote des lois scolaires le parti anticlérical ne devait plus compter que des succès : l'article sept allait lui-même être repris un jour et singulièrement aggravé par Waldeck-Rousseau. C'est le lieu de nous demander d'où est venu en France ce succès des méchants, succès si complet et si rapide que les étrangers en sont dans la stupeur et se déclarent incapables de le comprendre.

Jean Deylau.

Québec, Septembre, 1907.

(A suivre)



Un Roman de M. Edouard Rod



L ombre s'étend sur la Montagne. Ce roman de M. Edouard Rod, s'ouvre par une poétique description du couchant en pleines montagnes Suisses. Il nous montre deux promeneurs près d'Interlaken, assis sur un débris des vestiges du vieux bourg d'Umspunnez, en face de la *Jungfrau*. Là ils s'abandonnent aux rêveries que suggère le spectacle de ces montagnes qui commencent à se vêtir d'une ombre translucide montant le long de leurs flancs boisés vers les pâturages encore éclairés des sommets, et ils y cherchent de secrètes correspondances avec les jeux de leur propre destin. De ces deux promeneurs l'un est Frantz Lysel un célèbre violoniste; l'autre est une femme du nom d'Irène. Ainsi que la journée qui finit, tous les deux approchent du soir de la vie. "Lysel en était le plus près. Leurs deux existences avaient été remplies pour elle, par cette ardente activité du coeur qui dévore plus que le travail et le souci; pour lui par une tension sentimentale peut-être égale, bien qu'équilibrée par son labeur d'artiste; aussi leurs années pesaient plus que le poids normal. Elles avaient passé sans les réunir tout à fait: ils en descendaient le cours, comme deux voyageurs qui suivraient les deux rives d'un fleuve sans gué, ni passerelle, séparés et tout proches, marchant les yeux dans les yeux, s'arrêtant ensemble pour sourire ou pleurer. Aussi, quoiqu'ils eussent dépassé l'âge de l'amour leur sentiment conservait-il une part de sa fraîcheur première... Ils se taisaient. Leur silence était aussi profond que celui de la vallée à leurs pieds; où tous les bruits s'étaient tus. Il était lourd et chargé, comme celui de la *Jungfrau*, où l'invisible

travail du sol et des eaux prépare sourdement l'avalanche... un coup de vent le troubla, frissonna dans les sapins, tira des plaintes de la forêt, apporta des sons lointains... Le soleil s'était caché derrière une cime invisible. Et voici que ce même coup de vent écartant les nuages, la lumière se concentra, plus crue sur la Jungfrau, qui leur apparut plus nette, avec les détails de sa prodigieuse architecture... Vis-à-vis d'eux, de l'autre côté de la vallée, l'ombre avait recouvert jusqu'au sommet les fentes boisées du *Schynige Psatte* : elle continuait son irrésistible ascension, sur les pentes de la Jungfrau, qui la bravait par sa hauteur, tout en la subissant ; et l'on en voyait la tache énorme du dessin régulier, gagner peu à peu sur la lumière avec la force tranquille de l'inévitable. Alors Lysel, se tournant à demi vers sa compagne murmura très bas, de telle sorte que ses paroles pouvaient, selon le caprice de l'air, s'entendre ou se perdre dans l'étendue : *l'ombre s'étend sur la montagne.*"

Elle, à son tour, très bas, plus bas que lui, dans un souffle qui parvint pourtant à son cœur et le fit frissonner, répéta : *Oui... l'ombre s'étend.*

Paroles banales, semble-t-il ; paroles pleines de significations ici, parce qu'en rompant leur silence elles ne faisaient que transposer l'état de ce paysage insensible à celui de leurs âmes douloureuses ; parce qu'elles ne faisaient que traduire sous une forme symbolique les secrètes pensées que chacun lisait sans paroles dans le cœur de l'autre ; parce que sur leur sentiment montait, sans qu'ils y pussent rien, l'ombre, comme elle envahissait implacablement la colossale montagne. Mais voici que l'ombre a précipité sa montée. Il n'y a bientôt plus qu'une flamme légère à l'extrême sommet de la Jungfrau, un peu pareille à la coulée de lave d'un volcan qui s'émeut : puis cette flamme elle-même s'éteint, comme au souffle d'une bouche toute puissante. La montagne entière frileusement enveloppée dans ce manteau d'ombre reprend sa teinte uniforme, sa teinte d'opale sans reflets, qui s'abaisse peu à peu jusqu'à la lividité de la mort ; en sorte qu'elle n'est plus qu'un cadavre, marqué pour la décomposition prochaine. Irène murmure : *C'est fini.* Pas encore, répond Lysel ; il y a des retours de lumière. Elle répète d'un accent plus profond : *C'est fini.* Puis, après un

moment de silence: Vous voyez bien que les plus belles choses ont leur fin. Lysel réplique: Elles recommencent. Pour toute réponse Irène, d'un geste empreint de grâce et de désespoir, montre les pâles lueurs qui expirent sur la montagne. "Que ces reflets mourants étaient peu de chose en regard des splendeurs éteintes! Comme ce dernier effort de la lumière trahissait la défaite et l'agonie! Comme on sentait que ces couleurs tremblantes allaient s'effacer, et qu'alors la nuit triompherait noire, humide et profonde comme les ténèbres du tombeau, jusqu'à ce que recommence une autre journée: une autre journée, qui ne serait plus la même, qui ne ramènerait ni les mêmes ombres, ni les mêmes rayons, qui égreneraient d'autres heures, finirait dans un autre crépuscule, s'en irait à son tour grossir le nombre incalculable des journées mortes, noyées dans le passé, dont la fuite fait la durée, comme les gouttes d'eau font la mer."

On nous excusera de nous être arrêté un peu longuement sur cette délicieuse et mélancolique idylle, où, par les formes transitoires du paysage extérieur, le romancier aime à nous faire comprendre les agitations les plus intimes des coeurs. Il n'y a là rien de factice. Il existe des rapports très réels entre les aspects variés de la nature et nos âmes. Nous aimons à vêtir la nature de la couleur de nos deuils et de nos tristesses; mais en revanche les deuils, les ombres et les ravages de la nature éveillent en nous des sentiments en rapport avec leur décor. Rien n'est charmant ici comme d'aller de l'obscurcissement graduel de la Jungfrau à la mélancolie de l'adieu et de la séparation qui envahit le coeur d'un des promeneurs. C'est peut-être ce que l'ouvrage contient de mieux. Quant à l'intrigue elle est fort médiocre! Une femme, sans rompre la charte conjugale et du consentement de son mari, a donné son coeur à un autre depuis des années. Mais maintenant que la nuit s'approche de son existence, comme l'ombre s'étend sur la montagne, elle se demande si elle n'a pas vécu dans le mensonge, si en voulant n'obéir qu'aux lois de l'amour, elle n'est pas allée contre la vérité. Ce cas de conscience l'étreint surtout depuis que sa fille, Anne Marie, est sortie de l'enfance, et qu'elle peut s'apercevoir de tout ce qu'a d'anormal la conduite de sa mère... C'est

pourquoi en face de la Jungfrau, dans le calme de la nuit, elle s'efforce de convaincre son compagnon qu'il est temps de se quitter. Malheureusement dans l'exécution de ce projet elle se trouve constamment entravée par son coeur compatissant, par la pitié, par ce besoin de consoler et de donner quelques parcelles de bonheur, besoin qui est à la fois la force et la faiblesse des femmes.

Lysel vient d'être éprouvé dans son amitié et dans son amour propre d'artiste. Un de ses amis est tombé frappé de paralysie : lui-même a échoué piteusement à l'Opéra. Choisit-on de si douloureux moment pour abandonner une personne, dont on a possédé le coeur, pendant des années... Enfin Lysel part pour une tournée artistique en Amérique, et Irène est emmenée par son mari à Ravenne en Italie. L'heure est opportune. Aussi Madame Jaffé écrit-elle à Lysel une longue lettre, où elle lui signifie l'irrévocabilité de l'adieu. C'est une conversion tardive, elle l'avoue. "J'ai longtemps, dit-elle, trop longtemps résisté à la poussée intérieure qui m'emporte à la fin. Si j'ai traversé une période d'ivresse, cette période où les regards troubles ne distinguent plus la réalité des choses, il y a déjà longtemps qu'avec une douloureuse clarté, je nous vois flotter tous les deux dans l'erreur et le mensonge : l'erreur, oui, mon ami ; l'erreur de croire qu'on peut impunément substituer la règle qu'on se fait soi-même de son amour à celle où l'expérience des siècles a emprisonné l'amour ; et le mensonge, ou plutôt la longue chaîne de mensonge dont cette erreur initiale multiplie et soude les anneaux. Je ne puis plus me leurrer des spécieux arguments que le coeur invoque pour justifier ses faiblesses : nul sophisme n'a plus le pouvoir de me tromper. C'est pourquoi je vous dis adieu. Cette vérité, que vous n'aimez pas assez, m'inonde de ses rayons... aucune dialectique ne saurait plus l'obscurcir ni la refléter... J'ai confiance en votre équité : après la première douleur, après la première révolte, elle vous fera reconnaître qu'il le fallait, que j'avais raison. Alors la métamorphose sera complète, nous serons devenus l'un et l'autre ce que nous devons devenir, nos volontés,—notre volonté aura conjuré l'erreur de notre coeur. Il n'y aura plus entre nous que l'exacte dose d'amitié que nous permet la destinée. Je n'enlè-

verai aux miens, pour vous, aucune parcelle de ce que je leur dois. Vous ne me donnerez rien de plus que ce que je puis recevoir. Il n'y aura pas un angle de notre coeur que nous soyons obligé de cacher..." Voilà qui est parler d'or. C'est bien le langage de la raison que n'obscurcissent plus les vapeurs de la passion. Mais ce langage c'est au début de la vie, alors que la tentation l'invitait à entrer en plein mensonge, qu'Irène aurait dû le tenir; au soir de son existence, après des années d'une liaison coupable, ce langage, est presque impuissant. On ne rompt pas en un tour de main, une habitude vieille de quelques trente ou quarante ans; après un aussi long égarement on ne rentre pas de plein pied dans la vérité. La raison a beau montrer la voie; la volonté est blessée, esclave, elle est incapable de l'héroïsme nécessaire à une pareille rupture. Il faudrait une conversion au sens chrétien du mot, c'est-à-dire qu'il faudrait quelqu'un de ces miracles, où intervient clairement le doigt de Dieu; et qui opère des métamorphoses soudaines, inexplicables. Mais dans les romans mondains il est entendu qu'on ne peut pas faire intervenir la grâce. Dieu est une de ces choses qu'on ignore. Dès lors toutes les conversions, qui procéderaient de la seule force de la raison seraient plus ou moins invraisemblables. Mais tel n'est pas le cas dans l'oeuvre présente d'Ed. Rod. Irène en écrivant une lettre si sensée, et affirmant si catégoriquement une rupture, a trop présumé de ses forces. A peine l'a-t-elle envoyée que mille pensées, mille imaginations l'ont assaillie. Comme le note l'auteur, elle a cru se délivrer de ses chaînes par un acte de sa volonté, elle est demeurée attachée à leurs tronçons, esclave avec les apparences de la liberté, appartenant tout entière à l'amour qu'elle a cru détruire, et perdant toute sa force pour avoir dominé sa faiblesse. La lettre partie, elle n'éprouva pas le soulagement que les chirurgiens promettent à leurs malades après l'opération. Au contraire elle souffrit de son sacrifice, comme on souffre, dit-on, d'un membre amputé. L'action qui, la veille, lui semblait généreuse, lui parut au lendemain lâche et pusillanime. Elle s'accusa de trahison. Elle se reprocha d'avoir frappé de loin... Elle sentit repousser dans son propre coeur les vivaces racines de l'amour mal arraché... Auprès de son mari et de sa

fille elle restait seule, plus seule que si elle avait erré sans aucun compagnon à travers les magnificences qui défilèrent sous ses yeux distraits. S'étant laissée entraînée dans une promenade à travers une forêt de pins elle ne put s'empêcher de cueillir un bouquet de fleurs et de l'envoyer à Lysel. Et comme cette promenade a été fatale, comme Irène sent qu'elle va mourir, c'est auprès de Lysel qu'elle désire rendre le dernier soupir. Devant ce suprême appel la rancune tardive de M. Jaffé, le mari d'Irène, s'effondre à son tour, il se reproche d'avoir exigé la rupture. Il comprend qu'Irène va mourir de son *erreur*. Il envoie donc un télégramme à l'artiste qui accourt de Paris à Ravenne et c'est les yeux doucement fixés sur les trois personnages qui avaient rempli sa vie qu'Irène, paisible, quitte la terre, laissant à la mort le soin de réconcilier l'amour et la vérité.

Tel est ce final désolant sur lequel l'oeuvre se termine. C'est l'ombre qui s'étend partout, sur toutes les phases de la destinée. En vain quelques clartés ont fait semblant de percer l'obscurité, l'ombre sournoise les a de nouveau couvertes. Ainsi Irène avait cru trouver la vérité en écrivant sa lettre à Lysel, M. Jaffé avait pensé être dans le vrai en exigeant que sa femme fut à lui; à la fin l'un et l'autre se demandent et le lecteur avec eux se demande s'ils ont eu vraiment raison. Incapables de déchiffrer le logogriphe qu'est la destinée, ils s'en remettent de ce soin à *la mort*... à la mort qui est *la nuit* pour nous. C'est donc bien dans les ténèbres complètes, et avec un odeur de cendres, avec ses objets calcinés, des coeurs meurtris par le simple jeu des événements qu'Ed. Rod laisse son lecteur. Il constitue des personnages admirablement organisés pour la souffrance; puis il nous les montre errants dans le dédale de leur destinée, se heurtant perpétuellement à quelque mur, n'entrevoyant la lumière que pour la perdre au prochain détour, mourant sans avoir l'explication de rien dans leur propre existence. Ce sont là des drames intérieurs empoignants, et je reconnais qu'Ed. Rod y apporte à les analyser une grande puissance, une grande loyauté, une grande vigueur, une plume constamment chaste. Quelque soit la délicatesse des situations qu'il imagine, les amateurs de pornographie seraient singulièrement déçus en

ouvrant les ouvrages de M. Ed. Rod, Mais l'auteur de *Michel Tessier* et de *l'Ombre s'étend sur la montagne* n'a pas simplement la prétention d'être un écrivain réaliste, il a celle d'être un moraliste. Non pas sans doute qu'il vise à la réputation de prédicant; mais il cherche à découvrir le sens, la raison supérieure, la moralité des choses. Il ne se contente pas des simples observations psychologiques, il se demande si telle situation ou tels actes sont permis par les lois et la morale. N'est-ce pas ce qui tourmente constamment Irène dans le roman que nous venons d'analyser? Savoir si elle est dans le mensonge ou la vérité. Lisez encore ce couplet en faveur de la vérité: "La vérité ce n'est pas une petite lueur hésitante qui vacille dans les ténèbres, c'est un rayonnement, c'est une gloire!... on ne peut pas lui mesurer sa part, lui cacher la moitié de ce qui est à elle,, lui marchander ce qu'on voudrait garder dans l'ombre!... Quand elle se met à traquer le mensonge, elle l'atteint, elle ne le lâche plus: il n'y a nul recoin de l'âme où il puisse la fuir. Mon Dieu! que j'ai souffert de lui dérober une part de mon être, la plus grande, celle que j'aurais voulue la plus pure! Que j'ai souffert de cette magnifique chose qui n'est belle que dans la lumière: de *l'amour!*" Oui, mais dirait-on que celle qui parle si bien de la vérité mourra dans le mensonge. C'est que le romancier, s'il aime à l'analyser, ne veut pas résoudre le conflit entre le devoir et la passion, qui torture ses personnages? Il préfère que le doute angoissant les brise. C'est pourquoi en le lisant nous rencontrons si souvent des passages éloquents sur les problèmes de la vie, sur les contradictions de la vie, sur les solutions boiteuses où s'est morfondue la sagesse des moralistes et des législateurs. C'est pourquoi ses héros tantôt s'indignent contre l'hypocrisie des institutions où le mensonge des formes et des apparences prime la vérité des sentiments et des faits, tantôt proclament la suprématie des lois qu'a faites la sagesse des siècles. Les questions de coeur dépendent-elles de l'état civil? Un être noble, digne d'amour n'appartient-il pas à l'être qu'il aime et qui sait l'aimer? L'amour qui ne s'est jamais menti à lui-même n'est-il pas la suprême vérité? Irène, qui a fait un vain effort pour séparer les deux âmes, pour contredire les lois d'amour afin de se conformer

aux lois sociales, ne prouve-t-elle pas la toute-puissance de la passion contre le devoir, la suprématie de la personnalité sur ceux de la collectivité?

Autant de questions qui peuvent être débattues au point de vue littéraire, peuvent rendre un morceau de style singulièrement pathétique; mais autant de questions enfantines, considérées au point de vue philosophique, encore plus enfantines considérées au point de vue chrétien. Tout ne proclame-t-il pas que l'individu n'est que pour l'espèce? L'individu n'est-il pas obligé de vivre en société? L'ordre n'est-il pas indispensable pour la subsistance de la race et le maintien d'un cadre social? Dès lors il faut des institutions, il faut des lois, il faut une morale, il faut une sanction. La passion hait le frein; la passion est essentiellement égoïste; la passion subordonne le reste de l'univers à sa propre satisfaction; à cette satisfaction elle sacrifie, mariage, famille, maternité, honneur. Voilà ce que les héros de romans appellent les droits de la personnalité. Ce ne sont que les droits d'une licence effrénée. A quoi bon opposer la passion et la raison, comme si celle-ci ne devait pas régner, comme si l'autre n'était pas qu'une esclave. Encore excuserait-on un Platon, un Lucrèce, un Cicéron de venir nous exposer des doutes sur le chemin à choisir quand l'homme est sollicité d'une part par la passion, de l'autre par le devoir. Platon et Lucrèce n'avaient pour les guider que les lueurs d'une raison obscurcie par des siècles de paganisme, par la divinisation des pires désordres, par l'étalage au grand jour de vices contre nature. Mais dix-neuf cents ans après le passage du Christ sur la terre, venir nous poser solennellement et sous les formes les plus littéraires, avec des accents pathétiques à nous tirer toutes les larmes de nos yeux, venir nous exposer des problèmes intimes qu'un enfant résoudrait par une simple réponse à quelques questions de son catéchisme, oui, avouons-le, c'est plutôt grotesque. Une femme est affectueuse, elle souffre de ne pas rencontrer de retour de tendresse chez son mari; elle se trouve portée vers un brillant artiste, qui de son côté ne la méprise pas. Et après? allez-vous pendant des pages et des pages, vous demander à quel parti elle doit se résoudre. Son devoir n'est-il pas aussi clair que le jour! Que si elle a eu la faiblesse de

violier ce devoir, faudra-t-il encore autant de pages pour discuter si elle a eu tort ou raison? On le voit, la plupart de ces romans de passion, réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire à la leçon qui s'en échappe, sont d'une pauvreté pitoyable. Reste l'impression qui ne peut qu'être regrettable. Ce conflit entre la passion et le devoir donne à celle-là un singulier relief; elle l'embellit, l'environne de je ne sais quelle auréole de reine et de maîtresse, l'installe au premier plan, en une place que la raison seule a droit d'occuper. Ce qui n'est, la plupart du temps, qu'un misérable instinct charnel ou caprice d'imagination et du coeur; ce qui par conséquent devrait être caché comme toutes les faiblesses et toutes les hontes, est produit au grand jour, et éclairé de la lumière d'un beau talent, est transformé en une espèce de chose sacrée, souverainement respectable à laquelle ne peuvent toucher ni les lois humaines ni les lois divines. Quelle mascarade? Mais quelle mascarade dangereuse pour des spectateurs ou des lecteurs qui ne demandent qu'à voir justifiés quelque part les penchants mauvais qu'ils sentent s'agiter en eux. A cette impression de mauvais aloi s'ajoute dans l'ouvrage de M. Ed. Rod le pessimisme philosophique signalé plus haut; ce qui n'est pas pour en faire un ouvrage plus sain.

Que M. E. Rod soit un moraliste, je le veux bien. On peut en effet répandre ses idées morales au moyen de fictions semblables à celle du roman en question aussi bien et même mieux que par des thèses purement philosophiques. Mais notre romancier moralise en libre-penseur. Il ignore les lois positives venues de Dieu; il se montre même très hésitant sur la valeur de la voix de la conscience. Dès lors le naturalisme et l'individualisme peuvent, à juste titre, plaider leur cause devant lui? Je ne m'étonne plus qu'il se demande avec angoisse pourquoi une femme briserait son propre coeur et le coeur d'un autre pour affirmer l'omnipotence d'un morceau de papier timbré, qui porte le nom de contrat, et qui n'est sanctionné que par les lois dont les auteurs sont des hommes faibles et coupables, comme vous et moi. Mais ce faisant, Ed. Rod nous donne seulement une preuve de plus de l'insuffisance de la morale indépendante.

Une dernière leçon à recueillir de *l'Ombre s'étend sur la monta-*

gne. A l'occasion du voyage de son héros en Amérique, M. Ed. Rod parle des impressarios entre les mains desquels sont obligés de se mettre les artistes ambulants. Il en fait un portrait trop bien brossé pour que nous nous abstenions de le placer sous les yeux de nos lecteurs "Max (un des deux impressarios) était un ancien agent électoral devenu ensuite entrepreneur de publicité, puis de spectacle: après avoir travaillé jadis pour un candidat à la Présidence, promis en son nom la lune aux nègres de la Louisiane, traîné de force des passants à l'urne sacrée, il avait lancé successivement un savon, des pilules contre l'obésité, un rasoir mécanique, plusieurs machines agricoles; maintenant il montait des panoramas, organisait des expositions, des concerts, des récitals ou des conférences, promenant de ville en ville des artistes, des orateurs, des mônstres, des tableaux, des animaux savants. Avec sa charpente de colosse, ses épaules carrées, ses mains énormes aux poignets cerclés d'or, sa figure rasée et lippue, sa tignasse noire, luisante de cosmétique, c'était un gaillard brutal et cynique, rompu aux ruses épaisses de son métier. Autour de ses sujets, hommes ou bêtes, il montait un de ces battages qui, dans l'autre hémisphère disqualifieraient jusqu'à des chiens savant, mais qui portent sur ce public pressé, naïf, aux gros appétits... Il avait revendu à Blackmann "*la tournée de Lysel,*" en se réservant une part sur les recettes. Comme il suspectait la loyauté de cet associé, il l'accompagnait ou le surprenait partout, tombant sur la caisse aux moments les plus imprévus... Ces deux négriers s'accordaient pour traiter Lysel comme une boîte à musique qui, une fois remontée, dévide ses morceaux et les recommence, jusqu'à ce que son cylindre se détraque ou que sautent en trop grand nombre les pointes de métal qui marquent les notes. Ils connaissaient juste assez les maîtres pour exclure des programmes certaines oeuvres qui ennuyaient le public..."

Voilà l'espèce de gens qui nous amènent de l'autre côté de l'Atlantique ou de l'autre bord de la frontière, ces cabotins et ces cabotines que nous allons applaudir avec une naïveté, dont ils sont les premiers à rire. Voilà l'espèce de gens que nous enrichissons en apportant nos dollars à la porte de ces vastes salles où se presse un public "insatiable, frémissant de bonne

volonté, curieux, ignorant, affamé, impressionnable." Voilà ce que pensent de ces fameuses tournées d'Amérique nos amis d'outre-mer! A leurs yeux elles n'ont rien d'artistique elle ne sont qu'un immense bluff, qu'une entreprise charlatanesque pour attraper les gros sous des badauds. Ne serait-ce pas opportun de cesser de fournir matière à leur raillerie en étant un peu moins prodigue de notre enthousiasme et de notre argent à l'égard des artistes en tournée... Tenons-nous donc beaucoup à faire partie de ce public que flagelle notre romancier, de ce public "pressé, naïf, aux gros appétits."

Yvan Raille.

Montréal, Septembre, 1907.



Le Féminisme



E permettez-vous, aimables lectrices de la REVUE CANADIENNE de glanner pour vous une page exquise dans les charmantes "*lettres de partout*," qui forment, en ce moment, un des attraits de la lecture des ETUDES :

"Je ne suis pas entièrement de votre avis, mon cher ami, sur la question du féminisme.

"Je crois que dans ce mouvement un peu outré, il y a une déviation des vrais principes... ; ne sursautez pas trop : je m'explique.

"Les femmes, répète-t-on volontiers, vont au savoir ; ce n'est plus assez pour elles de dire : *je crois*, il faut remplacer par *je sais*.

"Soit. Elles n'expliqueront pas cependant les mystères, car il y en aura toujours, dont Dieu garde le secret premier ; il a la bonté de nous en donner les conclusions, tenons-nous-y.

"De plus, ce grand appétit de savoir, dont on tourmente nos pauvres jeunes filles modernes, leur fait perdre de vue, à mon sens, leur vraie raison d'être dans la société.

"Voyez, il faut sans cesse revenir aux lumières d'origine.

"La femme est, dans les plans de Dieu, l'auxiliaire de l'homme ; il n'est pas dit qu'elle devra devenir son professeur.

Encore moins, doit-elle le supplanter, surtout à son foyer.

—C'est cela, me direz-vous... je vous entends : une bonne petite intelligence, toute pleine de délicieux chiffons, de recettes de cuisine... et de tisanes opportunes ; un peu d'ouverture cependant sur les grands événements du jour ; le journal est là pour la leur fournir, et c'est toute la femme idéale.

—Oh ! artiste... Oh ! savant... Oh ! sceptique aimable et mordant, vous voudriez bien que je vous aie dit tout cela pour

pouvoir m'écraser. Malheureusement je ne l'ai même pas pensé..

“Je réponds: Je ne suis pas aussi rigide que le bonhomme Chrysale qui prétendait:

Qu'il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
 Qu'une femme étudie et sache tant de choses:
 Former aux bonnes moeurs l'esprit de ses enfants,
 Faire aller son ménage, avoir l'oeil sur ses gens,
 Et régler la dépense avec économie,
 Doit être son étude et sa philosophie. (1)

“Non, on peut, on doit souhaiter que la femme ait d'autres livres:

....Qu'un dé, du fil et des aiguilles! (2)

“De même qu'il ne fallait pas qu'elle restât esclave, il ne faut pas qu'elle soit ignorante, mais instruite avec discrétion.

“De là à devenir avocat ou médecin, il y a un abîme.

“Trop de science lui fait perdre son charme, pas assez la rend fade: toujours le milieu, mais ici plus qu'ailleurs.

“Croyez-vous, au reste, que l'esprit de la femme soit fait pour porter beaucoup de sciences humaines!

“Elle a une science supérieure que bien des hommes n'ont pas: la science de la vie, le génie de l'adaptation, ce bon goût inné, qui est l'art de la modération; c'est assez de cette supériorité qui s'harmonise avec celle plus haute et plus étendue de son compagnon.

“Pour ma part, je plaindrais un homme dont la femme montrerait plus d'esprit que lui.

— Mais, dites-vous, il faut qu'une mère sache tout pour surveiller les études de son fils et développer son intelligence.

— Tout, ô mon ami, tout, jusqu'à cette cuisine pénible qui s'appelle la chimie; tout, jusqu'à ces chiffres hérissés, que La-

(1) Molière, *Les Femmes Savantes*.

(2) *Ibid.*

biche définissait justement “les chardons du discours”; (1) tout, jusqu’à ces mille et un système de philosophie, ces barbares enchevêtrements de syllogismes, dont la logique,—il le faut, j’en conviens,—est agréablement semée? Oh! le croyez-vous?

“Pour moi, je ne pense pas qu’il soit si nécessaire, ou si utile, qu’une mère développe ainsi elle-même le cerveau de son fils.

“D’abord, laissez-moi vous dire qu’un jeune homme, fût-il le fils le plus soumis, n’acceptera pas, d’instinct, ce professorat maternel : la race est la race. Vous ne changerez pas le pli viril de notre cerveau : une femme professeur, nous avons moins confiance.

“Notre coeur, oh! oui, il accepte, il reçoit son développement de nos mères, nous le recevons même tout entier de notre mère : et certes, cela est un travail assez important pour satisfaire la légitime ambition d’une femme.

“Mais notre intelligence, ce par quoi nous devons plus tard dominer, ce qui nous fera vraiment supérieur, eh bien! croyez-moi, un homme se formerait plutôt seul, que d’accepter son initiation d’une femme.

—Quel orgueil!... *Ego nominor Leo!*

—C’est un peu vrai, mais encore une fois, c’est un instinct.

—Et alors, la conclusion?

—La conclusion, la voici : Il faut qu’une jeune fille, il faut qu’une femme soit d’abord à son intérieur, qu’elle l’aime pour le faire aimer; qu’elle soit au courant de ce que la science, l’hygiène, le *modern-confort* peuvent apporter de charmes, d’aisance, de stabilité à ce petit royaume dont elle est la souveraine : son foyer; après, ou en même temps, qu’elle s’instruise de son histoire nationale, littéraire ou politique, de l’histoire de l’Eglise,—qu’elle ignore généralement,—qu’elle se mette au courant, modérément, des actualités; que voulez-vous lui demander de plus?

“Si elle sait tout cela, elle dépassera de beaucoup la moyenne. Elle aura le bon sens de ne pas se jeter, comme j’en ai vu en ces temps troublés, dans toutes les questions de casuistique et de

(1) Labiche, “la chasse aux corbeaux”, acte III.

droit canonique, où les hommes, même d'Eglise, ont déjà peine à y voir clair. Ainsi, elle ne saura pas tout, mais elle saura beaucoup; surtout, elle saura qu'elle ignore, et c'est une supériorité bien rare.

“Croyez-vous, mon bon ami, que je ne fasse pas encore bien grande la part de son influence?”

“Le rôle des femmes chrétiennes, disait Ozanam, ressemble à celui des anges gardiens: elles peuvent conduire le monde.” Et il ajoutait: “Mais en restant invisibles comme eux.”

“Etant donnée la perturbation chronique des idées et des rôles, étant données l'indifférence et la lâcheté des hommes actuels, je demanderai à ces anges bénis de se rendre un peu plus visibles que du temps d'Ozanam.

Mais, cette restriction faite, je crois que les principes énoncés plus haut restent vrais.

Louis Perroy.



Champlain

A. M. l'abbé F.-X. Chagnon

Poème récité par l'auteur au pied du monument du fondateur de Québec,
à Champlain, N.-Y.

I

Promenant l'étendard du Christ et du Progrès
Dans les immensités vierges du Nouveau-Monde,
La France, l'oeil tourné vers les altiers sommets.
Que l'Avenir divin de ses rayons inonde,
A laissé sur ces bords une trace féconde
Que le temps destructeur n'effacera jamais.

Pour jeter sa semence au sol de l'Amérique,
Pour asseoir un empire en des déserts sans fin,
Ses preux ont combattu, pleins d'une ardeur épique,
Les Indiens, les Anglais, la Trahison, la Faim,
Des bancs de Terre-Neuve à la mer de Baffin,
Des banquises du Pôle aux pampas du Tropique.

Mais de tous les vaillants au renom souverain
Qui sur ce continent luttèrent pour la France,
Nul n'est ceint d'un laurier plus frais et plus serein
Que le Jason chrétien dont la Reconnaissance
Acclame la ferveur, l'audace et la science
Dans le noble et tragique orgueil de cet airain.

Fils d'un rude et hardi pêcheur de la Saintonge,
Champlain grandit au bord du gouffre illimité,
Et, dans une ombre où l'oeil du poète se plonge,
Assouffé d'aventure, ivre d'immensité,
En son adolescence et sa virilité,
Livra toute son âme au vaste essor du songe.

Il rêva de sonder cette mer de cristal
Qui de Colomb avait bercé les caravelles,
Il rêva de fouler le terroir boréal.
D'y faire rayonner l'or des blondes javelles ;
Et, pour planter la croix sur des cimes nouvelles,
Intrépide, il quitta le rivage natal.

Les larges flots d'azur du Saint-Laurent sauvage,
 Encore émus d'avoir porté les galions
 De l'immortel Cartier découvrant notre plage,
 Sous l'éther estival tout baigné de rayons,
 Réfléchirent bientôt les humbles pavillons
 De la nef que montait le marin de Brouage.

II

Maintenant les grands pins canadiens crouleront;
 Et sur un promontoire, où sommeillaient naguère
 Quelques wigwams, les murs de Québec surgiront;
 L'Algonquin laissera choir la hache de guerre,
 Les orgueilleux sachems d'une peuplade altièrè
 Devant le fondateur viendront courber le front.

Le noble aventurier percera les mystères
 De déserts ténébreux, d'insondables forêts;
 Il franchira des lacs géants et solitaires,
 Aux bords inexplorés et vierges de guérets,
 Et qui n'avaient encor sur leurs flots clairs et frais
 bercé que les esquifs des tribus sanguinaires.

Il sera l'allié des Hurons aux abois
 Traqués par des rivaux altérés de carnage;
 Il les protégera dans l'ombre des grands bois;
 Et sur le même sol d'où monte notre hommage
 Vers le fier découvreur de ce libre rivage,
 Les opprimés vaincront les cruels Iroquois.

Sur ces traces, portant hache, faucille et bêche,
 S'avanceront, joyeux, des défricheurs normands;
 Et les blés, sous la brise harmonieuse et fraîche,
 En tous sens jetteront leurs étincellements;
 Et, près de flots jaseurs et de fourrés dormants,
 Des clochers sur l'azur profileront leur flèche.

Les humbles Récollets, venus, à son appel,
 Travailler sous la haire à la moisson divine,
 Iront cueillant partout des âmes pour le ciel;
 L'arbre saint du Progrès étendra sa racine
 A travers les débris d'idoles en ruine...
 Et Québec grandira sur son roc solennel.

Le découvreur vingt fois passera l'Atlantique,
 Pour aller implorer justice aux pieds du roi;
 Il saura déjouer maint complot satanique...
 Son dévouement sera viril comme sa foi;
 Et l'Avenir, qu'il vit souvent avec effroi,
 Enfin éblouira son regard prophétique.

III

Mais pendant que l'ardent fondateur est grisé,
Dans ses vastes labeurs, du vin de l'espérance,
Le spectre de la Faim apparaît, hérissé,
Aux colons qui, narguant, la veille, la souffrance,
Rêvaient sur leurs sillons le calme et l'abondance....
Et bientôt par l'Anglais Québec est menacé.

Sans vivres, sans canons, la ville, née à peine,
Ouvre, la rage au coeur, sa porte aux assaillants;
Et, contraint par le sort de désertier l'arène,
Le vieux lutteur, suivi du groupe de vaillants
Qui l'escortait le long des grands flots aboyants,
Repart, désespéré, pour la France lointaine.

Il regrette les bois témoins des fiers efforts
Qu'il déploya vingt ans en poursuivant son rêve,
Il souffre loin du sol où tant d'amis sont morts ;
Et, navré d'un sanglot qui du Ponant s'élève,
Il tente obstinément, sans relâche et sans trêve,
De faire à son pays restituer nos bords.

Le succès vient enfin couronner sa constance :
Un traité, qu'Albion avait mis à néant,
Ressuscite, rendant aux vaincus l'espérance...
Et Champlain, traversant de nouveau l'Océan,
Rouvre, tout radieux, sur le fleuve géant
Les plis fleurdelisés du drapeau de la France.

Et les arbres altiers de notre sol fécond
S'affaissent plus nombreux sous l'éclair de la hache,
Les blés plus largement déroulent leur flot blond,
Mainte peuplade errante à la glèbe s'attache...
Mais, comme tout sourit au fondateur sans tache,
Il sent le vol glacé de la mort sur son front.

Et le colon, qu'avait électrisé son zèle,
Le trappeur, l'Iroquois à l'indomptable orgueil,
Le prêtre, le soldat et le Huron fidèle,
Qui l'avaient vu lutter dans la joie ou le deuil,
En un sombre unisson, pleurent sur le cercueil
Du père et du sauveur de la Gaule nouvelle.

Oui, Champlain fut le père et le sauveur des preux
 Qui rêvaient de fonder sous nos cieux un royaume.
 Sa prescience avait l'ampleur des bois ombreux
 Dont il aimait jadis à respirer l'arome;
 Et, comme sur l'autel la fleur du lis embaume,
 Sa vertu parfuma la terre des aïeux.

Il fut un précurseur, un guerrier, un apôtre;
 Il fut le bienfaiteur de tout le genre humain
 En jetant au terroir laurentien l'épeautre;
 Et quand il s'avança, l'arquebuse à la main,
 Sur la rive voisine, il fraya le chemin
 Qui nous mène aujourd'hui d'un océan à l'autre.

Il fraya le chemin au groupe de héros
 Qui devaient les premiers, la croix sur la poitrine,
 Du grand Mississipi réveiller les échos.
 Oui, grâce à son courage, à son oeuvre divine,
 Le soleil flamboyant du Progrès illumine
 Les trésors de pays sans borne et sans rivaux.

Mais, malgré son savoir et malgré son génie,
 Dans la fiévreuse ardeur de ses féconds travaux,
 Il sentit vaguement la puissance infinie
 Des germes qu'il semait dans des sillons nouveaux,
 Il entrevit à peine, en nos bois, sur nos eaux,
 Ce qu'allait enfanter cette plage bénie.

Oh! s'il pouvait, du haut de l'immortalité,
 Sur nos foyers en joie abaisser la paupière,
 S'il voyait, aux rayons éclatants de l'été,
 Ce qui s'est accompli pour notre race altière
 Sous les fières couleurs de la vieille Angleterre,
 Sous le drapeau de l'Aigle et de la Liberté!...

Mais que dis-je? Il nous voit groupés dans cette plaine,
 Il contemple nos champs, nos bourgs et nos cités,
 Il promène sur nous sa prunelle sereine,
 Toute baignée encor des célestes clartés,
 Et je l'entends qui dit: "Vous êtes bien restés
 Les dignes rejetons de la France chrétienne!"

W. Chapman.

En Chaldée

(suite)

Tell-Loh.—Fouilles de M. de Sarzec.

Durant le dernier quart de siècle, les recherches archéologiques en Orient n'ont fait que rendre plus général l'intérêt qu'elles avaient tout d'abord suscité. Il s'est fondé en Angleterre et aux Etats-Unis de puissantes sociétés qui fournissent l'argent nécessaire à l'exécution des fouilles. De plus, les savants de ces pays reçoivent de la part de leur gouvernement respectif toute la protection et l'appui désirables. Les précieuses collections d'antiquités assyriennes et chaldéennes qui, en ces derniers temps, ont enrichi le Musée du Louvre, sont dues à l'initiative personnelle et aux sacrifices pécuniaires des explorateurs français. Le gouvernement de la République, du moins depuis ces vingt-cinq dernières années, n'a guère à réclamer dans cette glorification du nom de la patrie. Il n'a pas même su profiter, pas plus en Asie qu'en Afrique, de la position avantageuse que lui avait faite les gouvernements antérieurs et que lui ont parfois créée, dans le domaine des choses scientifiques, politiques et militaires, le courage et le patriotisme de quelques Français, nos contemporains. Aussi, est-il aujourd'hui tombé bien bas dans le prestige que la France depuis un temps immémorial, avait exercé dans tout l'Orient. Si, en revanche, on voyait la tranquillité, la paix, régner dans ce beau pays, naguère encore si respecté, on pourrait attendre avec confiance des jours meilleurs ; au lieu de cela, on n'offre au monde civilisé que l'affligeant spectacle d'un gouvernement, d'un peuple qui va s'amoindrissant, s'usant, au milieu des mesquines et perpétuelles discordes civiles.

M. de Sarzec avait précédé de quelques années l'époque où prévalut cette politique d'abdication, de désintéressement des choses extérieures. Après avoir gagné ses épaulettes en Afrique et avoir rempli pendant trois ans les fonctions d'agent diplomatique à Massouah, petit port situé en territoire égyptien, sur la Mer Rouge, M. de Sarzec était promu, en 1875, au poste de Bassorah (1), en vue de favoriser les intérêts du commerce français dans ces parages que, jusque-là, les Anglais avaient été seuls à fréquenter.

Bassorah est loin d'être un séjour agréable. La chaleur y est accablante, l'atmosphère chargée d'humidité, les paysages y sont monotones; la plaine, jaune et poudreuse, s'étend immense et indéfinie, de quelque côté que la vue se porte. M. de Sarzec avait des loisirs; il fallait les utiliser ou se résigner à périr d'ennui.

Cette région n'était pourtant pas sans intérêt pour les amateurs, les chercheurs d'antiquités. Elle avait déjà vu jadis des jours glorieux et mouvementés, et donné naissance à une civilisation dont on retrouve encore de nombreux vestiges. On ne peut parcourir une partie quelconque de cette contrée sans avoir presque toujours devant soi deux ou trois de ces *tels* ou tertres artificiels qui ont jadis servi de soutien et comme de socle à un temple, à une forteresse ou à un palais.

En effet, nous nous trouvons ici en plein pays d'Accad et de Shoumir, noms que portaient les deux grandes divisions primitives de la Chaldée.

Voici d'abord, sur la rive gauche du Chat-el-Haï, large et profond canal, oeuvre des anciens rois qui faisait communiquer le Tigre avec l'Euphrate, dans la Mésopotamie inférieure, les ruines de Tell-Loh et de Zerghoul, dont nous parlerons dans un instant. Un peu plus loin, en revenant sur les bords de l'Euphrate, nous rencontrons Warka, dont les ruines s'aperçoivent au-dessus d'un terrain ondulé, comme la mer lorsqu'un gros vent soulève ses flots. Warka est l'Erekh de la Bible, l'Archoé

(1) Bassorah est une petite ville de la basse Chaldée, située à 60 milles du Golfe Persique, sur la rive droite du Chat-el-Arab.

des Grecs. C'est probablement une des plus ancienne ville de la Chaldée, puisque sa fondation est attribuée à Nimrod, ainsi que celles de Calneh, de Babylone et d'Accad; mais, chose certaine, c'en est une des plus célèbres; c'est la "Ville des Livres," la ville favorite des érudits chaldéens. Là se trouvait la première bibliothèque rassemblée par Sargon 1er, vers l'an 3800 av. J.-C. Cette ville enfin a dû être pendant un très grand nombre de siècles un lieu sacré de sépulture pour toute la Chaldée, si l'on en juge par les nécropoles immenses qui l'entourent. Tout le terrain sur des lieues de distance est rempli de tombeaux et d'ossements humains, au point qu'aucune ville au monde, ancienne ou moderne, ne peut être sous ce rapport comparée à Warka. Les cadavres devaient y être expédiés de toutes les parties du pays, comme ils le sont encore aujourd'hui à Kerbela, en Perse.

A quinze milles au sud-est de Warka se trouvent les ruines de Senkereh qui couvrent un plateau circulaire de quatre milles et demi. De Warka on aperçoit le monticule central qui atteint une hauteur de 70 pieds. Senkereh est l'antique Larsam, dont la fondation, selon Bérose et la tradition, est antérieure au déluge. Dans tous les cas, sa durée paraît être extrême, car à côté des inscriptions les plus anciennes on a trouvé des textes écrits en caractères cunéiformes et datés du temps des Séleucides.

Descendons maintenant le cours de l'Euphrate, à une distance à peu près égale entre Babylone et l'embouchure du fleuve dans le Golfe Persique. On remarque, à l'ouest, à environ six milles de l'Euphrate, sur les frontières de la Chaldée, un monceau de ruines de 8800 pieds de circonférence et de 200 pieds de hauteur. Ces ruines représentent ce qui reste de la vieille cité d'Abraham, Ur Kasdim, qui était une ville puissante, "la grande ville" il y a plus de quarante siècles. Les Arabes lui ont donné le nom moderne de Mougheir qui signifie la "ville de l'asphalte", la "bitumée", à cause du bitume ou ciment de naphte dont les briques sont couvertes. Il existe encore à l'extrémité nord des monticules une tour de 70 pieds de haut, de construction chaldéenne, bâtie en larges briques cimentées avec du bitume. M. Loftus y a découvert les restes d'un temple à étages qui, à en juger par les ruines qui subsistent encore, a

dû présenter, debout, une masse imposante; ce temple était consacré au dieu Nannar ou Sin, c'est-à-dire la lune, qui était le dieu local de la ville d'Ur. Une inscription gravée sur des briques nous apprend qu'il fut bâti par Lig-Bagas qui avait régné à Ur longtemps avant l'époque d'Abraham. Cette inscription, traduite par le célèbre orientaliste G. Smith, se lit comme suit: "Lig-Bagas, roi d'Ur, est celui qui a bâti le temple du dieu Nannar (Lune)." Une autre inscription ajoute qu'il fit aussi construire l'enceinte de la ville. Abraham a dû voir ce monument de l'idolatrie dont nous retrouvons aujourd'hui les ruines. Tharé, père d'Abraham, et les autres ancêtres des Hébreux, y auraient sacrifié, suivant Josué. Sir Porter a également découvert dans les ruines d'Ur un barillet avec une inscription du même prince. Mougheir est d'un accès difficile. La plaine qui l'entoure est basse et marécageuse; lorsque l'Euphrate déborde, ce qui arrive sept mois durant l'année, il la couvre complètement, de sorte que la butte nous apparaît comme une île où l'on ne peut aborder qu'en bateau.

Enfin, en regagnant le fleuve pour continuer à en explorer le cours inférieur, nous ne tardons pas à remarquer les ruines d'une autre ville chaldéenne: l'antique Eridu, d'après les inscriptions, ces ruines portent aujourd'hui le nom d'Abou-Sharein.

Tels sont les principaux sites qui frappent la vue du voyageur qui parcourt cette région. Toutes ces villes, comme on le voit, étaient très rapprochées les unes des autres; situées non loin de la mer, elles formaient l'une des plus grandes divisions du pays. Les savants anglais Rawlinson, Loftus, Taylor, G. Smith et Rassam-Hormuzd, avaient déjà visité, à l'époque de M. de Sarzec, la plupart de ces ruines et y avaient fait des découvertes importantes qui ont enrichi le Musée britannique.

Les ruines de Tell-Loh, toutefois, où s'arrêta l'explorateur français, étaient encore vierges de la pioche des fouilleurs. Elles sont situées en plein désert, sur la rive gauche du Chat-el-Hai, entre Babylone et Bassorah, à trois ou quatre journées de marche de cette dernière ville (1). L'ensemble des ruines for-

(1) Le Chat-el-Hai est un large et profond canal, oeuvre des anciens rois, qui traverse une partie de la Mésopotamie inférieure et qui fait communiquer le Tigre avec l'Euphrate.

ment plusieurs monticules de briques agglomérées s'étendant sur un espace de quatre à cinq milles. M. de Sarzec y fixa le siège de ses opérations, et, dès les premières fouilles, il put reconnaître la richesse du champ qu'il avait entrepris d'étudier. Ces buttes, nous le savons maintenant, recouvraient les restes d'une des plus anciennes villes de la Chaldée, dans le primitif pays de Shoumir, ville peu considérable, il est vrai, mais jouissant de son autonomie sous des chefs particuliers.

Malgré l'inclémence du climat et l'insécurité du pays, il passa plusieurs années à en déblayer les ruines, mettant à découvert de nombreuses constructions, les débris d'un grand temple contenant des statues en diorite d'une très haute antiquité, quantité d'inscriptions, entre autres deux grands cylindres de terre cuite de deux pieds de hauteur sur un pied de diamètre, complètement recouvert d'écritures, des tablettes d'argile ou contrats. Plus tard, en 1894, il eut la bonne fortune d'y faire une des plus riches trouvailles du siècle dernier, celle de la collection des archives des anciens rois de Tell-Loh, se composant d'une trentaine de mille tablettes cunéiformes et remontant à trois ou quatre mille ans avant notre ère.

“C'est un véritable dépôt d'archives et d'actes authentiques, analogues aux dépôts qui ont été trouvés sur les emplacements de Ninive, de Sippara, de Niffer. Celui-ci présente l'intérêt particulier d'appartenir à la très antique cité sumérienne de Sirpourla (Sirtella), qui ne nous est connue que par les monuments, mais qui n'en a pas moins été un centre de civilisation primitive, où l'écriture et les arts avaient commencé de fleurir dès le quarantième siècle avant notre ère.—Les tablettes de Tell-Loh étaient enfouies sous un monticule, situé à 200 mètres (656 pieds) de celui où M. de Sarzec avait exhumé antérieurement les constructions des plus anciens rois du pays. Les plaquettes de terre cuite, régulièrement superposées sur cinq ou six rangs, remplissaient des galeries étroites, se coupant à angle droit, construites en briques creuses et garnies des deux côtés de banquettes, sur lesquelles s'étendaient d'autres couches de semblables documents. Les galeries formaient deux groupes distincts, mais voisins l'un de l'autre. On ne peut mieux les comparer qu'aux favissae ou rayons où les anciens reposaient le trop plein des offrandes provenant de leurs sanctuaires.

“ Sur le nombre des tablettes ainsi recueillies, M. de Sarzec en compte environ cinq mille d’une conservation parfaite. Cinq mille autres ne sont que légèrement écornées ou endommagées. Puis vient la masse des tablettes fragmentées avec lesquelles on pourra encore reconstituer certainement un grand nombre de pièces. On y distingue des actes en double exemplaire, c’est-à-dire contenus dans des coques d’argile, qui portent un duplicata du même texte, avec les cachets des témoins ou des scribes. D’autres sont des comptes, des listes d’offrandes, des inventaires... Un certain nombre de tablettes sont de dimensions peu communes et mesurent jusqu’à 0 m. 30 et 0 m. 40 (11-3/4 pouces et 1 pied 4 pouces) de côté. De nombreux documents de formes diverses, cônes tronqués, sceaux circulaires, étaient mêlés aux tablettes proprement dites. Enfin des statuettes, des cylindres ou barillets, des godets sacrés se trouvaient conservés dans les mêmes galeries souterraines. Quant aux tablettes de terre cuite, la plupart présentent sous le rapport épigraphique deux types différents : l’un qui rappelle de très près les inscriptions d’Our-Baou et de Goudéa, l’autre qui se rapproche de l’écriture proprement babylonienne. Bien que ces documents se rapportent plutôt à la vie civile et religieuse, beaucoup d’entre eux prennent une valeur historique et chronologique par les noms des princes qui s’y rencontrent (1).”

Les découvertes de Tell-Loh nous fournissent les textes à peu près les plus anciens que nous possédons.

L’écriture chaldéenne de cette époque n’est plus à l’état naissant ; elle commence à se modifier. La plupart des signes ont déjà une valeur phonétique ; mais certains idéogrammes conservent encore quelque chose de l’image primitive, dont on finit parfois à reconnaître la nature. Quelques siècles plus tard le procédé s’était simplifié au point qu’il n’y avait plus rien dans les signes qui rappelât à l’esprit la chose même dont ils avaient d’abord été la réduction et la copie ; ils avaient, selon l’expression de M. Perrot, “ perdu leur transparence”. Les longues et monumentales inscriptions aux caractères rapides et serrés que

(1) Heuzey, *Mission de Chaldée, Rapport*, dans l’*Académie des Inscriptions, Compte rendu*, t. XXII, septembre-octobre 1894.

les monarques assyriens faisaient graver sur leurs palais, ne sont que l'écriture chaldéenne perfectionnée.

Les monuments de Tell-Loh ont tous été trouvés en place, dit le même auteur, dans le district même de la basse Mésopotamie. Ils forment un ensemble de constructions dans lequel sont représentées l'architecture funéraire, l'architecture religieuse et l'architecture civile. Les inscriptions, les textes qui y sont gravés, nous font connaître avec une approximation suffisante l'époque à laquelle ils appartiennent, et nous pouvons affirmer avec une entière certitude que la plupart de ces monuments, avec leurs bas-reliefs, statues, statuettes, figurines en bronze et autres objets d'art qu'ils renferment, remontent aux premiers siècles de ce qu'on appelle le premier empire chaldéen ; ils sont ainsi beaucoup plus vieux que les plus anciens monuments assyriens qui nous soient parvenus.

Quelques-uns de ces monuments, les temples par exemple, atteignent déjà, dès cette époque, c'est-à-dire environ 3000 à 4000 ans avant notre ère, des proportions gigantesques. Les débris du temple d'Erech, ville voisine de Sirtella, forment un monticule d'à peu près 230 pieds de côté et de 115 pieds de haut. Trente millions de briques, dit-on, sont entrées dans sa maçonnerie. Les quatre angles correspondaient exactement aux quatre points cardinaux du ciel. Celui de la ville d'Ur ne devait pas lui être inférieur.

L'étude de ces monuments, mais surtout la lecture des documents originaux, nous donnent une idée de la civilisation du peuple et de la puissance des princes de cette époque. Les villes sur lesquelles ils régnaient étaient alors florissantes. La culture des sciences et des arts y avait déjà atteint un degré de développement extraordinaire. On y composait, sur différentes branches de connaissances humaines, des traités dont quelques fragments sont parvenus jusqu'à nous (1). On cite encore de

(1) L'Allemand Ewald, plus préoccupé à expliquer la formation de ses *légendes patriarcales* que de la recherche pure et simple de la vérité, écrivait en 1864 que l'écriture chaldéenne était inconnue du temps d'Abraham. Malheureusement pour lui, les découvertes postérieures ont prouvé la fausseté de son assertion ; c'est la méprise qui arrive d'ordinaire aux *savants* qui se hâtent de conclure avant que les faits aient dit leur dernier mot.

nos jours l'habileté scientifique des astronomes chaldéens. Les fouilles de Warka nous prouvent que les mathématiques et les sciences exactes étaient cultivées dans toute la Chaldée depuis l'antiquité la plus reculée.

Non seulement les découvertes faites jusqu'à ce jour établissent l'antériorité de la civilisation chaldéenne sur la civilisation assyrienne, mais l'étude comparée des deux civilisations que nous sommes maintenant en mesure de faire sur pièces originales, prouve que les Assyriens ont presque tout emprunté aux Chaldéens, et que la gloire des empires euphratiques leur est due en grande partie. Si ces deux civilisations se ressemblent au point qu'elle paraissent parfois se confondre, c'est que l'une n'est que le reflet de l'autre, et que les idées et les œuvres des Chaldéens forment le fond des dogmes religieux et des cérémonies du culte, de l'organisation sociale, politique, et des procédés industriels des Assyriens. Ceux-ci leur doivent tout leur système d'écriture. "L'Assyrie n'a rien inventé; elle n'a fait qu'imiter et adopter, que copier et traduire; la pensée chaldéenne a été comme le pain dont elle a vécu (1)."

La plupart des anciennes villes chaldéennes n'étaient pas situées, comme maintenant, loin dans l'intérieur des terres, au milieu des plaines désolées et marécageuses. La ville d'Ur, par exemple, il y a 4000 ans, confinait à la mer, et cette position favorable lui avait valu sa grande prospérité. Entrepôt d'un commerce maritime très actif, ses vaisseaux allaient, d'un côté, depuis le golfe Persique jusque dans la mer des Indes, de l'autre, à la presqu'île arabique jusqu'au nord de l'Égypte (2).

Il ne faut pas juger de la Chaldée par ce que nous voyons aujourd'hui. Autrefois, elle jouissait d'une abondance prodigieuse. L'agriculture s'y pratiquait suivant les règles d'un art avancé. Les anciens rois avaient fait creuser une multitude de petits canaux qui, répandant partout dans la campagne les eaux

(1) G. Perrot, *Histoire de l'Art. Chaldée, Assyrie.*

(2) Anciennement le golfe Persique pénétrait à 40 ou 45 lieues plus haut qu'il ne fait aujourd'hui. A l'époque de Sennachérib, les eaux de la mer arrivaient à Bassorah; elles sont de nos jours beaucoup plus bas, et le terrain continue à gagner environ un mille par 70 ans.

du Tigre et de l'Euphrate, y apportaient la fertilité et la vie. Aussi, malgré ses guerres fréquentes, le pays tout entier était-il couvert de villes et de villages (1). La civilisation matérielle paraît avoir été assez développée dès le début; ou plutôt les premiers colons avaient apporté avec eux les éléments d'une industrie et d'une civilisation complètes, puisque dès leur arrivée en Chaldée, leur première pensée fut d'y bâtir une ville et une tour propres à rendre leur nom célèbre. Dès ce moment aussi, ils étaient constitués en corps de nation et ils possédaient l'écriture, tel que l'a prouvé M. Oppert.

A une époque plus récente, mais encore assez reculée puisqu'elle remonte à 3800 avant notre ère, suivant une tablette découverte par M. Rassam, confirmée par l'inscription de Nabonid, dernier roi de Babylone (550) découverte et traduite par Th. Pinches (2), régnait le roi Sargon 1er ou Sargon l'Ancien; il était roi d'Agadhê, en face de Sippara, sur l'Euphrate; il finit par étendre sa domination sur toute la partie inférieure du pays. Les découvertes que nous possédons sur ce prince, dont le souvenir était encore populaire à la chute de Babylone, et ceux qui se rapportent à Naham-Sin, son fils et successeur, témoignent que la Chaldée était déjà parvenue à une civilisation remarquable. Sargon rebâtit dans Agadhê, sa capitale, un temple dont il est souvent fait mention dans les annales chaldéennes; il restaura la pyramide consacrée à la déesse Anounit; il perfectionna le système d'irrigation. Grand conquérant, les tablettes dites des "présages" le prouvent, il se fait ériger une statue; il a des chars aux roues de bronze. Législateur et ami

(1) Cette incroyable richesse dura aussi longtemps que les dominations chaldéennes et assyrienne. Aux temps des Perses Achéménides jusqu'à l'époque des Perses Sassanides, la fertilité diminua, les canaux se comblèrent. Enfin arrivèrent les Musulmans qui, avec leur imprévoyance habituelle, donnèrent le coup de grâce à ce grenier de l'Orient. La population disparut; ce qu'il en reste aujourd'hui, vivant à l'état nomade, promène dans la plaine stérile et sèche ses maigres troupeaux. Pour rendre au sol son exubérance première, il suffirait probablement que de reboiser, restaurer les anciens travaux hydrauliques et cultiver avec soin.

(2) *Some recent discoveries bearing on the Ancient History and Chronology of Babylonia*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archeology*, 1882, pp. 8 et 12.

des sciences, il fait rechercher, traduire et copier les livres anciens, et en fait composer de nouveaux en langue sémitique, car en ce moment l'élément sémitique avait fini par prédominer en Chaldée dans la personne de Sargon. Il créa à Erech une bibliothèque qui fit surnommer cette ville la "Ville des Livres." Toutes les sciences alors connues y étaient consignées : législation, grammaire, magie, astrologie, astronomie. Sargon ordonna de traduire, avec commentaires, le traité de législation qui avait primitivement été composé dans le vieil idiome chaldéen. L'ouvrage sur la grammaire donnait les règles des deux langues sémitique et non sémitique. Le recueil des textes relatifs à la magie, à l'astrologie, aux sciences sacrées et aux observations des astronomes antérieurs, comprenaient soixante-dix tablettes en terre cuite. C'est cet ouvrage, dont les débris trouvés sous les ruines de Ninive sont aujourd'hui déposés au Musée britannique, que fit copier, 3000 ans plus tard, Assurbanipal, un des derniers rois d'Assyrie. La partie de cet ouvrage qui contenait le récit du déluge avait été copiée, comme tout le reste, sur les tablettes d'Erech. Les signes des métaux usuels et des métaux précieux, dit M. Maspero, sont au nombre des hiéroglyphes les plus anciens, et prouvent que les premiers habitants de la Chaldée possédaient l'art du fondeur et celui de l'orfèvre. Les plus vieilles tombes que nous connaissons renferment déjà des objets en or, en bronze, même en fer, des couteaux, des hachettes, des faux, des bracelets, des boucles d'oreille ciselées. A côté se trouvent encore, et concurremment employés, des instruments et des armes en silex taillé et poli, têtes de flèches, haches et marteaux. Le métal le plus répandu est le bronze; c'est en bronze que sont tous les instruments métalliques (1).

Ce degré de civilisation auquel les Chaldéens étaient parvenus trente-huit siècles avant notre ère, éveille à bon droit notre curiosité sur ce qui avait dû précéder; car, Sargon, s'il fut le plus puissant prince de son temps, ne fut certainement pas le premier roi, puisqu'il trouvait avant lui des villes, ainsi que des temples et des pyramides à relever; nous le savons d'ailleurs par d'autres sources de renseignements.

(1) Histoire ancienne des peuples de l'Orient.

“Le texte le plus ancien dans lequel se trouve la mention de Babylone, dit M. Menant, c'est un document qui paraît provenir de la localité de Tell-Loh; grâce aux nombreux idéogrammes que l'inscription renferme, la lecture en est relativement facile. Le nom de roi, écrit en caractères idéographiques, souffre encore, il est vrai, des difficultés de lecture; mais nous pouvons le nommer provisoirement *Sukal-duggina*, roi de Sirtella (la localité antique cachée sous les ruines de Tell-Loh). Il énumère les différents travaux qu'il a accomplis, parmi lesquels se trouve un temple dédié au dieu Ik-ma, le palais des oracles, situé à Babylone.

“Il faut maintenant essayer de fixer l'époque du règne de ce roi *Sukal-duggina*; nous nous contenterons d'indiquer la période dans laquelle il pourra prendre sa place un jour.

“L'étude des monuments découverts à Tell-Loh par M. de Sarzec permet d'établir, dans cette haute antiquité, une succession de dynasties à l'aide de données si précises qu'il est impossible de reculer devant les conséquences qu'elles imposent à l'histoire.

“Sans entrer dans les discussions auxquelles la lecture de ces textes a donné lieu, nous aurons :

“1° Des rois de *Sirtella*, parmi lesquels figure *Sukal-duggina*;

“2° Des rois de Ur, ayant pour vassaux des *Patési* (1) de *Sirtella*;

“3° Des *Patési* indépendants, gouverneurs de *Sirtella*, parmi lesquels se trouve *Kamuna* (*alias Gudea*), le roi le plus récent mentionné sur les statues de Tell-Loh;

“4° Enfin une dynastie de princes dont Sargon (l'Ancien) et son fils seraient les derniers représentants.

“Dans cette hypothèse, le roi *Sukal-duggina* pourrait être placé au commencement du cinquantième siècle avant notre ère; or nous voyons encore apparaître, dans un passé lointain, des rois d'une époque de beaucoup antérieure. Au temps de *Sukal-duggina*, Babylone était une grande ville, possédant un temple élevé au dieu *Marduk*, son dieu national, auquel les autres rois de Chaldée venaient rendre hommage.

(1) Rois-prêtres qui avaient un rôle religieux autant que politique.

“Les documents nouveaux reportent ainsi à une antiquité supérieure à celle de la fondation des pyramides d’Égypte, et laissent entrevoir une civilisation dans laquelle des monuments authentiques nous permettront bientôt de pénétrer (1).”

Le lecteur peut donc se rendre compte maintenant de l’immense intérêt qu’ont suscité les découvertes de M. de Sarzec. “Ces découvertes, dit M. G. Perrot, par leur importance et par le jour qu’elles ont jeté sur les origines d’une grande civilisation, peuvent presque se comparer à celles de Lepsius et de Mariette, aux recherches méthodiques et aux trouvailles heureuses qui nous ont révélé l’Égypte de l’ancien empire.

“Il y a quarante ans, ajoute-t-il, Botta, consul de France à Mossoul, découvrait l’art assyrien; nous sommes heureux que ce soit encore un Français, M. de Sarzec, notre consul à Bassorah, qui ait commencé de dégager des ombres profondes où il se dérobait à nos prises l’art de la Chaldée, très supérieur à celui de Ninive et beaucoup plus ancien. M. de Sarzec a ainsi retrouvé comme la préface et l’introduction du livre dont nous ne possédions que les derniers chapitres. Depuis une douzaine d’années (M. Perrot écrivait ceci en 1882), la gloire de l’action politique et militaire paraît nous être refusée; les petits hommes et les petites choses prennent de plus en plus de place dans la vie et les préoccupations du pays; les grandes espérances conçues ne se réalisent pas; ceux dont nous attendions beaucoup échouent et avortent l’un après l’autre. Nous serions vraiment trop à plaindre si rien ne nous dédommageait du spectacle de cette impuissance et de cette stérilité; il nous reste une consolation dernière celle de pouvoir nous dire que, dans l’ordre de la recherche scientifique et des travaux de l’esprit, la France tient encore son rang (2).”

Alphonse Gagnon.

(Fin au prochain numéro.)

(1) *Ninive et Babylone*, 1888.

(2) G. Perrot, *Les Fouilles de Chaldée*.

Conventum Nicoletain



Le douze juin dernier, il y avait joyeuse réunion au presbytère de Victoriaville, comté d'Arthabaska. En effet, ce soir là, M. le curé Edmond Buisson avait le plaisir de recevoir la visite de plusieurs vieux amis, ses confrères de classe, au collège de Nicolet. La fête avait surtout cela de remarquable que plusieurs de ceux qui y prenaient part, ne s'étaient pas revus depuis quarante-six ans!

On l'a dit et redit bien souvent : c'est la confraternité du collège qui se rapproche le plus de la fraternité du sang. Aussi, une fois leurs études classiques terminées, dispersés un peu partout dans le monde, les élèves de nos collèges, au moins ceux d'une même classe, aiment toujours à se revoir, se visiter, pour évoquer les années de jeunesse passées sous le toit béni de l'*Alma Mater*, rappeler le souvenir des confrères disparus et des bons prêtres que furent leurs directeurs. Et, sous ce rapport, les nicolétains, entre tous, se sont toujours fait remarquer. Leurs conventums,—si le mot n'est pas français, il rend bien l'idée—que les journaux ne manquent jamais de signaler au public, sont un exemple d'attachement sincère au collège qui abrita leurs jeunes années.

Mais, trêve aux réflexions. Il y avait bien six mois que M. Louis Fréchette, notre poète national, confrère nicolétain de M. l'abbé Edmond Buisson, avait formé le projet d'avoir un conventum à la résidence de ce dernier. La réalisation de cette idée semblait, cependant, chose assez difficile. A part quelques confrères bien connus, la plupart citoyens de la région trifluvienne, comment trouver le moyen de les rassembler à

une date convenable à tous, et cela à Victoriaville? Après bien des efforts, échanges de correspondance, etc., une date pût être enfin fixée: le 12 juin.

Les confrères de la classe des Belles-Lettres en 1859, au collège de Nicolet, et qui vivent encore, sont ceux dont suivent les noms:

- MM. Blondin, Achille, notaire, Bécancourt.
 l'abbé Buisson, Edmond, curé de Victoriaville.
 Bouchard, Joseph, traducteur du Sénat, Ottawa.
 le chanoine Carufel, Ovide, Trois-Rivières.
 R. P. Côté, Louis, jésuite, aux Etats-Unis.
 Dufresne, Honoré, notaire, Nicolet.
 l'abbé Faucher, Octavé, curé de Lorette.
 Fréchette, Louis, avocat et poète, Montréal.
 Hould, Ludger, avocat C.R., Trois-Rivières.
 Lajoie, L.-Jos., du Parc Sohmer, Montréal.
 Lambert, Onés., agent d'assurances, Trois-Rivières.
 l'abbé Lemire, Charles, curé de Ham-Nord.
 Lottinville, Sévère, avocat et protonotaire, T.-Rivières.
 le chanoine Marchand, Pierre, curé de Champlain.
 Normand, Octave, agent de commerce.
 Proulx, Roch, cultivateur, Nicolet.
 Toupin, Ovide, boulanger, Nicolet.

Huit des personnes plus haut nommées, se rendirent le 12 juin, chez M. le curé Buisson. Inutile de faire un récit détaillé de cette belle réunion. La soirée du premier jour fut employée à évoquer les souvenirs du collège, les bontés des vieux professeurs, les espiègleries de certains confrères, l'absence de tant d'amis disparus, fauchés par la mort, etc. Tantôt c'était M. l'abbé Charles Lemire rappelant l'incident arrivé à Jean Baril, au cours de l'année de physique, alors que le professeur n'était autre que le célèbre philosophe François L. Desaulniers, que tous les élèves appelaient communément le "père France." Ce dernier, apercevant un jour Baril, sur le point de réciter sa leçon, debout et les deux mains appuyées sur les hanches, l'apostropha ainsi: M. Baril, vous ressemblez à un pot à deux anses! D'un geste rapide, l'élève abaisse un bras. Et M.

Desaulniers de lui dire: Vous ressemblez, maintenant, à une cruche! Abaissement non moins rapide de l'autre bras. Allons, ajoute le vieux professeur, tonnerre, c'est parfait; à présent vous avez tout l'air d'un baril! Et les élèves de rire aux éclats.

M. Louis Fréchette, évoquant encore le souvenir du même "Père France," raconte l'anecdote suivante: Un jour que j'étais à causer avec une jeune nicolétaine, à l'ombre des vieux pins séculaires, me trouvant ainsi en contravention avec les règlements du collège, M. Desaulniers, par un pur hasard, découvrit mon escapade: "Prends garde au directeur, se contenta-t-il de me dire; s'il te surprend, tu cours le risque d'être puni; car tu le sais bien, M. Thomas Caron n'aime pas que ses élèves s'amusement à jaser avec les jeunes filles!" (1).

A un autre moment, c'est M. le chanoine Comeau rappelant la maladie soudaine du jeune confrère Sévère Lottinville à qui, pour une peccadile quelconque, M. Desaulniers avait infligé une punition. Pendant que Lottinville purgeait sa peine, il fut soudainement pris d'une attaque simulée d'épilepsie. Grand émoi dans la classe. Le premier qui donna ses soins au malade n'en fut pas moins le vieux professeur lui-même, tout peiné du fâcheux incident dont il redoutait les suites et qu'il regrettait amèrement.

Comme à toutes les conventions de nicolétains le nom vénéré du grand vicaire Thomas Caron fut maintes fois rappelé, tous s'accordant à proclamer que ce nom sera toujours gravé profondément au coeur des élèves de Nicolet. M. Fréchette raconta aussi une anecdote touchante, dont l'auteur ne fut autre que le grand évêque Laflèche, de Trois-Rivières. Au deuxième mariage de feu l'honorable juge Jean-Baptiste Bourgeois, célébré dans la chapelle de l'évêché, M. Fréchette, qui servait de parrain au juge, ne manqua pas d'aller faire visite à l'évêque, jadis l'un de ses professeurs, à Nicolet. "Mon cher Fréchette, lui dit l'évêque, tu as donc toujours persisté à faire des vers; si tu t'en rappelles encore, ce n'était pas de mon goût, autrefois, "alors que tu étais jeune écolier." Mais, monseigneur, que

(1) C'est probablement à cette occasion que M. Louis Fréchette composa, en 1861, sa fameuse poésie intitulée: "Les Pins de Nicolet", et que voici:

serais-je devenu, si je n'avais pas cultivé la poésie, lui répliqua le célèbre auteur de la *Légende d'un peuple*? Après tout, ajouta l'évêque, tu as bien fait ton chemin, et j'avais peut-être tort, alors de te défendre de chercher à devenir un poète!

O mes vieux pins touffus, dont le tronc centenaire
Se dresse, défiant le temps qui détruit tout,
Et, le front foudroyé d'un éclat de tonnerre,
Indomptable géant, reste toujours debout!

J'aime vos longs rameaux étendus sur la plaine,
Harmonieux séjour, palais aériens,
Où les brises du soir semblent à chaque haleine,
Caresser des milliers de luths éoliens.

J'aime vos troncs noueux, votre tête qui ploie
Quand le sombre ouragan vous prend par les cheveux,
Votre cime où se cache un nid d'oiseau de proie,
Vos sourds rugissements, vos sons mystérieux.

Un soir, il m'en souvient, distrait, foulant la mousse
Qui tapisse en rampant vos gigantesques pieds,
J'entendis une voix fraîche, envirante, douce,
Ainsi qu'un chant d'oiseau qui monte des halliers.

Et j'écoutais rêveur ... et la note vibrante
Disait: "Ever of thee!" — C'était un soir de mal;
La nature était belle, et la brise odorante...
Tout, ainsi que la voix, disait: Aime!...et j'aimai.

O mes vieux pins géants, dans vos concerts sublimes,
Redites-nous parfois ce divin chant d'amour
Qui résonne toujours dans mes rêves intimes,
Comme un écho lointain de mes bonheurs d'un jour!

Puissé-je, un soir encor, sous vos sombres ombrages,
Rêver en écoutant vos bruits tumultueux
Ou vos longues clameurs, quand l'aile des orages
Vous secoue en tordant vos bras majestueux!

Malheur à qui prendra la hache sacrilège
Pour mutiler vos flancs par de mortels affronts!...
Mais non, ô mes vieux pins, le respect vous protège,
Et des siècles encor passeront sur vos fronts.

La prédiction du poète ne s'est pas réalisée; car, en 1907, c'est à peine si, de tous ces "vieux pins touffus", il en reste trois ou quatre pour rappeler

leur souvenir. Le temps, qui détruit tout, n'a pas oublié de porter une main sacrilège sur les gigantesque pins, non plus que mutiler leurs flancs par de mortels affronts!

Et, l'escapade d'Eugène Crépeau, un jour absent de la salle d'études, précisément au moment où le préfet d'alors, Monseigneur Laflèche, vient pour lui parler! Hélas! Crépeau était parti au "rang des quarante," conter fleurette à une jeune fille. Craignant l'expulsion de son ami, Fréchette se hâte d'aller avertir Crépeau, de lui dire de revenir au collège au plus vite et d'aller fumer une pipe au dortoir, puis, lui-même, d'aller, sous le sceau du plus grand secret, avertir M. Laflèche que, s'il veut n'être pas trop sévère pour Crépeau, il va lui dire en quel endroit l'ami Crépeau est caché, fumant au dortoir! M. Crépeau en fut quitte pour une légère punition, suite inévitable d'avoir fumé, sans permission!!

Pendant toute la réunion régna la plus franche gaieté. M. Louis Fréchette, bien que malade et sous traitement de la neurasthénie au sanatorium DeBlois, à Trois-Rivières, n'en contribua pas moins à fort égayer ses confrères nicolétains, par le récit, toujours rempli d'intérêt, d'anecdotes politiques, etc. Je connais notre poète national depuis au-delà de quarante ans et je suis toujours étonné du profond attachement qu'il a gardé à son vieux collège de Nicolet. Un jeune homme est-il un ancien élève de cette célèbre institution, de suite, il le compte parmi ses amis! De Mgr Laflèche, du bon père Thomas Caron, de M. Narcisse Bellemare, de M. Thomas Moreau, etc., surtout de son vieil ami Edmond Buisson, comme il en parle toujours avec attendrissement! Et, pourtant, combien, jusqu'à ces dernières années, croyaient foncièrement M. Fréchette imbu d'idées avancées, subversives même, hostile au clergé, que dis-je, un véritable pourfendeur de tout ce qui touche de près aux choses que tout bon patriote tient en grande vénération. Pour ceux qui vivent dans l'intimité du grand poète canadien, qu'il y a loin du sympathique Louis Fréchette d'aujourd'hui au rigide *Cyprien*, chroniqueur de l'ancienne *Patrie*!

Mais revenons au sujet. Plusieurs confrères de M. le curé Buisson, dans l'impossibilité où ils s'étaient trouvés de venir à la fête, avaient envoyé des lettres d'excuses.

Parmi ces lettres, qui n'ont sans doute pas été écrites pour la publicité, je ne puis résister au plaisir d'en citer deux; celle de M. Achille Blondin, notaire de Bécancourt, et celle de M. Joseph Bouchard, traducteur français au Sénat du parlement fédéral, à Ottawa. Le plaisir que les nicolétains éprouveront à les lire fera peut-être pardonner cette indiscretion.

Voici la lettre de M. Blondin :

Mes chers amis,

Vous m'invitez à parler, et je vous préviens que si j'accepte, c'est à vos risques et périls; car je me connais assez pour savoir que je le ferai sans éloquence. J'ai pour excuse d'être notaire, et comme tous les notaires j'ai pris vite l'habitude de cultiver les actes, plus que la parole.

Il m'est facile, cependant, de traduire les sentiments de tous, en disant que cette réunion de vieux amis vient nous offrir pour quelques heures, une des étapes les plus rafraîchissantes de la vie.

Quand la classe de Belles-Lettres se donnait rendez-vous à 48 ans de distance, il y aurait eu témérité à désigner d'avance ceux qui seraient en mesure de répondre à l'appel. Nos rangs se sont éclaircis, la mort qui ne respecte rien, pas même l'amitié, est venu créer bien des vides. A tous ces chers disparus, nous jetons la fraternelle assurance de notre meilleur souvenir. Nous remercions aussi la providence d'avoir permis à notre petite phalange de pouvoir aujourd'hui répondre: "Présent", à l'appel lancée il y a 48 ans, et de revoir pour un jour notre jeunesse au cheveux blancs.

Parler du séminaire de Nicolet, c'est aussi parler de cette pléiade de saints prêtres, de véritables apôtres de l'éducation qui n'ont cessé de jeter à pleines mains dans les jeunes coeurs, la bonne semence de la saine morale et du vrai patriotisme. Le souvenir de ceux qu'il nous a été donné d'approcher, de ceux dont nous avons pu apprécier le dévouement de tous les jours, comme les MM. Caron, Laflèche nous a été réconfortant bien des fois, leurs grandes leçons de droiture et de fermeté dans le bien, étaient bien propres à nous remonter l'âme aux heures pénibles de lutte et de désenchantement.

A tous nos bons maîtres d'autrefois, l'assurance de notre respectueux hommage est acquise ; puisse-t-elle nous faire pardonner nos légères fredaines.

En belles lettres, nous regardions l'avenir par le petit bout de la lunette ; toutes nos espérances, toutes nos illusions nous paraissaient rapprochées et grandies. Un écrivain a prétendu que nous regardions toujours les choses avec une lunette et je crois que c'est un peu vrai.—Il arrive pourtant un moment où nous regardons les choses en face, et c'est peut-être de là que date notre premier cheveu blanc.

Quand les années auront marché, et que nous serons archi-grand'pères, nous remettrons peut-être notre oeil à la lunette, mais au gros bout cette fois. Et les choses nous paraîtront petites et bien loin de nous ; et tout en gâtant nos petits-fils, nous revivrons à notre aise les heures heureuses que nous venons de passer, grâce à l'affabilité proverbiale de notre hôte distingué, et à notre bonne amitié.

La lettre de M. Bouchard, adressée à M. le curé Buisson, se lisait comme suit :

Cher Ancien Confrère,

Un des plus délicieux moments que j'aie passé dans ma vie a été celui que j'ai donné à la lecture de ta lettre du 21 mai. Il y a près d'un demi siècle (44 ans) que je n'avais pas revu cette écriture et cette signature—Edmond Buisson!—chaque mot, chaque phrase de ta lettre, je les ai lus et relus. J'y ai retrouvé ton bon coeur, ton inaltérable droiture, ta fidélité. La pensée seule que tu as eu de réunir chez toi ceux qui restent de nos anciens confrères de classe est la meilleure preuve de ce bon coeur et de cette fidélité. Je suis réellement désolé—comme je l'ai écrit encore la semaine dernière à notre ami F.-L. Desaulniers—de me trouver incapable de prendre part à cette réunion. J'ai exposé à Desaulniers les raisons qui me retiennent ici. Je le résume en te disant que je ne suis pas aussi libre, au Sénat, que je le serais dans les départements ministériels, ou même comme bien des traducteurs des Communes. Là, on peut se faire rem-

placer aisément, grâce à un personnel nombreux, tandis qu'au Sénat, le personnel est réduit au minimum, et personne ne peut se charger de la besogne de son voisin, ne fut-ce que pour une journée. D'un autre côté, c'est à moi qu'est confié la direction de la traduction des débats et de la correspondance avec l'imprimerie nationale, en rapport avec ces débats. C'est moi qui reçois les épreuves et revises et qui les renvoie; qui voit, en un mot, à la composition et l'impression du volume, outre ma part de traduction à faire. Il faut que je sois ici, tous les jours, afin que rien ne soit laissé en souffrance. C'est inutile, du reste, d'entrer dans plus de détails. Je te prie de croire que, si je le pouvais, mon plus grand bonheur serait de me trouver le premier chez toi, le 12.

Il me semble que le voyage me rajeunirait. Je ne pourrais plus croire qu'il y a près d'un demi-siècle que nous nous sommes séparés—mais, grâce à Dieu—sans l'être jamais en esprit...

Oh! quelle solide union que celle qui se scelle sous le toit d'un collège entre des condisciples, entre des confrères de classe, sous l'oeil vraiment paternel de nos bons maîtres dont j'ai aussi conservé le meilleur souvenir!

Près d'un demi siècle de séparation, c'est bien long... Chacun de nous pourrait écrire aisément un gros volume intitulé: "Mes Mémoires". Le mien ne serait pas très intéressant à lire, je l'avoue; mais j'aurais dans tous les cas, à exposer une carrière de journaliste militant d'un quart de siècle de durée, depuis mon passage à "*L'Union Nationale*", aussi de Montréal; puis mon envoi à Québec par le célèbre Cauchon, en 1876, alors qu'il était membre du gouvernement Mackenzie, pour le remplacer comme rédacteur en chef du "*Journal de Québec*"; puis mon passage à "*L'Eclaireur*", de Québec, comme propriétaire et rédacteur en chef, jusqu'à mon passage à plusieurs autres journaux. C'est dire qu'il me faudrait, dans ces mémoires, écrire l'histoire politique de mon temps, l'histoire des deux partis politiques, etc. J'ai vu éteindre la belle et noble génération d'hommes publics qui nous ont doté du gouvernement responsable. C'est-à-dire que j'ai assisté aux funérailles des Lafontaine, des Baldwin, des Morin—retirés alors dans la magistrature.—J'ai assisté, naturellement aussi, aux funérailles des

chefs politiques qui leur succédèrent immédiatement, tels que les Cartier, les Dorion, les Loranger et tant d'autres dont la liste est réellement trop longue pour être citée ici.

J'ai été mêlé à toutes les luttes politiques, comme journaliste militant, et, même, pendant dix ans, comme secrétaire du comité central du partipolitique auquel j'appartenais, à Montréal.

Mais je ne veux pas t'ennuyer plus longtemps. Si l'on doit juger les causes par les effets, ou le mérite par les résultats, je dois te dire que toute ma carrière n'a rien qui puisse m'autoriser à me raidir le collet, à gonfler ma voix, ou à regarder de bien haut les autres. Je puis, cependant me flatter d'une chose. Je suis resté ce que j'étais lorsque j'occupais une place, à côté de toi, dans la classe; c'est-à-dire parfaitement "simple, honnête homme," n'ayant aucunement à rougir de mon passé.

J'ai voulu, en évoquant rapidement mes souvenirs, te donner un léger aperçu de "Mes Mémoires inédits", s'ils étaient écrits...

Enfin, revenons à la fête du 12: je te prie d'être mon interprète auprès de tous ceux qui seront présents, et de leur exprimer les meilleurs souhaits que je fais pour eux, du fond de mon coeur, comme ceux que je fais pour toi. Puis, n'oublie pas la promesse de venir passer quelque temps chez moi, à Ottawa.

A toi de tout coeur,

JOSEPH BOUCHARD

La gravure que la REVUE publie aujourd'hui renferme la photographie du groupe des confrères de M. le curé Buisson, qui ont pris part à la réunion du douze juin, à Victoriaville. Sur la rangée d'en arrière on voit: M. le chanoine Jean-Baptiste Comeau, curé de la cathédrale de Trois-Rivières; M. le curé Edmond Buisson, de Victoriaville; M. le chanoine Pierre Marchand, curé de Champlain; M. l'abbé Charles Lemire, curé de Ham-Nord, diocèse de Sherbrooke. Sur la rangée d'en avant: MM. J.-B. Ludger Hould, avocat et conseil du Roi, Trois-Rivières; Honoré Rivard-Dufresne, notaire, Nicolet; Louis Fré-

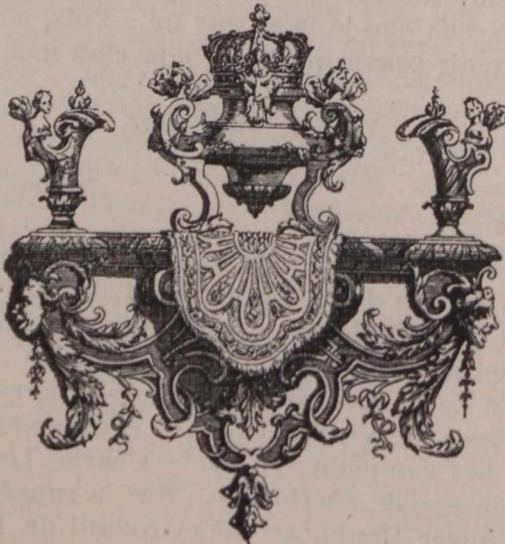
chette, poète, Montréal; Sévère L. de Lottinville, avocat et protonotaire de la cour supérieure, Trois-Rivières; enfin, F.-L. Desaulniers, avocat et ancien député fédéral de Saint-Maurice. Le dernier nommé n'était pas confrère de M. le curé Buisson, mais seulement son ancien élève de rhétorique, en 1868. C'est à titre de secrétaire du comité qu'il se trouvait présent à la réunion.

Ce rapport de la joyeuse fête de Victoriaville serait incomplet s'il ne faisait pas mention de la manière toute cordiale, autant que très hospitalière avec laquelle M. le curé Buisson a reçu sous son toit, ses vieux amis, confrères de classe, à Nicolet.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de prendre part à la fête intime du 12 juin, à Victoriaville, ne manqueront pas d'en garder le plus agréable souvenir.

F. L. Desaulniers.

Montréal, 20 juillet 1907.



Nicolas-Gaspard Boisseau, Fils

Né à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 10 octobre 1765, du mariage de Nicolas-Gaspard Boisseau et de Claire Jolliet.

Il commença à étudier au séminaire de Québec, mais l'attaque des Bostonais contre la capitale, en 1775, le força de se retirer à la campagne où il continua ses études sous la direction de son père.

Lorsque son père reprit sa charge de greffier de la Cour des Plaidoyers Communs, en 1776, Nicolas-Gaspard Boisseau travailla avec lui en qualité de commis.

Le 14 janvier 1787, Nicolas-Gaspard Boisseau présentait la supplique suivante à lord Dorchester:

"A Son Excellence le Très Honorable Lord Dorchester, capitaine-général, etc., etc.

"Supplie humblement Nicolas-Gaspard Boisseau, fils, et a l'honneur d'exposer à Votre Excellence qu'il aurait travaillé pendant cinq années en qualité de commis aux greffes des cours des Plaidoyers Communs et des Prérogatives du district de Québec (ce qui est à la connaissance des honorables juges des dites cours) et qu'il désirerait se rendre utile au public, s'il plaisait à Votre Excellence lui accorder une commission de notaire pour la province de Québec. C'est à quoi conclue votre suppliant qui ne cessera de faire des vœux au Ciel pour la conservation de la précieuse santé et de la plus durable prospérité de Votre Seigneurie.

"Québec, le 14 janvier 1787.

BOISSEAU, FILS."

Pour différentes raisons, M. Boisseau n'obtint sa commission de notaire que quatre ans plus tard, le 22 juillet 1791.

Le 10 juillet 1792, les électeurs de son comté natal, l'île d'Orléans, l'envoyèrent les représenter à la Chambre d'Assemblée.

A la dissolution du Parlement, le 31 mai 1796, M. Boisseau abandonna la politique complètement pour se livrer à la pratique de sa profession.

Il s'établit d'abord à Saint-Vallier, puis, en 1799, transporta son étude à Saint-Thomas, où il pratiqua jusqu'à sa mort.

À Saint-Thomas, M. Boisseau fut tour à tour commissaire *per ædibus potestatem* (30 juin 1812), commissaire d'école (15 novembre 1813) et commissaire pour les chemins du comté de Devon (24 mai 1817).

M. Boisseau décéda à Saint-Thomas de Montmagny le 9 mars 1842. (1).

PIERRE-GEORGES ROY

(1) Ces lignes sont extraites d'une *Etude généalogique sur la famille Boisseau*, actuellement sous presse.

Mémoires de Nicolas-Caspar Boisseau

Mon aïeul était originaire de Paris, capitale de la France. Il devint procureur au Parlement de cette grande ville. Il eut plusieurs fils dont un vint s'établir à Québec, capitale de ce pays. Il était recommandé au gouverneur de cette ville qui pour lors (1722) était sous la domination française (1). Il fut fait greffier du Conseil Supérieur. Il eut deux femmes. La première était une demoiselle Pagé, et la seconde une demoiselle Bissot de Vincennes. Il mourut à Québec, le 9 février 1771, âgé de 71 ans, et fut inhumé dans la chapelle du séminaire du dit lieu.

Le premier de ses enfants se maria à une demoiselle Couillard avec qui il eut cinq enfants. Il perdit son épouse en 1760. Il se maria en secondes noces à Claire Jolliet de Mingan, veuve de Chamblin, vivant capitaine de navire, duquel second mariage sortit un seul enfant, qui est moi.

Mon père fut peu après, c'est-à-dire en 1766, remis dans la charge de greffier de la Cour des Plaidoyers Communs et des Prérogatives et de plus garde-notes des archives de la province, qu'on lui avait ôté pendant quelques années à l'occasion des troubles de la guerre. Il se maria à l'île d'Orléans, paroisse Saint-Pierre, où il resta quelques années avant d'entrer dans la charge sus-mentionnée. C'est dans cette île où je pris naissance dans le mois d'octobre de l'année 1765. Installé dans le susdit office, mon père fut obligé d'aller demeurer à Québec. Dans cette ville, j'appris les premiers principes de la langue française et de l'arithmétique avec assez de facilité pour pouvoir entrer dix-huit mois après au collège du séminaire. J'y étudia jusqu'en 1775 où je fus troublé par le siège que les Bostonnais vinrent mettre devant la ville. Je fus contraint de m'en retirer.

(1) Le gouverneur du Canada en 1722 était le marquis de Vaudreuil. Il mourut à Québec le 10 octobre 1725. M. de Vaudreuil gouvernait le pays depuis 21 ans.

Je ne revins de la campagne qu'après avoir appris que mon père avait remis son emploi entre les mains de M. Panet, fils du juge, ci-devant notaire et avocat à Montréal. (1)

Lorsque j'arrivai à Québec, la moitié de notre bagage était déjà rendu à l'île d'Orléans, paroisse Saint-Pierre, où mon père choisit sa retraite, sur une terre venant du premier mari de ma mère, M. Volant de Chamblin, capitaine de navire. Je pris le parti de l'y suivre avec ma mère, hors d'état que j'étais pour lors de me faire un établissement. Ce fut le 13 octobre 1783 que nous nous y rendîmes. C'est un assez bel endroit, situé sur une éminence, près du fleuve, distant seulement de quatre lieues de la ville. L'évêque de Québec y fait sa résidence, à une demi-lieue de notre maison. (2)

Je m'occupai la première et la seconde année à y étudier le droit.

* * *

Je visitai plusieurs fois l'île qui a quatorze lieues de tour sur deux dans sa plus grande largeur. Je n'y trouvai que deux curiosités naturelles situées toutes deux dans la paroisse Saint-Laurent, au sud de l'île. La première est près d'un endroit appelé communément le trou Saint-Patrice (3). C'est une caverne formée par l'auteur de la nature dans le roc. Elle a environ huit pieds de profondeur sur six de hauteur. Aux deux côtés l'on y voit avec admiration deux lits taillés dans le

(1) Pierre-Louis Panet, fils du juge Pierre-Méru Panet et de Marie-Anne Trefflé-Rottot né à Montréal le 2 août 1761. Notaire et avocat, le 19 décembre 1780. Greffier de la Cour des Plaidoyers Communs et des Prérrogatives du district de Québec, le 22 septembre 1783. Député de Cornwallis, le 10 juillet 1792. Protonotaire de Québec et greffier de la Cour du Banc du Roi, le 11 décembre 1794. Juge de la Cour du Banc du Roi à Montréal, le 8 mai 1795. Député de Montréal-Est en 1800. Membre du Conseil exécutif, le 7 janvier 1801. Décédé à Montréal le 2 décembre 1812.

(2) Mgr Louis-Philippe Mariaudeau D'Esgly. Il était curé de Saint-Pierre de l'île d'Orléans depuis trente-cinq ans lorsqu'il fut appelé à l'épiscopat.

(3) On a prétendu que le "Trou Saint-Patrice" avait été appelé ainsi par les Anglais après la cession du pays. Mais il n'en est pas ainsi, puisqu'on le trouve mentionné sous ce terme, dès 1689, par le sieur de Villeneuve, ingénieur du roi, dans sa carte de l'île d'Orléans.

même roc assez grands pour y coucher une personne dans chaque. On l'appelle la cabane à Bontemps pour avoir été découverte par un homme de ce nom.

A quelque distance de cette curieuse cabane, l'on aperçoit avec non moins de surprise un rocher de plus de trente pieds de haut, qui est absolument inaccessible non par sa hauteur mais par sa forme qui représente une pyramide renversée (1).

* * *

En cette même île vit encore maintenant une femme (la veuve Dupille) âgée de 104 ans, qui possède tout son bon sens et même la vue (un peu faible cependant). Elle a mémoire du premier siège par les Anglais en ce pays. J'ai assisté moi-même à une noce, où elle dansa l'année dernière (2).

* * *

Voici une autre centenaire non moins surprenante. En 1783,

(1) On courait autrefois à Saint-Pierre pour voir un objet de curiosité naturelle, qu'on appelait le "pied de Saint-Roch". A trois quarts de lieue du bout de l'île, on montrait une pierre d'une conformation singulière. Elle était là, gisant au milieu d'un champ, paraissant mobile. A sa surface, on faisait remarquer l'empreinte des deux pieds nus d'un homme qui aurait couru du nord-ouest au sud-est, l'empreinte de la piste d'un chien, marchant dans la même direction; et de plus l'endroit où une canne aurait été appuyée, par celui qui passait. Dans le temps où l'on faisait circuler le bruit que l'île d'Orléans était envahie par les sorciers, on ne manquait pas de dire que ces traces étaient celles du Juif-Errant. L'abbé Bois, "L'île d'Orléans", p. 48.

(2) Le duc de Kent, père de la reine Victoria, qui résida quatre années à Québec, alla un jour rendre visite à la veuve Dupille. Après avoir causé avec la vieille, qui avait conservé tout son jugement, il lui demanda s'il pouvait faire quelque chose qui lui fût agréable. Oh! oui, certainement, monseigneur, fit la centenaire, danser un moment avec moi, afin que je puisse dire, avant de mourir, que j'ai eu l'honneur de danser avec le fils de mon souverain. Le prince, se prêtant de la meilleure grâce à la demande de la vieille, dansa le menuet, et lui fit un salut gracieux en la reconduisant à sa chaise. Elle y répondit par une profonde révérence. (Aubert de Gaspé, "Mémoires", éd. de 1885, p. 31.)

mourut, agée de plus de cent ans, à Saint-Roch, (1) dans une des paroisses du sud de ce pays, une femme qui depuis vingt-cinq ans n'avait donné nul autre signe de vie que celui d'un petit cri semblable à celui d'un enfant nouveau-né lorsqu'on la touchait. Toute sa nourriture consistait en une cuillerée de vin qu'on lui faisait avaler tous les jours. Elle était avec cela très pauvre, ce qui lui occasionnait beaucoup de visites de gens libéraux.

* * *

Nous n'avons point de connaissance certaine de l'étymologie du mot Québec. Les Sauvages qui y habitaient lorsque les Français vinrent s'y établir l'appelaient *Stadaka*. On tient que les Normands qui étaient avec Jacques-Cartier à la première découverte de la Nouvelle-France, appercevant au bout de l'île d'Orléans, dans le sud-ouest, un cap fort élevé qui avançait dans le fleuve, s'écrièrent dans leur patois: *Québec* pour *Quel bec*, et que dans la suite le nom de Québec lui a resté. (2)

La situation de Québec est très incommode par l'inégalité du terrain, mais la vue en est des plus belles qui se puissent trouver, et la place des plus commodes pour le commerce.

Il y a un grand canal large d'une lieue qui s'étend depuis la côte de Beauport jusqu'à la pointe Lévy, qui est dans la seigneurie de Lauzon, qui tire son nom d'un conseiller d'Etat, qui a été gouverneur général du pays. (3)

La ville a une bonne rade et un bon port. Le fleuve a quatre bras vis-à-vis de cette ville. L'un est au sud de l'île d'Orléans qui a près d'une lieue de large. Le second au nord de cette île descend du Cap Tourmente. La rivière Saint-Charles fait le troisième, et le quatrième vient du lac des Assinipovals à 700

(1) Saint-Roch des Aulnaies.

(2) Sur l'étymologie tant controversée du mot Québec, on peut consulter une étude de M. l'abbé Amédée Gosselin, dans le "Bulletin du parler français", vol. II, p. 170.

(3) Jean de Lauzon, qui succéda en 1651 à M. d'Ailleboust comme gouverneur de la Nouvelle-France.

lieues de Québec, où il prend sa source, se décharge dans cinq grands lacs, et commence à devenir navigable à Montréal, soixante lieues au-dessus de la capitale de ce pays. Ce fut là que le sieur Champlain fit d'abord alliance avec les Algonquins. L'union devint si étroite qu'il se trouva obligé de prendre leurs intérêts contre les Iroquois, qui faisaient la guerre à toutes les nations de l'Amérique, et il y fit bâtir une manière de fort à mi-côte. Les Algonquins qui étaient les maîtres de tous ces quartiers étaient fort nombreux. Ils ont été insensiblement détruits par les Iroquois. Il en reste encore quelques familles qui sont errantes.

Québec est au 46 D. 40 de latitude. Il est le siège d'un évêque immédiat de Rome, le séjour d'un lord appelé Dorchester, qui est gouverneur-général, la résidence du lieutenant-gouverneur (M. Hope), le tribunal d'un Conseil Législatif, et la retraite de plusieurs communautés religieuses. Il y a haute et basse ville. La basse ville est sur le bord du fleuve, au pied d'une montagne de 80 toises de haut, et une falaise de 28 nommée le Sault au Matelot, parce qu'il en tomba un du haut en bas.

Les maisons y sont de pierre de taille et bien bâties. Les marchands en gros y demeurent, pour la facilité du commerce. Elle est défendue, dans le milieu, par une plateforme qui bat à fleur d'eau, de sorte qu'il est impossible aux vaisseaux de passer sans être incommodés. On y voit la chapelle de Notre-Dame des Victoires, qui fut bâtie en actions de grâce de la levée du siège des Anglais. Le général Phipps y vint en 1690 avec toutes les forces de la Nouvelle-Angleterre, mais le comte de Frontenac qui était pour lors gouverneur-général, défit ses troupes dans une descente que firent les Anglais à Beauport, et lui fit lever le siège de Québec, avec perte de plusieurs de ses vaisseaux et de plus de 800 hommes d'équipage.

Il y a un chemin de la basse à la haute ville qui va insensiblement en tournant. Les charrettes et les carrosses y montent assez facilement avec de bons chevaux.

Le palais épiscopal est sur la côte. C'est un grand bâtiment de pierres de taille, dont le principal corps de logis avec la chapelle qui le termine, regarde le canal. Il est accompagné d'une

aîle qui a soixante-douze pieds de longueur, avec un pavillon au bout, formant un avant-corps du côté de l'est, et dans l'angle que fait le corps de logis avec cette aîle, est un pavillon de même hauteur, couvert en forme d'impériale, dans lequel est le grand escalier. Le rez-de-chaussée de la principale cour étant plus élevé que les autres cours et le jardin fait que dans cette aîle, le réfectoire, les offices et les cuisines sont en partie sous terre, toutes voûtées de briques, et ne prennent jour que du côté de l'est. La chapelle est de soixante pieds de longueur. Son portail de l'ordre composite est bâti en belles pierres de taille; ses dedans étaient magnifiques par leur retable d'autel dont les ornements étaient un raccourci de celui du Val-de-Grâce. Le palais a bien perdu de sa beauté, l'évêque (qui fait à présent sa résidence au Séminaire) ayant été obligé de le louer au gouvernement, pour augmenter ses revenus qui sont très médiocres, quoique ce soit le plus grand diocèse du monde. Tous les curés de la campagne qui avaient des affaires à la ville trouvaient leur chambre dans ce palais, mais à présent ils vont tous au séminaire et mangent ordinairement avec l'évêque.

La cathédrale est à la haute-ville. C'est un assez grand bâtiment. Il y avait autrefois, c'est-à-dire sous le gouvernement français, un chapitre composé de douze chanoines et de quatre chapelains. La réunion d'une abbaye à ce chapitre n'étant pas encore bien réglée, le chapitre tomba. Il y avait doyen, grand chantre, théologal, grand pénitencier, grand archidiacre.

Le séminaire joint à la cathédrale. Mgr de Laval, ancien évêque de Québec, en est le fondateur. Il est sur la plate-forme de la pointe qui donna le nom de Québec. La face qui regarde le canal, accompagnée de deux pavillons, forme la plus belle vue de la ville. L'aîle gauche où est renfermée la chapelle a deux-cent-vingt pieds de long, et sa largeur est de trente pieds au dehors. La chapelle avec la sacristie a quarante pieds de long. Sa sculpture qu'on estime à 10,000 écus en est très belle. Elle a été faite par des séminaristes qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans sa perfection. Le maître-autel est un ouvrage à la corinthienne. Cette maison a coûté 50,000 écus. Lorsque Mgr de Laval en eut fait l'établissement en 1663 il lui réserva les dîmes de toutes les paroisses, à la charge de nourrir

et entretenir tous les curés, tant dans les cures que lorsqu'ils seraient appelés au séminaire, ayant le droit de les retirer comme il le jugerait à propos et d'en faire revenir de France aux frais de la communauté. Les curés étaient pour lors amovibles et révocables. Le roi les a fixé depuis par les dîmes dont ils jouissent, de sorte que confirmant la même année l'établissement de ce séminaire, il lui en accorda le treizième pour le faire subsister. Mais comme par la suite des temps les curés ont eu bien de la peine à vivre de leurs dîmes, Sa Majesté a donné à l'évêque une somme de 8000 livres sur les fonds du trésorier général de la marine.

Mgr de Laval prévoyant que la Nouvelle-France ne pouvait peut-être pas assez fournir de sujets pour remplir toutes les cures, réunit son séminaire avec celui des Missions Etrangères de la rue du Bac à Paris, ce qui fut confirmé par le roi en 1676.

Le champ du Seigneur est vaste en ce pays; il y a quantité d'ecclésiastiques attachés à cette maison. Le revenu en est considérable.

Mgr de Laval a attaché la seigneurie de Beaupré à ce séminaire, ce qu'un arrêt du Conseil a confirmé. Les pensions des ecclésiastiques et des écoliers qui sont en assez grand nombre contribuent aussi à sa subsistance. L'habit des écoliers est uniforme, ayant un capot bleu à la canadienne, sur lequel il y a un passepoil blanc; ils ont tous les cheveux courts.

Les caves de ce séminaire sont d'une grande beauté. On dirait en hiver que ce serait un jardin où toutes les légumes sont par ordre comme dans un potager.

Le château est sur une grande côte escarpée de trente toises au moins. Il est régulier dans sa fortification, ayant deux bastions du côté de la ville, sans aucun fossé. La maison du gouverneur général est de cent vingt pieds de long, au devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingt pieds, qui a la vue sur la basse ville et sur le canal. Ce bâtiment est fort agréable, tant pour ses dehors que pour ses dedans à cause des pavillons qui forment des avant-corps. Il y a une batterie de vingt-deux embrasures à côté de cette maison, partie dans l'enceinte et partie au dehors qui commande la basse-ville et le fleuve.

A quatre cents pas au-dessus est le Cap aux Diamants de

quatre-vingt toises de haut sur lequel est une redoute qui commande le fort, la haute-ville et toute la campagne. Ce cap est rempli de diamants dans ses rochers.

Le couvent des Récollets est devant le château. Leur église est belle. Elle est entourée en dedans d'une boisure de noyer de huit à dix pieds de haut. Le tableau du maître-autel est un Christ que l'on descend de la croix; il est du fameux père Luc qui y demeurerait pour lors. La maison est bien bâtie. La Nouvelle-France leur a obligation de l'établissement de la foi.

Les Jésuites arrivèrent à Québec en 1625. Ils ont une maison à la haute-ville. Le collège a été fondé par le P. Gamache qui fit présent de 60,000 livres. L'église est fort propre. Le jardin est grand, accompagné d'un petit bois de haute futaye où il y a une très-belle avenue. Ils enseignaient autrefois les humanités, la philosophie et la théologie, ce qu'ils ne peuvent faire à présent parce que de cinquante qu'ils étaient il n'en reste plus que quatre. Dans tout ce pays, ils sont d'un grand secours pour les confessions.

Il y a à Québec un Conseil Souverain pour vider les différends des particuliers et prendre connaissance des intérêts de la colonie.

Il y a aussi un grand juge qui décide des appels des affaires qui ont été décidées par les juges inférieurs, lorsqu'une des parties se croit lésée.

Le Palais est dans la haute-ville, dans un fond. Il consiste dans environ quatre-vingt toises de bâtiments qui semblent former une petite ville. Il a été brûlé en 1775, l'année des Bostonnais.

Il y a dans la ville vingt-trois conseillers qui ont 100 louis sterling d'appointements. Le lieutenant-gouverneur est président du Conseil.

Les marchands demeurent à la basse-ville à cause de la commodité du port, le long duquel ils ont fait bâtir de très beaux quais et de belles maisons à deux et trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La ville haute n'est ni moins belle ni moins peuplée.

La ville a deux choses très essentielles: les quais et les fortifications, qui sont de très beaux ouvrages. Elle est environnée

de plusieurs sources d'eau vive, la meilleure du monde. Il y a sur le marché de la haute-ville une citerne publique qui se décharge par un aqueduc de quatre pieds de large, qui tourne dans la grande rue et va se jeter dans la petite rivière par le faubourg Saint-Roch.

Il y a deux marchés, un à la haute ville et l'autre à la basse ville, qui sont ouverts et garnis tous les jours de l'année.

On trouve dans la haute ville quantité de puits, dont deux seulement sont publics.

Les gens qui habitent au bord du fleuve dans la basse ville ne ressentent pas tant le froid que ceux de la haute, mais si ceux de la haute ville sont plus exposés aux vents froids de l'hiver, ils ont aussi le plaisir de jouir du frais en été.

Il y a cinq églises dans la haute ville: la cathédrale, les Récollets, les Jésuites, les Hospitalières et les Ursulines qui est un fort beau couvent, où l'on instruit les jeunes filles.

Il y a à Québec un grand prévôt, un maître des eaux et forêts et un grand voyer. M. Belestre a été le premier de ma connaissance, ensuite M. Magnan, présentement M. Renaud. (1)

Québec a été assiégée deux fois. Elle fut prise par les Anglais en 1759, ainsi que la ville de Montréal.

* * *

La conquête du Canada tentait depuis longtemps la cupidité des Anglais. Enfin en 1759 ils firent éclater les projets qu'ils avaient formés sur cette partie du nouveau monde. Les amiraux Saunders et Townsend, à la tête de 10,000 hommes de débarquement et de 180 bâtiments de transports, soutenus d'une

(1) Les grands voyers et députés grands voyers pour le gouvernement et district de Québec, depuis l'origine du pays jusqu'à la disparition de cette charge en 1841, ont été: 1o René Robineau de Bécancour, baron de Bécancour; 2o Pierre Robineau, baron de Portneuf; 3o Jean-Eustache LaNoullier de Boisclerc; 4o Louis Fleury de la Gorgendière; 5o Pierre de Lino; 6o François-Joseph Cugnet; 7o Gaspard Chaussegrois de Léry; 8o Picoté de Bellestre (Jean-Baptiste Magnan et Jean Renaud, députés); Gabriel-Elzéar Taschereau (Jean-Thomas Taschereau, Michel Berthelot et Pierre Marcoux, députés); 9o Jean-Baptiste D'Estimauville; 10o Edmund-William-Rowen Antrobus.

flotte de 25 vaisseaux de guerre, s'approchèrent de cette colonie française. MM. de Vaudreuil et de Montcalm qui en étaient les chefs n'avaient pour résister à ces forces redoutables que trois vaisseaux du roi et seize autres de grandeur inégale. Cette disposition n'abattit pas leur courage, et pleins d'une ardeur guerrière, ils résolurent de disputer le terrain pied à pied.

Les Anglais débarquèrent sans opposition, et le 12 juillet se présentèrent devant Québec. A l'approche de l'ennemi, le marquis de Montcalm avait formé un camp sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Saint-Charles jusqu'à la droite de celle du Sault Montmorency, pour couvrir la place d'un côté. Le marquis de Vaudreuil fit remonter le fleuve à tous ses vaisseaux qui avaient apporté de France des vivres et des munitions. Dans cette position avantageuse, il pouvait à chaque instant rafraîchir la garnison. Aussi les Anglais employèrent-ils tous les moyens possibles pour couper cette communication, capable d'éterniser le siège. D'abord ils dressèrent une batterie de 30 pièces de canon, mais ces foudres qui grondaient sans cesse furent inutiles. Il fallut attaquer les Français dans leurs retranchements. Ce nouvel effort fut aussi infructueux, et les ennemis après avoir perdu 800 grenadiers furent obligés de sonner la retraite.

Leur résolution était prise d'emporter la place à quelque prix que ce fut. M. Wolfe, général des troupes de terre, campa au-dessus de Québec, ce qui resserra tellement la ville qu'il ne fut pas possible d'y introduire le moindre secours.

Les Français ne voulurent pas leur donner le temps de s'y fortifier, et marchèrent à eux le 13 septembre. Le combat fut long et opiniâtre. D'un côté, le marquis de Montcalm, guerrier ferme, courageux, intrépide, qui mille fois avait bravé la mort dans ces contrées; de l'autre, le général Wolfe, capitaine hardi, prudent, plein de bravoure, digne rival du chef des Français, donnèrent dans cette occasion toutes les marques d'une habileté consommée et d'une valeur héroïque.

Le dernier périt en combattant; mais sa perte fut à peine sentie dans l'armée anglaise qu'il avait mise en mouvement et qui continuait d'agir en conséquence de cette impulsion première. L'autre que son ardeur portait au plus fort de la mêlée fut mor-

tellement blessé de deux coups de feu ; mais comme s'il eut été insensible à la douleur et s'oubliant pour ainsi dire lui-même pour ne songer qu'au salut de ses soldats, ce digne chef ne voulut point descendre de cheval qu'il n'eut fait lui-même la retraite de l'armée sous les murs de Québec. Sur la réponse que lui fit son chirurgien que ses blessures étaient mortelles, il dit au lieutenant du roi et au commandant de Roussillon :

Messieurs, je vous recommande de ménager l'honneur de la France, et de tâcher que mon armée puisse se retirer cette nuit au-delà du Cap Rouge ; pour moi je vais la passer avec Dieu et me préparer à la mort.

Il mourut le lendemain, à 5 heures du matin, et fut enterré dans un trou de bombe (1). Cette journée qui coûta cher à la France, décida ultérieurement du sort de la place qui ouvrit, cinq jours après, ses portes aux vainqueurs.

Les Français sous la conduite du marquis de Vaudreuil se retirèrent à Montréal. Le séminaire de Saint-Sulpice était seigneur de cette charmante cité en vertu d'une donation faite en 1663. Cette ville très agréable est située dans une île de quatorze lieues de long, sur quatre de large, que forme le fleuve Saint-Laurent. Elle a pris son nom de la montagne au bas de laquelle elle est assise, et qui en s'élevant semble représenter un monarque sur son trône.

La quantité de Français et d'étrangers qui furent attirés dans cette île par la salubrité de l'air et la facilité du commerce, en firent une assez grande ville en peu d'années. L'importance de sa situation engagea la France à y faire des fortifications, qui pourtant sont très faibles. C'est dans cette ville, la seule qui restait à la France dans cette partie de l'autre hémisphère, que les infortunés habitants de Québec allèrent chercher une autre patrie. Ils y vécurent tranquilles jusqu'en 1760 que le marquis de Vaudreuil, ayant reçu de grands secours de France, crut qu'il ne lui serait pas impossible de reprendre l'ancienne capitale. Il entreprit cette grande expédition, et

(1) M. l'abbé Amédée Gosselin a mis fin à cette tradition. Voir le "Bulletin des Recherches Historiques", vol. XI, p. 149.

d'abora forma le blocus de Québec, ne doutant pas que le général Murray, gouverneur de la place, pour se dégager tout d'un coup, ne tenta une action décisive. Ce général ne voulut pas attendre l'ennemi derrière les murs de la ville, et croyant qu'il suffisait de se montrer pour vaincre, il sortit, le 18 avril, avec la plus grande partie de sa garnison et se présenta devant les Français avec un courage capable d'étonner. Mais la partie était inégale, il fallut songer à la retraite après avoir perdu sans fruit une foule de braves officiers et de soldats. Il fallut rentrer dans Québec, qui fut assiégé incontinent après.

M. Murray ne se déconcerta pas, assuré que les secours marchaient de toutes parts pour le délivrer. Il fit la plus belle défense en attendant l'arrivée de ses compatriotes. En effet, le général Amherst n'apprit pas plutôt le péril où se trouvait le général Murray qu'il ramassa toutes les troupes qu'il avait sous la main et marcha en diligence contre Montréal. Le marquis de Vaudreuil, informé à temps des desseins du général anglais, ne s'opiniâtra point à la continuation du siège de Québec, et se retira après seize jours de tranchée et vola à Montréal, laissant même une partie de son artillerie au pouvoir de la garnison. Le général Murray ne tarda pas à le suivre avec 2000 hommes, moins dans le dessein de l'inquiéter dans sa retraite, que dans la vue de se joindre au général Amherst sur le lac Champlain, qui était le rendez-vous de toutes les troupes et des convois que que les provinces envoyaient à la conquête de Montréal.

Dès que le marquis de Vaudreuil vit que les ennemis en voulaient à cette place, il ne négligea rien pour la mettre en état de défense. Il choisit pour lui-même une position très avantageuse au-dessous de la Galette, avec des troupes françaises, des Canadiens et des Indiens au nombre de 10,000 hommes. Son camp était fortifié de 130 canons. Ce fut dans les premiers jours de septembre que les Anglais prirent poste aux environs de Montréal, dans le dessein d'en former le siège. M. de Vaudreuil ayant considéré combien il était impossible de sauver cette ville et son armée, jugea en bon citoyen qu'il était plus sage de réserver à son roi de braves soldats que de les faire périr inutilement. C'est pourquoi après avoir obtenu du général Amherst une suspension d'hostilités, il lui proposa une capitulation.

lation dont les articles furent reçus de part et d'autre. Le premier renfermait la reddition de Montréal et dépendances; le second avait pour objet l'honneur de sa garnison qui demandait la permission de retourner en France, mais ce fut à la condition de ne pouvoir servir contre l'Angleterre ni contre ses alliés tant que durerait la guerre. Ainsi furent terminées les affaires du Canada, qui depuis cette époque est demeuré aux Anglais. Leurs efforts ont peut-être moins contribué à cette importante acquisition que les malversations des commissaires français qui par leurs extorsions avaient aliéné le coeur de tous les habitants et diverti à leur profit les provisions et les sommes que leur auguste monarque avait envoyées dans cette région lointaine pour la mettre en état de défense. Quand l'intérêt particulier est le mobile de ceux que le souverain charge du bien public, les empires ne deviennent-ils pas tôt ou tard la proie des premiers agresseurs?

Dans le siècle dernier, Québec avait vu deux fois les Anglais à ses portes. En 1629, ils s'en emparèrent et ne la rendirent que trois ans après. En 1690, ils en formèrent le siège avec des forces considérables, mais cette entreprise ne leur fut pas favorable, et malgré leurs efforts ils se virent contraints de se retirer après avoir fait de grandes pertes.

* * *

La ville de Québec fut assiégée pour la quatrième fois depuis son établissement le 10 décembre 1775 par les Bostonnais qui commencèrent à faire jouer leurs bombes.

Le 15, ils firent gronder leurs foudres à trois heures du matin.

Le 31 décembre, à cinq heures du matin, ils attaquèrent la ville par la poudrière, portes Saint-Jean et Saint-Louis, Près-de-Ville et le Sault-au-Matelot, les cinq principaux endroits de la place. Les Bostonnais Américains au nombre de 800 après avoir surpris la garde du Sault-au-Matelot qui était malheureusement enivrée (1) percèrent jusqu'à la dernière barrière,

(1) Elle était composée de matelots.

où ils plantèrent leurs échelles afin de pouvoir la franchir. Il y eut un Canadien qui fit un coup des plus hardis; il monta sur la barrière, et tira pardessus une des échelles des ennemis. Il eut pour récompense autant de piastres que l'échelle avait de barreaux (1). Les Bostonnais Américains furent très mal reçus des mousquetaires canadiens sous le commandement du brave colonel Voyer, qui, voyant deux hommes tomber à ses côtés, se contenta de dire d'un grand sang-froid: "En voilà deux qui meurent bien près de moi."

A sept heures, le général Carleton, homme d'une prudence inouïe, fit partir un détachement de ... hommes seulement, qui cernèrent par la côte du Palais les ennemis, en tuèrent environ 50, et firent autant de prisonniers.

Les Bostonnais par Près-de-Ville étaient au nombre de 900 sous le commandement du général Montgomery. MM. Chabot et Laforce, capitaines de milice au dit lieu, tirèrent plusieurs coups de canon à mitraille. 50 et quelques ennemis y perdirent la vie. Le général Montgomery y fut aussi tué, avec son aide-camp et quatre officiers qui furent trouvés le premier janvier dans la neige et menés dans la ville où ils furent inhumés (2).

Le colonel Arnold fut blessé. Le combat du Sault-au-Matelot dura trois heures. Les ennemis furent enfin obligés de se retirer en désordre.

On ne trouva au Palais que cinq mortiers et trois canons appartenant aux rebelles qui furent pris et amenés dans la ville.

Le même jour, le général Carleton fit mettre le feu dans le quartier Saint-Roch et tous les faubourgs y joignant furent réduits en cendre.

(1) Ce hardi Canadien se nommait Charland. Son passé, paraît-il, était plus ou moins recommandable.

(2) Montgomery fut enterré dans la cour de la maison qui est à droite du chemin de ronde qui mène à la citadelle. En 1818, avec la permission de sir John Sherbrooke, gouverneur du Canada, son corps fut exhumé et transporté aux Etats-Unis. Il repose aujourd'hui dans l'église Saint-Paul, à New-York.

La ville ne perdit dans ce combat que douze hommes; il y en eut dix blessés.

Enumération du nombre des ennemis dans l'ordre de leur attaque:

Par le Sault-au-Matelot.	800	hommes
Par Près-de-Ville.	900	—
Par la poudrière.	300	—
Par la porte Saint-Louis.	200	—
Par la porte Saint-Jean.	200	—
	—	
	2400	—
Prisonniers et tués.	520	—
	—	
	1880	retirés (1)

Il n'y avait dans la ville que 600 hommes de troupes avec les miliciens. Elle resta assiégée jusqu'au 6 mai suivant, où il arriva trois frégates avec un certain nombre de troupes qui chassèrent avec la garnison les ennemis hors de vue et dans un tel désordre qu'ils jetaient çà et là leurs armes et munitions. La ville ne souffrit nullement de vivres pendant cet hiver. Le 7 mai, deux frégates partirent avec une goélette commandée par le capitaine Laforce et furent se saisir des bâtiments que les Bostonais avaient pris à la Pointe-aux-Trembles.

A deux lieues de Québec, ville qui a été tant de fois le théâtre de la guerre, on rencontre un sault très considérable qui, par le

(1) Le 20 avril suivant, à sept heures du soir, on vit arriver un bâtiment. Tout le monde était au comble de la joie. Chacun criait: "Hourra", c'est un bâtiment de Londres". Mais le bâtiment ne fit aucune réponse. Quelle surprise pour la ville lorsqu'une demi-heure après on vit, avec admiration et crainte, le vaisseau en feu! C'était un brulôt que les ennemis avaient envoyé, et qui, s'il eut pu approcher assez de la ville, l'aurait réduite en cendres en très peu de temps. Mais heureusement le vent et le courant étaient contraires. Lorsque le bâtiment fut assez loin pour ne causer aucun dommage à la ville, sa vue fit plaisir, car c'était le plus beau coup d'oeil que l'on put voir.

murmure qu'il fait continuellement et qui est entendu de quatre lieues à la ronde, semble annoncer à la ville qu'elle doit toujours avoir quelque chose à craindre.

Ce sault est très considérable par sa chute perpendiculaire de 150 pieds au moins, qui prend sa source d'un lac à plus de 20 lieues dans les terres septentrionales. Le général Haldimand a fait bâtir en 1783 sur le bord de ce sault un petit château de plaisance fort curieux, et a fait faire sur le sault même un ouvrage des plus hardis, c'est un vide bouteille qui s'avance près de trente pieds au-dessus de la chute, dans lequel on ne peut aller que par le moyen de plusieurs degrés qu'il a fait placer. Cet ouvrage quoique si hardi est pourtant solide.

On pêche du haut de ce précipice de très belles truites.

Les Sauvages du village de Lorette vont faire la chasse aux castors et à plusieurs autres animaux dans le haut de la rivière qui forme le lac susmentionné.

* * *

Quelque temps après la prise de Québec (en 1760) M. Murray, gouverneur du Canada, donna un grand bal à ses officiers et aux principaux de la ville. A minuit, il s'éleva une question à décider qui était de savoir qui était le père du mensonge. Personne ne put le satisfaire là-dessus. Le gouverneur envoya aussitôt un de ses sergents d'ordre chez M. Taché, un des marchands français établi à Québec, qu'il connaissait pour un homme d'esprit. Le sergent avait ordre de l'amener aussitôt. M. Taché voyant, à minuit, un ordre du gouverneur de se rendre subitement chez lui au milieu de la nuit, fut un peu saisi. Il se leva, et comme il était un peu distrait, à peine s'habilla-t-il, et suivit le sergent au château Saint-Louis.

Dès qu'il fut entré, le gouverneur lui dit :

—M. Taché, je vous ai fait venir ici pour savoir de vous quel était le père du mensonge.

M. Taché, voyant que ce n'était que cela, commença alors à se remettre, et se grattant l'oreille droite, il lui répondit ainsi :

—Le père du mensonge. . . . le père du mensonge, c'est le diable, monsieur.

Toute l'assemblée se prit à rire; on applaudit à la réponse. Le gouverneur lui dit :

—Voilà qui est bien, monsieur, vous pouvez aller dormir à présent.

Le même M. Taché était, un dimanche, à la grand'messe, et, comme c'est la coutume du pays qu'une demoiselle quête pendant la messe, la quêteuse vint à lui et lui présenta son porte-argent. M. Taché, distrait au-delà de ce que l'on peut dire, crut qu'on lui présentait du tabac. Il prit une prise d'argent. La quêteuse fut obligée de lui dire à l'oreille, non sans rire :

—C'est de l'argent que je demande.

—Ah! dit-il, je n'y pensais pas.

Un autre jour, il fut convié à dîner. Après le dîner, on présenta du café. Il but premièrement sa tasse, et ne se souvenant plus qu'il l'avait bu, il avala celle de son voisin. Il allait en boire une troisième, si on ne l'eut averti.

La soupe il la mangeait avec une fourchette. (1)

(1) Jean-Paschal Taché est l'auteur du poème: "Le tableau de la mer" publié dans le "Répertoire national" de Huston. M. Taché décéda à Québec le 18 avril 1768. Il fut le grand-père de sir Etienne-Paschal Taché, du docteur Joseph-Charles Taché et de Mgr Alexandre-Antoine Taché.

* * *

Dans l'été de 1783 sont arrivés à Québec deux prêtres français, vêtus en marchands, qui étaient venus avec M. Bouthillier, négociant de Montréal. En débarquant du vaisseau ils furent se loger au Café de la basse-ville, et partirent dès le lendemain pour Montréal, ville pour laquelle ils étaient envoyés. Ils s'y firent connaître en arrivant, ce qu'ils n'auraient pas dû faire avant que le gouverneur (c'était pour lors M. Haldimand) eut été instruit de leur arrivée.

Le général Haldimand n'eut pas plutôt appris qu'il y avait des prêtres étrangers d'arrivés dans ce pays, et qu'ils étaient allés à Montréal incognito, qu'il dépêcha secrètement un de ses aides de camp dans cette ville avec ordre de les faire embarquer dans la goëlette de Sa Majesté *La Mercure* pour Québec, ce qui fut fait avec une célérité inouïe. A peine les messieurs du Sé-

minaire eurent-ils le temps de leur glisser une bourse pour les conduire sans savoir où. C'est ainsi qu'ils partirent de Montréal.

Arrivés au port de Québec on ne voulut seulement pas leur permettre de descendre à terre pour faire quelques préparatifs nécessaires pour un si long voyage que celui qu'on leur voulait faire faire, mais qu'ils ignoraient. On les fit donc embarquer sans plus ample informé dans un navire pour l'Angleterre. Un seul s'est rendu, que l'on a renvoyé honteusement dans son pays. L'autre a péri sur mer, de chagrin. (1)

* * *

Dans l'hiver de 1783 il mourut à Québec 1100 personnes de tout âge et de tout sexe de la picôte et des fièvres rouges.

* * *

Le 1er janvier 1784, nous eûmes pour étrennes un tremblement de terre qui se fit sentir par deux secousses assez fortes qui durèrent près de cinq minutes. Il ne s'en suivit heureusement nul accident.

* * *

Le 15 octobre 1784, vers trois heures un quart, nous eûmes une obscurité extraordinaire, si bien que l'atmosphère fut d'un

(1) Ces deux prêtres français étaient MM. Ciquard et Cassel. Arrivés à Québec le 22 mai 1783, ils se rendirent aussitôt à Montréal, d'où le gouverneur Haldimand les fit redescendre à Québec et les envoya à la Malbaie, attendre un bâtiment qui devait les ramener en Europe. M. Ciquard déserta à travers les bois de la Malbaie, le 27 juin, et retourna à Montréal. Haldimand le renvoya chercher. Il fut conduit sous bonne garde à l'île du Bic, où il fut embarqué le 20 août. Le 20 septembre, il était de retour à Paris après bien des aventures. La Révolution le chassa de la France. Il passa à la Nouvelle-Orléans, puis à Baltimore. En 1794, l'évêque de Québec le chargeait de la mission de Madawaska. En 1812, il était curé de Saint-François du Lac, et missionnaire des Sauvages. Il décéda au séminaire Saint-Sulpice de Montréal, le 28 septembre 1824, à l'âge de 70 ans. Mgr Tanguay, "Répertoire général du clergé Canadien", 1ère éd., p. 130; Douglas Brymner, "Précis de la collection Haldimand", vol. II, p. 996.

jaune lumineux au-dessus des campagnes. Il y eut ensuite des rafales de vent et de pluie qui continuèrent une grande partie de la nuit avec beaucoup de tonnerre précédé d'éclairs, chose d'autant plus surprenante que la veille il avait gelé très fort.

Le lendemain, dimanche, il faisait le matin un grand calme avec une brume épaisse qui dura jusqu'à 10 heures, que le vent qui commença alors à souffler de l'est dissipa. Environ une demi-heure après, le temps devint si sombre qu'on ne pouvait lire sans chandelle, ce qui fut suivi d'un vent impétueux, de tonnerre et d'éclairs; après quoi le temps redevint un peu clair; mais depuis midi jusqu'à trois heures l'obscurité fut telle que les prêtres furent obligés d'interrompre leurs offices jusqu'à ce qu'on eut allumé les cierges, il fit aussi noir qu'il fait ordinairement à minuit lorsqu'il n'y a point de lune. Il est à remarquer que chaque intervalle d'obscurité fut suivi et précédé de vent, de pluie, d'éclairs et de tonnerre. On remarqua qu'il y avait deux courants d'air contraires dont le plus élevé poussait une étendue de nuages lumineux vers le nord-est, et l'autre chassait au sud-ouest avec beaucoup de rapidité des nuages épais, et l'eau qui en tombait était aussi noire que l'encre.

On attribue ce phénomène à quelques mines de soufre prises en feu dans quelque pays voisin, dont la fumée aura épaissi l'air et chassé les nues qui s'en seront formées vers cette partie. Cette obscurité s'est fait sentir jusqu'à Niagara, et non plus loin.

* * *

1784.—La loi de *l'habeas corpus* a été mise au jour par le général Haldimand et son Conseil. Grande contestation au sujet de cette loi dans le Conseil par le général et plusieurs des membres qui ne voulaient pas consentir à accorder la liberté aux communautés, liberté qui est accordée par cette même loi en Angleterre, et qui l'a été enfin ici par la pluralité des voix des conseillers.

* * *

Le 19 juillet 1784, mon père fut commis par Son Excellence le général Haldimand pour faire un recensement général de

l'île d'Orléans, où je le suivis. Nous fîmes ce dénombrement en quatre jours, accompagnés des capitaines de milice. Cette île qui a quatorze lieues de tour est divisée en cinq paroisses, qui contiennent 397 hommes, 300 maisons, 360 femmes, 740 garçons, 600 filles, 67 engagés, 840 1/2 arpents de terre sur lesquels on sème tous les ans de tous grains 11,681 minots. Il y a 516 chevaux, 1131 vaches, 940 volailles, 3376 moutons, 1037 cochons, 739 boeufs et 189 fusils.

Nous fîmes ce recensement gratis. Mon père saisit ce moment favorable pour demander à M. le gouverneur Haldimand une commission de juge à paix qui lui fut accordée aussitôt pour toute la province. C'est une charge qui exempte de toutes corvées, etc. (1)

* * *

Enumération de ce que le Canada contient d'âmes depuis les Illinois jusqu'à Rimouski et l'île Saint-Jean :

Québec contenait en 1775 (suivant le recensement fait par mon père)	5,960 âmes
Montréal	4,850 —
Trois-Rivières	2,500 —
	<hr/>
	13,310 —
Le district de Québec, nord et sud, jusqu'à l'île Saint-Jean, 70 paroisses, contenant	35,000 —
District de Montréal jusqu'au Détroit, 74 paroisses, contenant	40,000 —
	<hr/>
	88,310 —
L'île d'Orléans	2,190 —
	<hr/>
	90,500 —

(1) On conserve aux archives, à Ottawa, un ordre du gouverneur Haldimand, en date du 7 juillet 1784, aux capitaines de milice de l'île d'Orléans, d'aider à M. Boisseau à faire le recensement.

Ce nombre de personnes est renfermé dans 144 paroisses desservies par 134 curés y compris ceux qui sont dans les villes.

Le Canada contient 135 paroisses où les terres sont ensemencées. L'on y sème de tous grains par chacun an 315,377 minots qui peuvent produire, année commune 3,153,750 minots. Il y a dans le Canada 90,500 âmes qui peuvent vivre avec 54,000 minots de grains. Donc il peut sortir tous les ans du Canada 3,099,750 minots de grains.

* * *

10 novembre 1784.—Son Excellence le général Haldimand assembla son Conseil et remit le sceau de la province, en disant qu'il partait pour Londres. Son départ si précipité fut attribué à une affaire qu'il avait à défendre contre M. Du Calvet qu'il avait fait emprisonner pendant trois ans sous de simples soupçons, dit-on. Il donna ses ordres en embarquant, et fut conduit à bord par les conseillers seulement. Il laissa en son absence le gouvernement entre les mains du digne lieutenant-gouverneur, M. Hamilton.

* * *

Le 2 décembre 1784, Mgr Briand, évêque de Québec, remit (par cause de maladie depuis un an) le soin du diocèse du Canada entre les mains de Mgr D'Esgly, son coadjuteur, déjà évêque de Dorylée; le même jour, ce dernier prit possession de sa cathédrale où il officia publiquement en présence d'un concours de peuple innombrable, et retourna le 6 janvier suivant à Saint-Pierre, île Orléans, où il était curé depuis près de cinquante ans.

* * *

Le 10 février 1785, Mgr D'Esgly, évêque pour lors de Québec, célébra sa cinquantième année de prêtrise à sa cure, où M. De Guerne, curé de Saint-François, en la dite île, prononça à sa louange un très beau discours. Sa Grandeur donna ensuite un

dîner des plus splendides à 60 prêtres, auquel j'assistai. C'est un personnage d'une rare humilité, désintéressé audelà de ce qu'on peut s'imaginer, et très charitable.

Comme Sa Grandeur était alors dans sa soixante-dix-septième année, on nomma M. Hubert son coadjuteur. Mais le roi avant d'approuver M. Hubert, fit écrire par son ministre (lord Sydney) qu'il croyait devoir préalablement faire offrir la coadjutorerie à M. Montgolfier, homme distingué par son mérite et ses talents, qui refusa, dit-on, à cause de son grand âge, mais peut-être plutôt par humilité. Il fit lui-même ses remerciements au roi par une lettre qu'il lui adressa.

Le 30 mai 1786, M. Adhémar, bourgeois de Montréal, arriva de Londres, avec les bulles de M. Hubert qui le nomment, de l'agrément de la cour d'Angleterre, coadjuteur de Québec et évêque d'Almyre. Ses bulles sont du 14 juin 1785.

M. l'abbé Hussey, grand vicaire de Mgr de Québec à Londres, lui écrivit qu'il envoyait les bulles de Mgr Hubert et qu'elles étaient approuvées du roi d'Angleterre, mais qu'il n'avait pas le temps de lui envoyer copie de la lettre de lord Sydney. C'est pourquoi son sacre fut remis à l'arrivée du bien-aimé M. Carleton, gouverneur en chef de cette province, qui n'arriva que le 22 octobre 1786.

Trois jours après son arrivée, il fit une visite aux évêques où il n'y eut aucune mention de M. Hubert.

Il en fit une seconde le 30, toujours silence sur ce sujet.

Dans la troisième il dit enfin à M. Gravé, grand vicaire de Mgr de Québec, qu'on pouvait recevoir M. Hubert quand on le jugerait à propos. En conséquence de quoi M. Hubert fut, le 20 novembre 1786, sacré évêque d'Almyre et coadjuteur de Québec dans la cathédrale par Mgr Briand, D'Esgly et vingt prêtres qui se trouvèrent à cette belle cérémonie. M. Bailly y servait d'évêque à cause du grand âge et des infirmités des deux autres.

Le lendemain, lundi, 21 novembre, Sa Grandeur Mgr d'Almyre fut remercié par Sa Seigneurie lord Dorchester (M. Carleton) qui avait assemblé son conseil ce jour-là pour lui faire prêter le serment ordinaire.

* * *

1785.—Son Honneur le lieutenant-gouverneur Hamilton reçut ordre du roi de passer à Londres. Il s'embarqua en conséquence le 6 novembre dans le paquet-boat l'*Antelope*. Il partit généralement regretté. L'adresse suivante le fera assez voir. Elle est des magistrats de Québec au nom de tout le peuple :

A l'honorable Henry Hamilton, écuyer, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de la province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, magistrats de la ville et district de Québec, convaincus de la rectitude de votre administration, du zèle que vous avez manifesté pour le gouvernement de Sa Majesté, et de votre ardent désir de promouvoir les intérêts de ses fidèles sujets de cette Province, manquerions au respect que nous vous devons, si nous ne joignons pas notre voix à celle du public pour manifester notre parfaite satisfaction relative à l'emploi de l'autorité dont vous avez été revêtu.

L'expérience que nous avons eu de votre ferme attachement à la dignité de la Couronne de la Grande-Bretagne, aux justes droits de tous ses sujets, et à l'exécution impartiale des lois, nous causent une affliction sincère par rapport à votre prochain départ; et nous vous prions de nous permettre de vous témoigner en termes généraux notre entière approbation de toute votre conduite.

Nous sommes persuadés que les éloges mérités que vous font les magistrats de ce district, ne seront point pour Votre Honneur un hommage désagréable, puisque l'impression que vous laissez gravée dans nos coeurs vous rendra toujours cher à nous.

En vous souhaitant un heureux et agréable passage en Angle-

terre, une réception gracieuse de notre Auguste Souverain et une heureuse rencontre de vos amis particuliers,

Nous sommes avec une parfaite considération,

De Votre Honneur,

Les très obéissants humbles serviteurs.

Voici la réponse de Son Honneur :

Messieurs,

L'adresse des magistrats qui m'a été présentée aujourd'hui, est une assurance gracieuse de cette classe d'hommes qui a le plus de droit au respect et à la confiance de la société.

De semblables attentions de la part des respectables gardiens des droits civils des citoyens de toutes dénominations, de la part des dispensateurs de la justice publique, de gens d'un caractère respectable comme individus, me viennent recommandées d'un poids et d'une conséquence que je crois sentir comme je le dois.

Je dois vous prier, Messieurs, de recevoir mes remerciements, résultant d'un vif sentiment de l'honneur qu'il vous a plu me faire, et d'être persuadés que le souvenir de ce jour servira à me consoler de ce que je quitte tant de personnes que je devrai toujours estimer et honorer.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus sincère, et avec les sentiments les plus respectueux,

Messieurs,

Votre fidèlement dévoué et très humble serviteur,

HENRY HAMILTON.

Aux magistrats du district de Québec.

Ce gouverneur était si estimé et si digne de l'être par son esprit des plus populaires qu'on ne put s'empêcher de faire à sa louange les vers suivants sur son départ :

C'en est fait, Hamilton, trop cher à la province
 Pour y rester; tu pars, qui l'ordonne? le prince.
 En vain nos coeurs pressés voudraient te retenir:
 Le roi parle: on se tait; il faut là s'en tenir.
 Va, traverse les mers, et dis à ce grand prince
 Quels sujets il possède en cette humble province.
 Dis que tout ton bonheur, en ces lieux reculés,
 Était de rendre heureux ces peuples isolés.
 Dis encore que, remplis d'un respectueux zèle,
 D'amour, de loyauté, què peut-être on lui cèle,
 Ils formèrent toujours les vœux les plus ardents
 Pour lui, pour son épouse et pour ces descendants.
 Mais pour toi, que si vite une loi trop sévère
 Enlève à ce pays, où tu fus un bon père ;
 Sache que tous les jours nos coeurs reconnaissants
 Iront à tes autels pour t'offrir leur encens.

Peu de jours après son départ, M. Henry Hope, colonel des troupes, fut reçu au château Saint-Louis, lieutenant-gouverneur de la province.

* * *

Description du chemin du Portage allant de Québec à Halifax, d'après ce que j'en ai vu moi-même en août 1786.

L'entrée de ce chemin prend au-dessous de Kamouraska entre la rivière du Loup et la rivière des Caps. Il a douze lieues de long et se termine au lac Témiscouata, qui a sept lieues de long et se décharge dans la rivière Saint-Jean qui conduit à la Nouvelle-Brunswick, Sainte-Anne et Halifax.

Brunswick est une ville qui a cinq milles de long et bien peuplée par les nouveaux loyalistes.

Le chemin du Portage est un chemin de 24 pieds de large fait en dos d'âne, avec de bons fossés de chaque côté.

Il y a quantité de savanes qui ont causé beaucoup de travaux. Il a fallu y mettre premièrement des fascines, par-dessus ces fascines on y a jeté la terre qui avait été tirée des fossés, et un troisième lit de sable et gravois, ce qui forme un chemin très solide.

Ce qu'il y a de plus remarquable et presque admirable dans

cette route c'est une savane située au Côteau des Roches, qui est au niveau d'une rivière adjacente. Cette rivière augmente tous les printemps de près de 10 pieds (suivant le rapport d'un nommé Marquis qui demeure à l'entrée du Portage) et la savane susmentionnée demeure toujours au même niveau de la rivière. D'où on a conclu qu'elle est flottante et que l'eau prend par conséquent son cours par dessous. On ne peut y trouver le fond avec une perche de 15 pieds. On y a cependant fait un bon chemin en apparence.

L'ouverture de cette grande route a d'abord été faite en 1783 par M. Renaud, grand-voyer de ce pays, et arpentée par M. John Collins, arpenteur, député de M. Holland, arpenteur général, et a été faite sous les ordres du lieutenant Dambourgès, officier français, accompagné de M. Duchouquet, mon beau-frère.

On trouve dans ce chemin à deux lieues de la mer une belle rivière appelée la rivière du Loup. Elle a 290 pieds de large. On est en marché d'y faire un pont qui coûtera 340 louis. Il y a au milieu de cette rivière une îlette qui facilitera beaucoup cet ouvrage.

Les côtes sont en grand nombre dans ce long chemin. En partant de la mer on monte continuellement l'espace d'une demi-lieue, et ses côtes sont si rapides qu'un cheval peut à peine y monter quatre cents pesant.

Les bois y sont tous beaux; tous de haute futaye: les pins y sont innombrables.

Il y a dans cette route huit rivières sur lesquelles l'on a élevé des ponts fort solides.

M. Dambourgès a toujours eu sous ses ordres pendant trois ans (les saisons des travaux ruraux exceptés) 100 à 150 hommes canadiens volontaires qui ont eu jusqu'à deux chelins par tête, bien nourris, et un demiard de rhum par jour.

Québec est éloigné de ce chemin de 35 lieues seulement. Du Portage à la Nouvelle-Brunswick 135 lieues, et de ce dernier endroit à Halifax on ne compte que 30 lieues. De sorte que Québec n'est distante d'Halifax que de 200 lieues.

* * *

1786.—Est arrivé à Québec M. Marcoux l'aîné avec trois Esquimaux qu'il a amené ici en venant de faire la découverte d'un nouveau poste dans la baie d'Hudson pour M. Perrault.

Ces Esquimaux étaient autrefois anthropophages mais ils sont à présent bien civilisés.

Parmi les trois dont je viens de parler il y avait une femme. Leur habillement est fait de peaux de loups-marin. La femme porte des culottes comme l'homme, et a par dessus une grande robe ouverte faite aussi de loup marin et qui se jette en arrière.

Quelques jours après leur arrivée à Québec, ils se sont promenés dans leur canot dans la rade, à la vue du lieutenant-gouverneur et d'un grand concours de peuple que la curiosité avait attiré. Ils lancèrent des flèches et des dards à leur façon, étant la seule arme dont ils se servent et ce avec beaucoup d'adresse.

Leurs canots sont d'une construction très singulière et digne d'être admirés. Ils sont faits comme un sac, se plissent, et un seul homme s'assied au milieu avec sa femme, se servant d'un aviron à deux palettes et fait agir par ce moyen son canot comme il lui plaît.

* * *

Le 11 avril 1786, à Whitehall, il a plu au roi de nommer sir Guy Carleton, chevalier du très honorable ordre du Bain, pour être capitaine-général et gouverneur en chef de la province de Québec, à la place de sir Fred. Haldimand, chevalier du Bain.

Il a plu aussi à Sa Majesté de nommer Sir Guy Carleton, premier capitaine général et gouverneur en chef de la province de la Nouvelle-Ecosse, y compris les îles Saint-Jean et Cap Breton, à la place de Jh. Carleton, Ecuier, en outre général et commandant en chef des forces de Sa Majesté dans les provinces et îles susmentionnées et dans l'île de Terre-Neuve.

En outre il a été nommé lord Dorchester, ce qui assure 1000

louis de rente à milady après sa mort et autant à l'aîné de ses enfants.

N. B.—Comme les appointements de sir Guy Carleton s'étendent non seulement sur les territoires ci-devant sous le gouvernement de sir Fred. Haldimand, mais aussi sur ceux de M. Parr et de M. Jh. Carleton, cela occasionnera nécessairement quelque division dans sa résidence, qui sera néanmoins la majeure partie du temps à Québec, et à moins d'événements fortuits, il ne résidera jamais au Cap-Breton ni à Brunswick que pour une visite qu'il y fera tous les deux ou trois ans.

* * *

Dimanche matin, 28 octobre 1786, vers 11 heures et trois quarts du matin, arriva à Québec (où j'étais ce jour-là) le navire de Sa Majesté *Thisbé*, capitaine Coffin, d'Angleterre, après un passage de 52 jours ayant à son bord Son Excellence le Très Honorable Guy, lord Dorchester, capitaine, etc., avec trois de ses filles, et sa suite, ainsi que l'honorable William Smith, écuyer, juge en chef de Sa Majesté pour cette province, et son fils.

Le lendemain, lundi, Sa Seigneurie débarqua à 11 heures du matin. La frégate fit un salut de canons, ainsi que la ville.

Les troupes de la garnison étaient rangées à doubles rangs depuis la place de débarquement jusqu'au château; les rues étaient si remplies de monde que le peuple s'y portait. Sa Seigneurie monta à pied, ayant son chapeau à la main, et saluant indistinctement tout le monde. Une vieille anglaise, un enfant à la main, nue tête, les cheveux épars, sans souliers, étant empêchée par la foule de voir Sa Seigneurie, traversa la rue devant elle, et lui fit une révérence, à laquelle le lord répondit par une inclination de tête, qui ne manqua pas d'être remarquée.

Sa Seigneurie se rendit au château, où elle entra suivie des principaux de la ville. Je m'y glissai avec les autres.

Le lieutenant-gouverneur était sur une espèce de trône, élevé de quatre degrés, sur lequel il était assis la tête couverte, l'épée au côté, les gants en main, tenant le sceau de la province; il y représentait le roi.

Le lord se mit au bas du trône, et s'y assit, nue tête, sur un fauteuil. Après avoir salué le lieutenant-gouverneur, il se remit sur son siège.

Les conseillers étaient assis autour d'une table, avec M. Williams, écuyer, assesseur, qui se leva un moment après avec les commissions de Sa Seigneurie. Il s'approcha d'elle et après s'être incliné profondément il lut à haute voix les commissions, ce qui dura une demi-heure : il y avait huit ou dix pages de parchemin d'une verge en carrée qui contenaient tous les pouvoirs qui lui sont accordées et qui sont sans nombre.

Les commissions lues, M. Williams fit prêter les serments accoutumés au lord, qui durèrent encore une bonne demi-heure, parce que l'on était obligé de répéter chaque mot des serments que M. Williams lisait.

Ensuite de quoi le lieutenant-gouverneur s'inclina de dessus son trône vers le lord, en descendit, et remit le sceau de la province et les commissions à Sa Seigneurie, qui monta alors sur le trône, ce qui fut annoncé par une salve de canons de toute la ville, et du salut de toute l'assemblée.

M. Cugnet, père, secrétaire français, fit alors prêter serment aux conseillers français et anglais, après quoi chacun se retira.

* * *

Quelque temps après l'arrivée de M. Carleton, MM. Dupré et de Boucherville furent nommés conseillers. C'est une des premières charges de ce pays, qui donne 100 louis par an. Le nombre des conseillers est ordinairement de vingt-deux y compris le président. Il y a en outre un greffier.

* * *

En 1786, le 10 août, est arrivé un autre prêtre, Roderick McDonell, écossais, venu ici avec 600 familles de son pays, qui ont été obligées d'abandonner leur pays, y étant trop gênées dans leur religion, et surchargées d'impôts. Elles sont allées prendre des terres au lac Ontario. (1)

(1) On trouvera dans les "American Catholic Historical Researches" de janvier 1892, des documents intéressants au sujet de M. McDonell.

* * *

Le 12 août 1786, M. Harrison, Ecr., conseiller, et M. Jones, marchand, arbitres, et Davidson, associé avec MM. Lee et Baby dans les postes du domaine du Roi, sont partis de Québec pour aller examiner et prendre possession de ces postes, ayant pour conducteur M. Paschal Taché, un des anciens commis de MM. Stewart Dunn et Cie (qui étaient les fermiers précédents). Il y eut grande contestation entre ces messieurs touchant les dettes dues par les Sauvages aux fermiers précédents.

Ce Domaine est d'un grand revenu par les pelleteries que l'on traite avec les Sauvages pour des marchandises, pelleteries qui sont les plus belles et les plus estimées dans tout le globe.

Cette belle ferme augmente tous les ans le trésor du roi de 400 louis sterling.

Après bien des difficultés entre les anciens et nouveaux fermiers, ils ont fini par se joindre ensemble, et c'est ce qu'ils pouvaient faire de mieux. M. Baby s'en est retiré et a vendu son tiers à M. Stewart.

* * *

En 1787, est arrivé à Québec un prêtre irlandais nommé M. Burke, envoyé par M. l'abbé Hussey, secrétaire de tout le pays à Londres. Ce M. Burke est un grand génie. Il est professeur de philosophie au séminaire de Québec. (1)

(1) M. Edmund Burke arriva à Québec le 16 mai 1787. Il fut d'abord professeur au séminaire de cette ville, puis exerça le ministère successivement à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, à la Rivière-aux-Raisins, à Niagara et à Halifax. Le 4 juillet 1717, il était nommé évêque de Sion, "in partibus", et vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse. Il fut consacré dans la cathédrale de Québec, par Mgr Plessis, le 5 juillet 1818. Il mourut à Halifax le 29 novembre 1820. L'abbé Burke savait bien le français, mais le prononçait aussi mal que Mgr Plessis prononçait mal l'anglais, ce qui prêtait parfois au comique. Un jour, voulant appuyer une de ses thèses du témoignage des Saints Pères, il les énuméra l'un après l'autre, saint Hiéronymus, saint Basilioüs, saint Cyprianous, etc., en un mot, dit-il, toute la cliche (l'église). Ce fut un éclat de rire dans l'auditoire.—"Mémoire sur les missions de la Nouvelle-Ecosse, du Cap Breton et de l'île du Prince-Edouard", p. 96.

* * *

Le 14 janvier 1787, mourut à Québec, bien regretté, M. Louis Levesque, l'un des membres du Conseil législatif, et qui était très digne de l'être.

* * *

Le 15 janvier 1787, Sa Seigneurie assembla son Conseil. Les Anglais présentèrent une requête à Sa Seigneurie et conseil pour demander les lois anglaises dans ce pays, et ce sans la participation des Canadiens, laquelle requête fut, dit-on, dressée au Café un dimanche pendant la grand'messe, afin d'éviter la rencontre des Canadiens.

Le lendemain, les Canadiens apprirent la démarche des Anglais et s'assemblèrent en conséquence au Café, où ils firent une adresse au général, tendante à avoir communication de celle des Anglais, ce qui fut accordé.

Il y eut beaucoup de discussion touchant ces différentes demandes, mais malgré toutes ces disputes les lois ont resté dans le même état où elles étaient auparavant à très peu de choses près.

Le Conseil a duré trois mois. Il y a eu plusieurs règlements de faits, entr'autres celui de lever une cotisation sur tous les habitants du Canada sans exception pour faire des prisons et des chambres de justice, ce qui est très nécessaire. Cette ordonnance ne doit cependant pas avoir lieu sans le plaisir royal.

M. de Lery a fort bien parlé pour les Canadiens dans le Conseil. (1)

(1) Gaspard-Joseph Chaussegros de Lery. "Homme de science et homme de main, dit M. Bibaud, M. de Lery fut à la fois ingénieur savant et intrépide guerrier". L'honorable M. de Lery décéda à Québec le 11 décembre 1797. Il avait épousé Louise Martel de Brouague. M. et madame de Lery avaient vécu en France et en Angleterre de 1762 à 1764. C'est à madame de Lery que George III fit ce compliment flatteur: "Madame, si toutes les dames canadiennes vous ressemblent, j'ai vraiment fait une conquête".

Bal de la Reine donné par lord Dorchester au château Saint-Louis à Québec le 18 janvier 1787.

Le 18 janvier, je résolus de sortir un peu de mon île (1) malgré un froid de 25 degrés et deux pieds de neige dans le chemin, pour aller voir le bal de la reine, y étant engagé par le récit que l'on me faisait très souvent de ces assemblées.

Je m'y rendis donc à 6.30 heures du soir. Le bal s'ouvrait. Le château était rempli d'officiers majors et subalternes et des connétables de la ville. Les dames y étaient en grand nombre et formaient un assez beau coup d'oeil, étant rangées sur les bancs qui s'élevaient en amphithéâtre au nombre de trois degrés. Les hommes étaient debout.

On commença le bal par des menuets, au son d'une très belle musique. Le lord était au haut de la chambre. Le premier salut du menuet s'adressait au lord, et le second était pour le couple qui dansait. Il ne fut dansé que cinq menuets, après quoi on commença les contre-danses anglaises. A chaque contre-danse il y avait vingt cinq couples. Elles durent une heure chacune, ce qui est si ennuyant que si ce n'eût été de la musique qui me réveillait, je crois que je m'y serais endormi, ou du moins que j'aurais sorti bien vite.

Il y avait d'heure en heure plusieurs domestiques qui offraient à tout le monde des rafraîchissements. C'était du bon vin de Madère avec de l'eau chaude et du sucre, et quantité de bonbons.

Le lord se tint toujours debout jusqu'à 11.30 heures que l'on vint annoncer que le souper était dressé. Chaque cavalier prit en conséquence sa partenaire et la conduisit dans une chambre basse où les tables étaient placées. Le lord s'y plaça à la tête avec les premières dames à ses côtés et deux ou trois officiers généraux. Tous les autres messieurs étaient debout derrière leurs partenaires.

Le souper est très curieux à voir. Tout y est artistiquement arrangé. L'on y voit avec plaisir s'élever quantité de pyramides de fruits, tous plus succulents les uns que les autres.

(1) Ile d'Orléans.

Le souper dura une heure et demie, à la fin duquel les belles voix des principales dames y furent entendues. Le lord se leva ensuite de table, et se retira, ce qui n'empêcha pas le bal de se continuer jusqu'à cinq heures du matin.

* * *

1787.—Le 10 mai, les deux MM. Carleton âgés d'environ 12 à 13 ans frappèrent leur maître et firent par crainte des châtiements une action qui causa beaucoup de peine au fond à leur père. Ils se rendirent chez les Sauvages de Lorette et leur demandèrent de se faire conduire dans les états voisins chez les Américains.

Les Sauvages craignant (avec juste raison) d'aller contre les intentions de leur père (car c'est ainsi qu'ils appellent le général) furent trouver le R. P. Giroux, jésuite, leur missionnaire, pour le consulter sur ce qu'ils devaient faire. Le Père Giroux, homme d'esprit, leur dit qu'il fallait attendre au lendemain, qu'il voulait premièrement les régaler. Il fit en conséquence donner à dîner aux jeunes lords et pendant qu'ils étaient à table envoya à grand hâte un courrier à Sa Seigneurie pour l'avertir de la démarche de ces jeunes messieurs. Il envoya aussitôt leur précepteur et ses aides de camp qui amenèrent les jeunes lords non sans faire quelque résistance.

Cette petite histoire est très disgracieuse de la part de tels enfants envers un si bon père; mais grands et petits sont sujets nécessairement à quelque peine.

* * *

Au commencement de mai, M. Panet, greffier, écrivit de Québec une lettre à mon père, par laquelle il lui offrait la place qu'il occupait, résolu, disait-il, qu'il était de se retirer sur sa seigneurie. Mais quelques lignes plus bas on lisait quelque chose qui empêchait l'effet de l'acte. Il demandait trois cents louis courant pour se dédommager. Je n'en dirai pas plus long, il est mieux dans cette occasion *tacere quam loqui*. (1)*

(1) M. Pierre-Louis Panet dont il est question plus haut.

* * *

Noms des seigneurs des différentes paroisses et seigneuries de cette province :

Les représentants Jolliet : Terre ferme de Mingan et île d'Anticosti (ma mère était une des représentants ; elle a vendu conjointement avec mon père son titre à M. Grant).

Les représentants LaLande et Jolliet : Iles et îlets de Mingan.

Zachary Macaulay : la Grande Vallée Notre-Dame et rivière la Madeleine.

Ths. Dunn, Ecr : Mille Vaches.

Lepage de Saint-Barnabé : Rimouski.

Héritiers Aubert de la Chesnaye : le Bic.

H. Caldwell, Ecr : Rivière du Loup et Lauzon.

Veuve Decharnay : Kamouraska.

Batiste Perrault : Rivière-Ouelle.

Lachlin Smith : Sainte-Anne.

Juchereau Duchesnay : Saint-Denys, Saint-Roch, Beauport, Gaudarville et Fossambault.

Le sieur de Beaujeu : Iles aux Grues et île aux Oies.

Aubert de Gaspé : Saint-Jean.

F. Bélanger : L'Islet.

Amyot Vincelotte : Cap Saint-Ignace.

Louis Couillard : Saint-Thomas et Saint-Pierre.

Pierre Tremblay : Les Eboulements.

Les prêtres du séminaire de Québec : Côte Beaupré, depuis la Baie Saint-Paul jusqu'au Sault Montmorency.

Bergères de Rigauville : Berthier et Saint-François (à présent les dames de l'Hôpital-Général suivant le don qu'il leur en a fait).

M. Tarieu de LaNaudière : Saint-Vallier, Sainte-Anne, Saint-Pierre et Maskinongé.

Brassard Deschenaux : Saint-Michel et Pointe-aux-Trembles.

A. Panet, Ecr : Bourg-Louis.

Couillard de Beaumont : Beaumont et Rivière Boyer.

Capitaine Alex. Fraser : Saint-Charles.

Fs.-Et. Cugnet, Ecr : Saint-Etienne.

Gabriel-Elz. Taschereau : Sainte-Marie, Linière et Joliet.

Fleury de la Gorgendière : Saint-Joseph et Deschambault.

Le chevalier de Lery : Saint-François, Tilly et Gentilly.

Guillaume Grant : DeLisle.

Les RR. PP. Jésuites : Lorette, Charlesbourg, Sainte-Foy, Champlain, Batiscan, Sainte-Geneviève, et Prairie de la Madeleine.

Amable Durocher : L'Île d'Orléans.

Les dames de l'Hôtel-Dieu de Québec : Saint-Augustin et Sainte-Croix.

Les dames de l'Hôpital-Général : comté d'Orsainville.

Belair Dussault : Ecureuils.

Geo. Allsopp : Jacques-Cartier.

Les Ursulines de Québec : Baronie de Portneuf.

Aug. Hamelin : Grondines.

De la Chevrotière : La Chevrotière.

Chorel D'Orvilliers : Sainte-Anne.

J. Noël : Saint-Antoine.

Chartier de Lotbinière : Lotbinière, Vaudreuil et Beauharnois.

Le chevalier de Saint-Ours : Deschaillons, Saint-Jean et Saint-Ours.

M. Dumont (marié à ma tante) : Rivière DuChesne et Blainville.

Courval Cressé : Nicolet et profondeur.

Madame veuve Montesson : Bécancour.

Th. Crevier : Saint-François.

Hyacinthe DeLorme : Saint-Hyacinthe.

God. de Tonnancour : Yamaska, Pointe-du-Lac, Tonnancour et fief Gatineau.

Dominique Debartzch : La Lussaudière.

Pepin : Baie du Febvre.

Barrot : Thiersant.

Du Calvet : Rivière David.

Les dames Ursulines de Trois-Rivières : Rivière-du-Loup.

Conrad Gugy : Grosbois.

James Cuthbert: Berthier et Saint-Cuthbert.
 Colonel Gabriel Christie: La Chesnaye.
 Margane de LaValterie: La Valtrie.
 Séminaire de Saint-Sulpice: Saint-Sulpice, L'Assomption,
 Côte des Neiges, Lac des Deux-Montagnes et Ile de Montréal.
 Ant. Boisseau: De Bellevue.
 Chev. de Longueil: Soulanges.
 Bernard: De LaSalle.
 Baronne de Longueil (mariée à M. Grant, officier): baronnie de Longueil.
 Boucher de Boucherville: Boucherville.
 Sanguinet: Varennes:
 Greenwood et Bliggenson: Sorel.
 Hertel de Rouville, Boucher de Niverville, Jean Jenison, et
 Boucher de la Perrière: dans la rivière Chambly.

* * *

1787.—Le gouverneur Hope vient d'écrire à Mgr D'Esgly, évêque de Québec, pour obtenir un banc dans les églises paroissiales de Québec et des Trois-Rivières, qu'il a accordé, celui de Québec à M. le colonel LeCompte Dupré, et à M. LeProust aux Trois-Rivières, et ce à la tête de tous les autres bancs, gratis.

* * *

1787.—Mardi, le 14 août, de grand matin, la frégate de Sa Majesté la *Pégasus*, de 28 canons, commandée par Son Altesse Royale le prince William-Henry (1), rejoignit l'escadre commandée par le commodore Sawyer, et mouilla dans le bassin devant la ville de Québec. Sur quoi le major Beckwith et le capitaine de Saint-Ours, deux des aides de camp de Son Excel-

(1) William-Henry, troisième fils du roi George III, n'avait que 22 ans lorsqu'il vint au Canada. William-Henry monta sur le trône d'Angleterre le 8 septembre 1831 et prit le nom de Guillaume IV. Il mourut le 20 juin 1837, à l'âge de 72 ans.

lence, allèrent à bord de la part du gouverneur général, lord Dorchester, savoir le plaisir de Son Altesse Royale au sujet de son débarquement.

Le 15, à 11 heures étant l'heure fixée, le prince alla de sa frégate au navire pavillon le *Leander* de 50 canons, commandé par le capitaine sir James Barclay, baronet, où lorsqu'il entra on déploya l'étendard royal. Ce vaisseau tira une salve royale de 21 coups de canon, et on lui fit le compliment qui lui est dû comme prince de sang. Peu après cinq berges, celle du prince précédant les autres, et ayant l'étendard royal, celle du commodore portant la grande flamme et celle des capitaines Coffin, Osborne et Minchin portant les leurs, partirent la procession du *Leander* qui réitéra une salve royale. Son Altesse en passant le long de la ligne des quatre autres navires, fut salué de même de 21 coups de canon, les hunes et vergues étant garnies de leur monde, ainsi que les vaisseaux marchands, transports, qui à mesure que la procession passa, saluèrent le prince de trois acclamations de manière que rien ne pouvait excéder l'ordre, la régularité et le bel aspect de cette première partie de la cérémonie.

En débarquant sur la grève, près de la place du marché de la basse ville, Son Altesse Royale fut reçu par l'honorable brigadier général Hope, lieutenant-gouverneur de la province, les membres du conseil, les divers corps du clergé, de la justice et de la noblesse, et dès qu'il eut mis pied à terre on le salua de 21 coups de canon tirés de la grande batterie. De là Son Altesse Royale précédé du colonel Davies, de l'artillerie Royale, du capitaine Dixon, du 29ème Régiment, du capitaine Hayde, du 31ème, du capitaine Hemble, du 34ème et du capitaine de Saint-Ours, aide de camp de Son Excellence, ci-devant du 84e, qui avait été choisi pour l'accompagner comme son aide de camp, passa dans les rues bordées par les trois régiments de la garnison, et les deux corps de la milice britannique et canadienne sous les armes. Lorsqu'il arriva sur la Place d'Armes, quatre pièces d'artillerie de campagne qui y étaient placées, tirèrent un autre salut royal. Lorsque Son Altesse Royale entra dans la cour du château où la garde, commandée par un capitaine, avec pavillon, était prête à le recevoir, elle fut montrée par Son Excellence lord Dorchester, gouverneur-géné-

ral, accompagné de sa suite et des officiers majors qui la conduisit dans la maison du roi. Là, le lieutenant-gouverneur et les membres du Conseil de Sa Majesté eurent l'honneur d'être introduits et de présenter à Son Altesse Royale l'adresse suivante :

A Son Altesse Royale le prince William-Henry.

L'humble adresse du lieutenant-gouverneur et des membres du Conseil de Sa Majesté de la province de Québec.

Si Votre Altesse veut bien le permettre.

Nous prenons la liberté de présenter à Votre Altesse Royale nos compliments sur votre arrivée en cette province, pénétrés des sentiments les plus sincères de reconnaissance et de joie en voyant parmi nous, en qualité d'officier de marine, un Prince de votre royale et illustre famille.

Vraiment sensibles aux avantages dont nous jouissons sous le gouvernement sage de Sa Majesté et attachés avec zèle à sa personne sacrée et à sa famille, pendant que l'attention paternelle du Roi est tournée sans relâche à la prospérité et au bonheur de son peuple, nous ne pouvons nous taire sur la sûreté future que Votre Altesse Royale procurera aux sujets de Sa Majesté en cette province conjointement avec les autres parties de l'empire, en se dévouant dès le commencement de votre carrière à l'étude difficile et à l'exercice pénible d'une profession d'où dépend la principale défense de tous les Etats de Sa Majesté. Et c'est avec la plus vive satisfaction que nous prévoyons, par une confiance bien fondée, l'époque où l'expérience et les connaissances qu'aura acquises Votre Altesse Royale augmenteront la force de la nation et jetteront un nouveau rayon de gloire sur la maison de Brunswick.

Signé: HENRY HOPE.

A laquelle le prince fit la réponse suivante :

Messieurs,

C'est avec la satisfaction la plus sincère que je reçois dans la

province de Québec si utile à la couronne de la Grande-Bretagne, cette adresse du lieutenant-gouverneur et des membres du Conseil de Sa Majesté pour cette province, remplie de tous les sentiments de loyauté et d'affection possibles pour la personne très-sacrée de Sa Majesté. Je profiterai avec plaisir de la première occasion qui se présentera d'exposer au Roi la sincérité et la reconnaissance de ce corps respectable envers leur Souverain, et combien tous les sujets de Sa Majesté dans cette colonie étendue sentent le prix des grâces et des bienfaits dont ils jouissent sous son sage et doux gouvernement.

Il m'est impossible, Messieurs, d'exprimer avec une force suffisante, ma reconnaissance des égards dont vous jugez à propos de m'honorer dans cette adresse. Il est bien flatteur pour moi d'avoir été, quoique jeune encore d'âge, dans le service de Sa Majesté, si distingué par mes co-sujets dans les colonies.

Heureux si je pouvais me persuader d'avoir mérité ces marques répétées d'indulgence que je regarde comme un des motifs le plus fort qui m'engagera de suivre avec ardeur et un zèle sans relâche la profession que Sa Majesté a jugé à propos de me choisir afin que dans les guerres futures, lorsque je me trouverai dans l'occasion, je puisse me montrer digne de la confiance et du commandement, et prouver ma reconnaissance des distinctions qu'on a eues pour moi dans ma visite aux colonies sans les avoir méritées.

Signé: WILLIAM.

Après quoi les officiers des divers corps de la garnison et de l'état-major avec les officiers des milices britanniques et canadiennes, le clergé, les gens de justice, etc., eurent l'honneur d'être admis à présenter leurs respects à Son Altesse Royale.

Le prince dîna au Château, avec le commodore et les capitaines de l'escadre, le lieutenant-gouverneur et les membres du Conseil, le lieutenant-colonel Hastings, commandant de la ville, et les officiers commandants des différents corps. Le soir, l'artillerie des diverses batteries, les troupes et les milices qui bordaient les remparts de la ville et de la citadelle, tirèrent un

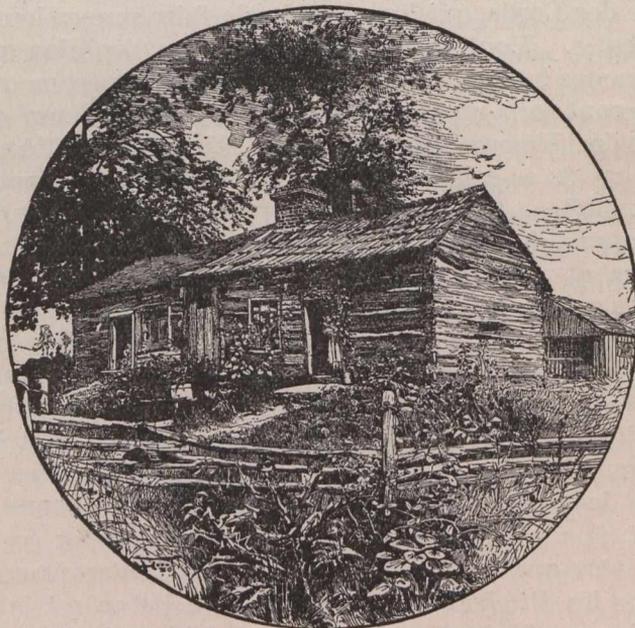
feu de joie; et le tout fut conclu par une générale et brillante illumination.

Le temps était tout à fait infavorable à cause de la pluie, mais partout se manifestait la joie et la gratitude causées par la visite de ce prince.

Il ne faut pas omettre que les fenêtres des maisons sur les rues par lesquelles passa Son Altesse Royale, depuis le débarquement jusqu'au Château, étaient remplies de dames, ce qui augmentait de beaucoup la splendeur de cette perspective.

A cette mémorable occasion, il a plu à Son Excellence le gouverneur et commandant en chef d'ordonner que les prisonniers civils et militaires alors en prison pour crime quelconque, à l'exception seulement de meurtre, soient mis en liberté. C'est ainsi que l'on a célébré l'heureux jour auquel un fils de notre très gracieux souverain a daigné honorer de sa présence cette partie éloignée des domaines de Sa Majesté.

(Fin au prochain numéro.)



A Travers les Faits et les Œuvres

La session anglaise prorogée.—La question scolaire en Angleterre.—M. McKenna et la guerre aux écoles confessionnelles.—La persécution en France.—Les événements du Maroc.—Le monument à Gambetta.—Trente-sept ans après.—L'agitation anti-cléricale en Italie.—Un décret disciplinaire relatif au mariage.—Une Encyclique du Pape sur le "modernisme".—La Ligue contre l'Index.—Une organisation secrète.—Divulgation de documents.—Tentative avortée.—Sully-Prud'homme.—Son talent et son oeuvre.—Mgr Fèvre.—Une vie de labeur et de lutte.—Au Canada.

La session anglaise a été prorogée le 28 août, et le Parlement britannique est en vacances pour jusqu'à novembre. Dans l'intervalle les ministres vont prononcer des discours contre la Chambre des Lords, qui les empêche de faire passer leurs mesures radicales. Vont-ils réussir à soulever l'opinion publique qui commence à se détourner d'eux?. Nous espérons que leurs efforts seront sans résultat et que l'échec attend leurs entreprises. Car décidément il importe pour le bonheur de l'Angleterre que le règne de ce cabinet soit court. Sa politique étroite, anti-confessionnelle et arbitraire s'accroît de plus en plus. Le nouveau ministre de l'instruction publique, M. McKenna, semble véritablement possédé de l'esprit sectaire. Il a déclaré la guerre aux écoles religieuses. Il poursuit leur affaiblissement et leur disparition par tous les moyens dont il dispose. Il a entrepris de faire disparaître devant les écoles officielles neutres toutes les écoles où l'on enseigne une religion particulière. Nous avons déjà parlé du mode qu'il a adopté pour suppléer à la loi anti-confessionnelle que la Chambre des Lords a repoussée. Il a eu recours à des règlements administratifs. Dans le cours du mois de juillet, il a rendu deux arrêtés, l'un relatif aux écoles normales, l'autre aux écoles secondaires. Voici, d'après un article paru dans les *Etudes* du 5 septembre, quelle en est la nature. Le principe que M. McKenna cherche à faire prévaloir, qu'il im-

pose même aux écoles sous peine d'amende ou de mort, est celui de la *Conscience clause*. C'est purement et simplement la neutralité religieuse. Encore, ces mots ne révèlent-ils pas tout ce que les projets de M. McKenna ont d'inique en même temps que d'irréligieux. Toutes les écoles, en effet, écoles officielles bâties aux frais du public et écoles confessionnelles élevées au prix des plus grands sacrifices, par les fidèles d'une religion particulière, doivent être mises désormais sur le même pied. Les unes et les autres, pour être reconnues par le gouvernement et avoir part aux revenus des taxes scolaires, doivent s'ouvrir à tout venant, élèves ou maîtres mêmes, sans distinction de religion. Créature des non-conformistes, le ministère Campbell-Bannerman reste leur prisonnier et leur esclave; et parce que les non-conformistes n'ont pas d'écoles à eux, ils exigent que le gouvernement leur donne accès, par force ou par ruse, non seulement dans les écoles gouvernementales qui leur sont largement ouvertes, mais dans celles des anglicans et des catholiques. C'est une iniquité, et c'est contraire à l'esprit de la loi actuellement en force, et qui a été votée sous le cabinet Balfour. Il y a actuellement en Angleterre 1070 écoles primaires catholiques, occupant 6,770 instituteurs ou institutrices. Les catholiques anglais ont de plus cinq écoles normales, qui leur ont coûté près de quatre millions de francs. Le décret de M. McKenna relatif aux écoles secondaires est pour elle une terrible menace. On conçoit que le nom de ce ministre ne soit pas populaire auprès des catholiques anglais. Il est pourtant né d'un père catholique, qui avait épousé une protestante à qui il abandonna l'éducation de ses enfants. La persécution des écoles confessionnelles est aujourd'hui le fruit de cette apostasie pratique. La soeur du ministre, mademoiselle McKenna, est convertie, et on la voyait dernièrement parcourir en automobile les villages des comtés de Sussex et de Kent pour solliciter des souscriptions en faveur des écoles catholiques persécutées par son frère.

Quelque soit l'importance des questions politiques qui divisent en ce moment les partis anglais, pour nous la question scolaire prime toutes les autres, et nous estimons que tous les vrais amis du peuple anglais doivent souhaiter la chute du ministère Campbell-Bannerman qui est devenu l'esclave des sectaires et l'émule du gouvernement jacobin qui opprime la France.

* * *

Là aussi le Parlement est en vacances et c'est par voie administrative que MM. Clemenceau et Brisson poursuivent leur oeuvre de persécution et de spoliation. Tous les jours les feuilles catholiques annoncent qu'une communauté a été expulsée, qu'un curé a été évincé de son presbytère, qu'un édifice religieux a subi la main-mise de l'Etat. Voici les religieuses du Bon-Pasteur de Cambrai, expulsées de leur couvent, qui prennent le chemin de la Belgique avec soixante-quinze pensionnaires, et vont se réfugier près de Tourcoing. Voici le curé de Penmarch et ses vicaires qu'un commissaire de police et 35 gendarmes chassent, *manu militari*, du presbytère sécularisé. Voici l'établissement des Frères Saint-Julien, à Angers, qui est vendu aux enchères. Voici l'église de Marbonné dont le maire de cette localité fait enlever la serrure et les verrous afin qu'elle reste ouverte à tous venants. Et ainsi de suite. C'est une litanie quotidienne vraiment douloureuse à parcourir.

A l'extérieur, le gouvernement français s'est vu forcé de poursuivre plus énergiquement son intervention armée au Maroc. Plusieurs engagements ont eu lieu dans lesquelles les Maures ont été battus et refoulés. Mais la situation est encore menaçante pour les Européens, et elle s'est compliquée par l'entrée en scène d'un prétendant au trône, qui oppose sa souveraineté à celle du sultan régnant.

* * *

On a inauguré le 4 septembre à Vaucluse un monument à Gambetta. A ce sujet, le *Journal des Débats* constatait dans un article mélancolique que la République avait été fondée il y a trente-sept ans à pareille date. Et il faisait remarquer que ceux qui ont fondé la République ne sont pas ceux qui la gouvernent aujourd'hui. Ceux mêmes d'entre eux qui ne sont pas disparus sont devenus suspects aux républicains de la dernière heure, à ceux qui n'ont eu que la peine de s'asseoir à la table mise pour le radicalisme. Les hommes de la Défense nationale, ceux qui ont consacré leur vie au relèvement de la patrie bles-

sée, sont maintenant en quarantaine, et Gambetta n'aurait pas échappé au sort commun s'il avait survécu. Les amis qui glorifient sa mémoire ont à défendre la cause du patriotisme contre des attaques qu'il n'aurait pas cru possibles. S'il vivait, Gambetta passerait aujourd'hui pour un réactionnaire, comme M. Ribot, M. Méline et leurs amis les progressistes. Depuis trente-sept ans que de chemin la désorganisation politique et sociale a fait dans notre pauvre France!

* * *

En Italie, l'agitation anticléricale fait toujours des siennes. Le cardinal Merry del Val a encore été insulté, comme il revenait en voiture de la résidence d'été du collège américain. Un groupe de forcenés l'attendaient, armés de poignards, à la porte du château des Papes, à Castelgandolfo. Mais les carabiniers intervinrent et en arrêtèrent quatre.

Les passions déchaînées et la fureur des sectes ne troublent pas la sécurité et n'ébranlent pas la fermeté de Pie X. Tous les jours il donne des preuves nouvelles de sa sollicitude, de sa vigilance, de son activité dans le gouvernement de l'Eglise. Par ses ordres un important décret de la Congrégation du Concile relatif à la célébration du mariage vient d'être publié. Il apporte certaines modifications aux règles édictées par le célèbre décret *Tametsi* du Concile de Trente, qui se lisait comme suit: "Si certains essaient de contracter mariage autrement qu'en présence de leur propre curé ou par l'Ordinaire, ainsi que de deux ou trois témoins, le Saint Concile les rend absolument inaptes à conclure un tel contrat, et déclare que de semblables contrats sont nuls et sans effet." L'empêchement dirimant de clandestinité était établi par ce décret. Mais ses dispositions n'étaient applicables que là où les actes du Concile de Trente auraient été promulgués. Et, pour nous servir des termes mêmes du nouveau décret, "il arriva ainsi que plusieurs pays, dans lesquels cette publication n'avait pas été faite, furent privés des bienfaits de la législation du Concile de Trente, et en sont privés encore aujourd'hui, si bien qu'ils restent exposés aux imprécisions et aux inconvénients de l'ancienne discipline." D'autres inconvénients étaient encore signalés. Le préambule du décret

de la congrégation du Concile—que l'on désigne par ses premiers mots, "*Ne temere*", les expose comme suit :

"Souvent en effet un grave doute subsiste sur le point de décider quel est le curé en présence duquel le mariage doit être contracté. Les règles canoniques, il est vrai, établissent qu'il faut considérer comme le propre curé celui dans la paroisse duquel est situé le domicile ou le quasi-domicile de l'un ou l'autre des contractants. Mais comme il est quelquefois difficile de juger si le quasi-domicile est certain, beaucoup de mariages ont été exposés au danger de la non-validité; beaucoup aussi, soit par ignorance des intéressés, soit par fraude, ont été frappés d'illégitimité absolue et de nullité.

"Ces faits depuis longtemps déplorés, nous les voyons se produire à notre époque d'autant plus fréquemment que sont devenus plus faciles et plus rapides les communications entre les pays mêmes les plus éloignés. C'est pourquoi il a paru désirable à des hommes sages et fort instruits que quelque changement fût introduit dans le droit concernant la forme de la célébration du mariage. Un certain nombre d'évêques de tous les points du monde, notamment des villes considérables, où cette nécessité paraissait plus urgente, ont même adressé au Saint-Siège à ce sujet de pressantes prières."

Voilà pourquoi le Saint-Père a demandé à la Congrégation du Concile de préparer un décret sur cet important sujet. L'autorité compétente promulguera ici ce document avec les explications voulues. Mais comme plusieurs de nos journaux en ont publié le texte, il n'est peut-être pas inopportun de faire connaître aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE les principales modifications adoptées. Ce ne sera plus le propre curé des contractants mais le curé du lieu où ils veulent se marier qui sera le ministre du culte compétent à recevoir leur engagement sacramentel. Le mariage par surprise ne pourra plus être contracté parce que l'article 3 du décret dit que le curé assistera valablement au mariage "pourvu que sur l'invitation et la prière qui lui en est faite... il s'enquière du consentement des contractants et reçoive ce consentement." Auparavant il suffisait que les deux futurs époux se présentassent soudainement devant le curé avec leurs deux témoins et échangeassent leur engagement mutuel pour que leur mariage fut valide. Le paragraphe 2 de

l'article XI du décret *Ne temere* nous semble d'une spéciale importance. En voici le texte :

“ Ces lois (c'est-à-dire les prescriptions du présent décret) sont en vigueur pour ces mêmes catholiques dont il est parlé plus haut, s'ils contractent des fiançailles ou le mariage avec des non-catholiques soit baptisés, soit non baptisés, même après l'obtention de la dispense d'empêchement de religion mixte ou de disparité du culte, à moins qu'il n'en ait été établi autrement par le Saint-Siège pour une région ou un lieu particulier.”

Cela voudrait dire que, même si l'une des parties était protestante, le mariage pour être valide devrait être contracté suivant les règles de l'Eglise catholique, à moins que le Pape n'en décide autrement pour certains pays et certaines régions. Les dispositions du décret *Ne temere* ne doivent être applicables qu'après Pâques 1908.

Le télégraphe nous annonce un autre acte du Saint-Siège, plus solennel encore que celui dont nous venons d'entretenir nos lecteurs. C'est une Encyclique du Souverain Pontife sur le modernisme. Elle est comme le développement et le commentaire du *Syllabus* récemment publié. Les dépêches nous donnent un résumé des dispositifs de cette Lettre pontificale. Règle générale, ces analyses télégraphiques ne brillent pas par l'exactitude. Cependant on peut y découvrir quelle est la portée générale du document dont il s'agit. Le Pape donne évidemment des directions très sévères relativement aux tenants de l'école que l'on est convenu d'appeler moderniste. Il prescrit de les éloigner du professorat et du gouvernement des maisons d'éducation. Il défend la lecture des publications imbuées de l'esprit novateur. Il décrète la formation, dans chaque diocèse, d'un comité de censure chargé de rechercher et de signaler les publications dangereuses pour la foi des fidèles. Il défend au clergé de prendre la direction de journaux et de revues sans l'assentiment de l'Ordinaire. Il interdit les congrès ecclésiastiques, sauf dans de rares occasions. Il ordonne la formation, dans les diocèses, d'un Conseil chargé de combattre les erreurs modernes. Nous croyons que ceci donne une idée assez exacte de l'Encyclique. Mais à notre avis, plusieurs des expressions employées par les résumés des agences transatlantiques sont de nature à fausser le sens de ce document.

Les restrictions et les défenses relatives aux publications dangereuses, ainsi que la création des comités de censure semblent une réponse solennelle du Pape au mouvement contre l'Index, qu'une revue italienne démasquait dans le cours de cet été. Les révélations de la *Corrispondenza Romana* apprenaient à l'opinion catholique qu'une Ligue secrète internationale contre l'Index s'était formée en Allemagne. Voici ce que comportaient les documents publiés. A Munster, en Westphalie, avec la participation du député local au Reichstag, S. Ex. le baron docteur von Hertling, professeur d'Université et conseiller de la couronne, s'est constitué un comité de parlementaires, professeurs, employés de justice et d'administration, avocats et autres représentants de professions laïques, pour organiser une supplique au Saint-Père au sujet de l'Index.

Le premier document était une circulaire pour provoquer des adhésions. On y demandait tout d'abord une discrétion absolue. Cette condition d'un secret inviolable sur l'existence de l'association et son but revenait souvent dans les pièces publiées par la *Corrispondenza*. La première circulaire se bornait à prier celui à qui elle était adressée de s'engager sur l'honneur à taire ce qui lui serait ensuite communiqué. Elle indiquait comment il faudrait s'y prendre pour assurer le secret des correspondances. Si le destinataire signait cet engagement d'après une formule ressemblant singulièrement à celle du serment maçonnique, il recevait une seconde circulaire avec deux documents: le texte de la supplique au Pape relativement à l'Index, et le statut fondamental de la société. Si tout cela lui convenait, au bout de huit jours il devait signer une formule d'adhésion à la ligue. La supplique était très entortillée; elle couvrait neuf grandes pages et renfermait toutes les accusations et toutes les objections accoutumées contre la mise nominale des auteurs à l'Index. Le statut fondamental avait quarante-deux articles. On y voyait que le but de l'organisation serait "l'exercice pratique de l'apostolat laïque pour le progrès sain et circonspect comme principe de la conception chrétienne du monde sur toutes les régions de la culture supérieure." On retrouve bien dans cette phraséologie la nébulosité allemande. L'article premier résumait ainsi l'entreprise:

"En janvier 1907, à Münster en Westphalie," MM. *** se

sont constitués en comité, lequel sous le nom de "Direction centrale pour l'organisation du Laïcat," poursuit un double but :

1° Organiser une Supplique sur l'Index, qui sera adressée à Sa Sainteté le Pape Pie X et à l'épiscopat des pays de langue allemande et anglaise;

"2° Organiser ultérieurement cette "Ligue de l'Adresse" formée par les signatures recueillies, dans le but d'utiliser d'une façon permanente le travail fait pour la Supplique et la communauté d'idées manifestée par les signatures.—Cette organisation prendrait le nom de "Société chrétienne de culture", article 19."

Les statuts contenaient beaucoup de protestations de respect envers l'autorité religieuse. Mais, comme le faisait observer un correspondant de l'*Univers*, ces protestations, où l'on cherchait d'ailleurs vainement le mot d'attachement *intellectuel*, d'obéissance, de docilité, détonnaient dans cet ensemble de documents. Elles apparaissaient trop comme jouant le rôle de paratonnerres, ou d'amorce pour les âmes encore timorées. Et puis pourquoi tout ce secret, pourquoi tout ce mystère? Et quels étaient la signification, le but réel de ces articles 38, 39 et 40, qui se lisaient comme suit :

"38. Quand la recollection des signatures sera terminée, la Supplique, avec toutes les signatures disposées par ordre alphabétique et par pays, imprimée en langue allemande et latine ou italienne, sera portée à Rome par des envoyés désignés par la Centrale, et présentée très personnellement, dans une audience privée, strictement confidentielle, à Sa Sainteté. La coopération des Ambassades de Bavière et d'Autriche près le Saint-Siège sera demandée pour cette audience privée, et, selon l'opinion de gens compétents, s'obtiendra certainement.

"39.—Le jour même où la Supplique sera remise au Pape, elle sera envoyée par lettre recommandée à tous les évêques d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Angleterre et d'Amérique, ainsi qu'à tous les ecclésiastiques que désignera la Centrale de Münster.

"40. La Centrale de Münster décidera si et dans quelle mesure, il faudra faire voir au Saint-Père et à l'épiscopat, ainsi qu'aux autres ecclésiastiques, le statut fondamental de l'organisation."

N'y avait-il pas là, à la fois, un sentiment de défiance envers l'autorité ecclésiastique et un désir d'agiter l'Eglise.

La divulgation de ces documents par la *Corrispondenza Romana* fit sensation. L'*Osservatore Romano* répondit à la Supplique dans un article très fortement raisonné. Il fit observer que l'Index est le moyen par lequel l'Eglise exerce sa fonction essentielle de magistère et de discipline pour préserver l'intégrité de la foi et la sainteté de la morale plus nécessaire que jamais à une époque où la production littéraire est devenue plus abondante et plus rapidement répandue qu'autrefois; enfin, au moment où les attaques contre les dogmes élémentaires: résurrection, virginité, enfer, sont devenus de plus en plus audacieuses.

Qui veut donc éviter le malheur de la condamnation peut toujours, préalablement à la publication d'un ouvrage, consulter l'autorité compétente.

D'ailleurs, la Supplique errait sur la nature des mises à l'Index. La condamnation de la doctrine et de l'auteur est prononcée non par l'Index, mais par le Saint-Office. L'Index a pour seul rôle de défendre la lecture de tel ouvrage parce que dangereuse en tel moment, ce qui n'implique pas toujours que l'ouvrage soit mauvais intrinsèquement.

Ainsi furent mis à l'Index: l'ouvrage de Bellarmin sur *l'Autorité ecclésiastique et civile* et le traité du Père Croiset sur *la Dévotion au Sacré-Coeur*. Mais il est vrai que la plupart des ouvrages mis à l'Index contiennent des principes contraires à la foi et aux moeurs. D'ailleurs, la Congrégation de l'Index montre une grande modération. Comparez les ouvrages censurés au déluge des publications! La pétition allemande était même d'autant plus injustifiable que peu d'ouvrages allemands ont été censurés: à peine six ou sept en dix ans. L'*Osservatore* montrait que l'évêque et non le confesseur, comme le demandait la Supplique, a le pouvoir de dispenser et de permettre des lectures malgré l'Index. Il notait également l'orgueil individualiste des rédacteurs de la Supplique.

Cette tentative du comité de Münster était symptomatique. Elle était une nouvelle manifestation de cet esprit qui anime certains intellectuels catholiques, et qui les pousse à des démarches, à des initiatives téméraires et incorrectes pour changer

l'orientation de l'Eglise. On y retrouve un écho du fameux roman de Fogazzaro, *Il Santo*, qui a été justement mis à l'Index, et dont le héros, poussé par une inspiration extraordinaire, allait donner au Pape des conseils et presque des ordres relativement au gouvernement spirituel, et à la rénovation de la mentalité catholique. La publication de la Supplique et des Statuts de cette Ligue suspecte dut contribuer puissamment à tuer dans l'oeuf cette malencontreuse entreprise. Et maintenant l'Encyclique du Pape vient lui infliger indirectement une condamnation rétrospective.

* * *

Les journaux français nous ont appris la mort de deux hommes bien différents par l'esprit, l'oeuvre et le caractère, le poète Sully-Prudhomme, et l'historien Mgr Fèvre.

Sully-Prudhomme a été l'un des premiers poètes de notre âge. Il n'y a pas simplement en lui un enfileur de rimes, mais on trouve des idées et des pensées sous ses vers. Il avait une tournure d'esprit didactique. Son éducation avait été plus scientifique que littéraire, par suite du système de la bifurcation des études, inventé sous l'empire, si je ne me trompe, par M. Duruy. A partir de sa troisième, il avait quitté les lettres pour se préparer à l'école polytechnique; il passa son baccalauréat ès-science et suivit des cours de mathématiques spéciales. Ce n'est que subséquemment qu'il passa son baccalauréat ès-lettres. Il entra ensuite à l'école de droit. Entre temps il étudia avec passion la philosophie, et l'on s'en aperçut quand il publia ses *Poésies*. Il y a là une psychologie pénétrante qu'on ne retrouve au même degré dans aucun des poètes de la même époque.

J'ai lu quelque part que ce fut Théophile Gautier qui mit le premier en lumière le talent de Sully-Prudhomme. Chargé d'un rapport sur la poésie actuelle, durant l'exposition de 1867, et voulant citer quelque chose de ce jeune poète, qui débutait alors, il tomba sur une pièce intitulée le *Vase brisé* et la signala avec éloge. On sait quelle fut la fortune de ces vers qui sont dans toutes les oreilles, et qui ont été longtemps sur les lèvres de tous les récitateurs. Le poète dut finir par être agacé de s'entendre toujours appelé "l'auteur du *Vase brisé*."

Les *Poèmes* furent les premières compositions poétiques de Sully-Prudhomme quoiqu'ils aient été publiés en même temps que les *Stances*. Dans la dernière pièce du recueil, intitulée *Je me croyais poète*, il exhalait ses aspirations vers la gloire, et faisait entendre en même temps la plainte émouvante d'une âme qui se croit impuissante à l'atteindre parce que son verbe n'est pas égal à ses conceptions. Il s'écriait :

Oui, je suis mal servi par des cordes nouvelles,
Qui ne vibrent jamais au rythme de mon coeur ;
Mon rêve de sa lutte avec les mots rebelles
Ne sort jamais vainqueur.

Hélas ! A mes pensers le signe se dérobe,
Mon âme a plus d'élan que mon cri n'a d'essor,
Je sens que je suis riche et ma sordide robe
Cache aux yeux mon trésor.

L'airain sans effigie est un bien illusoire,
Et j'en porte un lingot qu'il faudrait monnayer ;
J'ai de ce fort métal dont s'achète la gloire,
Et ne puis la payer.

La gloire ! ah ! surnager sur cette immense houle
Qui dans son flux hautain noyant les noms obscurs,
Des hommes du passé se précipite et roule
Aux horizons futurs !

Voir mon oeuvre flotter sur cette mer humaine,
D'un bout du monde à l'autre et par de-là ma mort,
Comme un fier pavillon que la vague ramène
Seul, mais vainqueur, au port !

Ce rêve ambitieux remplira ma jeunesse,
Mais si l'air ne s'est point de ma vie animée,
Que dans un autre coeur mon poème renaisse,
Qu'il vibre et soit aimé !

“Ce rêve ambitieux,” en dépit de ses craintes, Sully-Prudhomme l'a vu réalisé. Il a eu la gloire et son nom s'est inscrit au livre d'or de la poésie française.

Après les *Poèmes*, par ordre de composition viennent les *Stances*, ou la *Vie intérieure*. C'est là que se trouvent le *Vase brisé*, les *Yeux*, l'*Habitude*, la *Mémoire*, *Ici-bas*, et dix autres pièces exquises dont plusieurs ont été souvent reproduites.

L'espace et le loisir nous manquent pour entreprendre une étude et une analyse de l'oeuvre-poétique de Sully-Prudhomme. Il a publié successivement les *Epreuves*, les *Ecuries d'Argus*, les *Croquis italiens*, les *Solitudes*, les *Vaines tendresses*, les *Destins*, etc. Parmi ses poèmes les moins connus et les plus dignes de l'être, nous signalons aux amateurs de poésie délicate et de rythme choisi la *Révolte des fleurs*. Il y a là des pages d'une fraîcheur et d'une grâce ravissantes. M. Sully-Prudhomme a publié une traduction en vers du premier livre du poème de Lucrèce, *De naturâ rerum*, et un poème philosophique intitulé la *Justice*. C'est de la poésie abstraite et qui ne se lit pas sans effort.

Un des maîtres de la critique contemporaine faisait, il y a plus de vingt ans, de l'oeuvre du poète qui vient de mourir cette belle appréciation : "M. Sully Prudhomme s'est fait une place à part dans le coeur des amoureux de belles poésies, une place intime, au coin le plus profond et le plus chaud. Il n'est point de poète qu'on lise plus lentement ni qu'on aime avec plus de tendresse. C'est qu'il nous fait pénétrer plus avant que personne aux secrets replets de notre être. Une tristesse plus pénétrante que la mélancolie romantique; la fine sensibilité qui se développe chez les très vieilles races, et en même temps la sérénité qui vient de la science; un esprit capable d'embrasser le monde et d'aimer chèrement une fleur; toutes les délicatesses, toutes les souffrances, toutes les fiertés, toutes les ambitions de l'âme moderne : voilà, si je ne me trompe, de quoi se compose le précieux élixir que M. Sully-Prud'homme enferme en des vers d'or pur, d'une perfection serrée et concise. Par la sensibilité réfléchie, par la pensée émue, par la forme très savante et très sincère, il pourrait bien être le plus grand poète de la génération présente."

Malheureusement l'oeuvre de Sully-Prudhomme n'est pas irréprochable. Quoique son inspiration soit généralement chaste, on y remarque parfois des passages susceptibles de troubler les âmes neuves. Et trop souvent on y entend l'accent du doute. Ecoutez plutôt :

Je voudrais bien prier, je suis plein de soupirs!
 Ma cruelle raison veut que je les contienne.
 Ni les vœux suppliants d'une mère chrétienne,
 Ni l'exemple des saints, ni le sang des martyrs.

Ni mon besoin d'aimer, ni mes grands repentirs,
 Ni mes pleurs n'obtiendront que la foi me revienne.
 C'est une angoisse impie et sainte que la mienne:
 Mon doute insulte en moi le Dieu de mes désirs.

Pourtant je veux prier, je suis trop solitaire.
 Voici que j'ai posé mes deux genoux à terre:
 Je vous attends, Seigneur; Seigneur, êtes-vous là?

J'ai beau joindre les mains, et, le front sur la Bible,
 Redire le Credo que ma bouche épela,
 Je ne sens rien du tout devant moi. C'est horrible.

Pauvre poète! Sans rechercher par quelles fautes de l'esprit ou du cœur il avait perdu la foi, espérons que le "Dieu de ses désirs" lui aura fait, au couchant de son existence, la grâce de retrouver les croyances de "cette mère chrétienne" dont il nous parle dans cette pièce désolante. Sully-Prudhomme était âgé de soixante-huit ans. Il était membre de l'Académie française depuis 1881.

Mgr Justin Fèvre était âgé de quatre-vingts ans. Né à Riaucourt, Haute-Marne, en 1829, il avait fait ses études au séminaire de Langres sous l'égide du grand évêque Parisis. Ordonné prêtre en 1853, après un an de vicariat il devint curé de Louze, petite paroisse de sept cents âmes, et y demeura quarante-deux ans. Comme l'exercice de son ministère au milieu d'un aussi petit troupeau lui laissait de nombreux loisirs, il se livra à l'étude et voua sa vie à d'incessants labeurs intellectuels. Son presbytère était littéralement encombré de livres. L'oeuvre que laisse derrière lui ce travailleur infatigable est immense. Il a écrit ou édité une centaine de volumes. Nous nous bornerons à en indiquer les principaux: *Histoire apologétique de la Papauté*, 7 volumes; *Histoire de l'Eglise, depuis Luther jusqu'à Pie X* (continuation de Darras), 12 volumes; *Biographies*, 6 volumes; *Histoire du cardinal Gousset*; *Du gouvernement temporel de la Providence*, 2 volumes; *Jésus-Christ, prototype de l'humanité*; *Histoire du catholicisme libéral*, etc., etc. Il avait

édité les *Oeuvres de Bellarmin*, en 12 volumes; les *Actes des Saints*, en 10 volumes, et l'*Histoire de l'Eglise* de Rohrbacher en 15 volumes. L'esprit reste confondu quand on songe à l'effroyable somme de travail accompli par ce vaillant écrivain. La mort seule lui a fait tomber la plume des mains. En effet, nous lisons dans le dernier numéro de la *Revue du Monde catholique*: "Mgr Justin Fèvre, malgré nos espoirs, aux abords de son quatre-vingtième printemps, fut atteint d'une congestion pulmonaire qui l'immobilisa de longs jours; les siens craignaient déjà une issue fatale, mais lui-même m'écrivait: Cela va bien! A ceux qui l'interrogeaient il répondait: Je suis soldat toujours aux ordres de mon Dieu! mais j'ai taillé tant de besogne, qu'il daignera bien me laisser encore le loisir de la coudre. Il avait alors sous presse la suite et la fin du grand Darras: le Pontificat de Léon XIII, en deux forts volumes, et comme il avait mis tous ses soins à élaborer ce monument historique, il espérait bien que son Divin Maître lui donnerait le loisir non seulement d'en surveiller la publication, mais d'achever d'autres labeurs préparés déjà sur le métier."

Depuis onze ans Mgr Fèvre avait cessé d'être curé de Louze, à la suite de certaines difficultés d'ordre purement personnel. Il remplissait les fonctions de rédacteur en chef de la *Revue du Monde Catholique*. Nous avons vu plus haut qu'il écrivait de lui-même: "Je suis soldat." Ces mots auraient pu être sa devise. Soldat, il le fut toute sa carrière. Il était essentiellement combatif. Qu'il ait parfois dépassé la mesure, ses admirateurs les plus fidèles ne voudraient pas le nier. Engagé dans quelques-unes des controverses, dans quelques-uns des débats les plus graves et les plus vifs de notre époque, il a pu pécher par outrage, et manquer de pondération. Cependant ses adversaires honnêtes étaient forcés de rendre hommage à la sincérité de ses convictions, à la sûreté de sa doctrine, à l'unité et à la dignité de sa vie. On peut regretter qu'il ait écrit certaines pages. Mais devant la tombe entr'ouverte de cet intrépide serviteur de l'Eglise, de ce prêtre dont la vie a été toute de travail et de prière, on s'incline avec respect.

* * *

Au Canada, la politique fait rage comme si nous étions en

pleine crise électorale. Le chef de l'opposition fédérale, M. Borden fait le tour du pays en préconisant son programme. Deux nouveaux ministres, MM. Pugsley et Graham sont entrés dans le cabinet d'Ottawa, l'un comme ministre des chemins de fer en remplacement de M. Emmerson, et l'autre comme ministre des travaux publics en remplacement de M. Hyman.

C'est dans le domaine de la politique provinciale que l'activité des partis se fait surtout remarquer. Les ministériels, les conservateurs et les nationalistes font assemblée sur assemblée. M. Bourassa poursuit sa campagne d'opposition avec une ardeur extraordinaire. Il a un programme de dix-huit assemblées à remplir d'ici à quelques semaines. Les conservateurs doivent en tenir aussi toute une série. Devant cette levée de boucliers le parti ministériel ne peut rester inactif et se met en mouvement pour défendre ses positions attaquées. C'est un branle-bas général.

* * *

Le 29 août dernier un effroyable désastre est venu douloureusement émouvoir notre population. Le pont de Québec en construction s'est écroulé, entraînant dans les flots du Saint-Laurent et écrasant sous ses débris soixante-dix-sept victimes. C'est la partie sud de cette construction, dont on parlait comme d'une des merveilles de notre époque, qui s'est effondrée. Une enquête est ouverte et l'on est à rechercher les causes de ce terrible sinistre. C'est la *Phoenix Bridge Co.* des Etats-Unis qui avait entrepris la structure en acier de ce gigantesque viaduc.

Thomas Chapais.

St-Denis, 20 septembre 1907.